

RAPPORT D'ACTIVITÉS



2019

Le Bureau communautaire
Le Conseil Communautaire
Les Ressources Humaines
Finances et Marchés Public
Services Techniques
Service public de gestion
des déchets
Service public d'assainisse-
ment non collectif
Lecture Publique
Développement économique
Logement et cadre de vie

Accueil des habitants
Communication
Agenda 21
Urbanisme
Tourisme
Pôle Petite Enfance, Enfance
et Jeunesse
Petite Enfance
Enfance
Jeunesse

SOMMAIRE

PARTIE 1 : Présentation de la Communauté de Communes Médullienne

La Communauté de Communes Médullienne.....	P.9
Le Bureau Communautaire et le Conseil Communautaire.....	P.10
Les Ressources Humaines	P.11
Finances et Marchés Public.....	P.16
Services Techniques.....	P.24
Service public de gestion des déchets	P.27
Service public d'assainissement non collectif.....	P.37
Lecture Publique	P.40
Développement économique	P.43
Logement et cadre de vie.....	P.49
Equipement Sportif.....	P.51
Gens du Voyage.....	P.52
Accueil des habitants – Communication.....	P.53
Agenda 21.....	P.54
Urbanisme.....	P.57
Tourisme.....	P.61
Pôle Petite Enfance, Enfance et Jeunesse	P.65
Petite Enfance.....	P.72
Enfance	P.76
Jeunesse	P.80
Parenthèses.....	P.89

PARTIE 3 : ANNEXES

Les comptes rendus d'activités

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • GIP du LITTORAL • Syndicat mixte GIRONDE NUMERIQUE • Parc Naturel Régional Médoc • VEOLIA PROPLETE | <ul style="list-style-type: none"> • Mission locale du Médoc • Société Publique Locale Enfance Jeunesse Médullienne • Enfance Pour Tous |
|---|--|

10
COMMUNES

33
Conseillers
Communautaires

21456
habitants

2 aires d'accueils
permanentes des
Gens du Voyage
1 aire de Grand
Passage

636,25
Km²

2
déchetteries

22
agents

4
Centres de Loisirs

2
crèches



Présentation de la Communauté de Communes Médullienne

La Communauté de Communes Médullienne



Communauté de Communes
Médullienne

La Communauté de Communes Médullienne, créée par arrêté préfectoral du 04 novembre 2002 modifié, regroupe les communes suivantes : AVENSAN, BRACH, CASTELNAU-DE-MEDOC, LISTRAC-MEDOC, MOULIS-EN-MEDOC, LE PORGE, SAINTE-HELENE, SALAUNES, SAUMOS et LE TEMPLE. Elle s'étend sur 10 communes d'Est en Ouest, représentant une superficie de 636.25 Km², soit une densité de 30 habitants au Km². Sa population (13 477 habitants en 2003) s'élève au 1^{er} janvier 2019 (base INSEE population 2017) à 20 902 habitants, **soit une progression de + 7 425 habitants soit + 55.09 % depuis sa création.**

LES COMPETENCES ET LES MISSIONS PRINCIPALES

Mutualisation et finances

Gens du voyage

Actions de Développement Économique

Aménagement de l'espace communautaire

Logement et cadre de vie
Protection et mise en valeur de l'environnement

Action sociale

Patrimoine communautaire

Communication et nouvelles technologies

Tourisme

L'INSTITUTION

- La Communauté de Communes Médullienne est présidé par Christian LAGARDE depuis avril 2014.
- Il est entouré de 6 vice-présidents et également de 6 autres membres qui composent le bureau communautaire.
- Le Conseil Communautaire est composé de 30 conseillers élus en 2014. Chacune des 10 communes du territoire est représentée au minimum par un élu.

L'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2019, la Communauté de Communes Médullienne comptait 22 agents. L'augmentation de la masse salariale est due à la prise de nouvelles compétences.

8 CONSEILS

123 DELIBERATIONS

133 ARRETES

Le Bureau Communautaire et le Conseil



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

- **Allain CAMEDESCASSE**, 1^{er} Vice-Président, Mutualisation et Finances, *Maire de Sainte-Hélène*,
- **Didier PHOENIX**, 2^{ème} Vice-Président, Action de Développement Economique, *Maire de Brach*,
- **Martial ZANINETTI** 3^{ème} Vice-Président Aménagement de l'espace communautaire, environnement logement et transport, *Maire du Porge*,
- **Annie TEYNIE**, 4^{ème} Vice-Présidente, Action Sociale et culturelle, *Adjointe de Salaunes*,
- **Éric ARRIGONI**, 5^{ème} Vice-Président, Patrimoine Communautaire, *Maire de Castelnau-de-Médoc*,
- **Patrick BAUDIN**, 6^{ème} Vice-Président, Communication et nouvelles technologies, *Maire d'Avensan*.
- Le bureau communautaire est composé du Président, des 6 vice-présidents et de 6 autres membres :
- **Henri ESCUDERO***Avensan*
- **Françoise TRESMONTAN**..*Castelnau-de-Médoc*
- **Alain CAPDEVIELLE**.....*Listrac-Médoc*
- **Jean-Marie CASTAGNEAU**.....*Salaunes*
- **Valérie CHARLE***Saumos*
- **Jean-Luc PALLIN**.....*Le Temple*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AVENSAN (4 élus) : Patrick BAUDIN, Brigitte DAULIAC, Henri ESCUDERO, Marlène LAGOUARDE.

BRACH (1 élu + 1 suppléant) : Didier PHOENIX, Carmen PICAZO

CASTELNAU-DE-MEDOC (6 élus): Éric ARRIGONI, Nathalie LACOUR-BROUSSARD, Jacques GOUIN, Françoise TRESMONTAN, Bernard VALLAEYS, Jean-Claude DURRACQ.

LISTRAC-MEDOC (4 élus) : Alain CAPDEVIELLE, Hélène SABOUREUX, Franco TUBIANA, Bernard LACOTTE.

MOULIS-EN-MEDOC (3 élus): Christian LAGARDE, Windy BATAILLEY, Abel BODIN.

LE PORGE (4 élus): Martial ZANINETTI, Martine ANDRIEUX, Alain PLESSIS, Philippe PAQUIS.

SAINTE-HELENE (4 élus): Allain CAMEDESCASSE, Martine FUCHS, Liliane GALLEGRO, Jean-Jacques VINCENT.

SALAUNES (2 élus): Jean-Marie CASTAGNEAU, Annie TEYNIE.

SAUMOS (1 élu + 1 suppléant) : Valérie CHARLE, Manuel RUIZ.

LE TEMPLE (1 élu + 1 suppléant) : Jean-Luc PALLIN, Stéphane MARTIN

Ressources Humaines



Au 31 décembre 2019, la Communauté de Communes Médullienne comptabilise 22 agents en emplois permanents et 5 agents détachés auprès de la société Véolia Environnement.

Chiffres clés

Les agents :

- Catégorie A : 4 (18%),
- Catégorie B : 3 (14%),
- Catégorie C : 15 (68%).

Total d'agents : 22

Nombre de femmes : 18.

Nombre d'hommes : 4.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2019

CATEGORIE	NOMBRE D'AGENTS	FEMININS	MASCULINS
TITULAIRES	21	17	3
STAGIAIRES	1	1	1
TOTAL	22	18	4

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF POURVU EN 2019

CATEGORIE	EFFECTIF AU 01/01/18	ARRIVEE EN COURS D'ANNEE	DEPART EN COURS D'ANNEE	EFFECTIF AU 31/12/18	VARIATION EN NOMBRE D'AGENT
TITULAIRES	16	4	0	20	+ 4
STAGIAIRES	6	0	0	2	-4
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC	3	0	3	0	-3
TOTAL	25	4	3	22	-3

POSITIONS STATUTAIRES PARTICULIERES

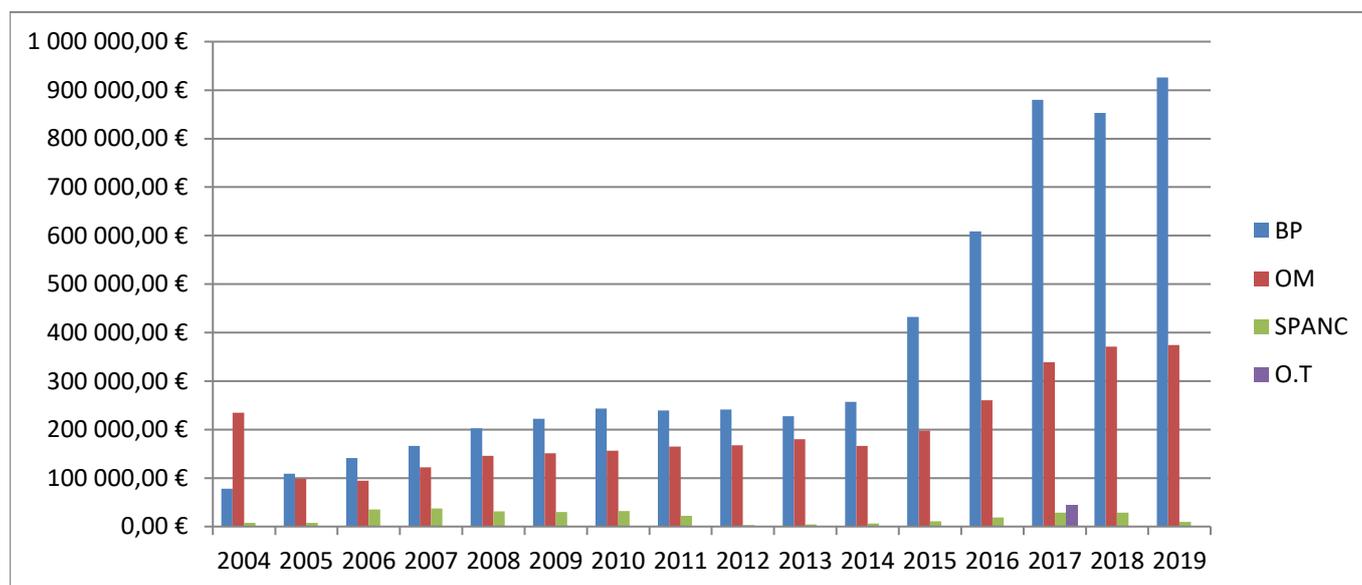
- ✓ **5** agents sont détachés auprès d'un organisme privé (Véolia Environnement).
- ✓ **1** agent est en détachement sur un emploi fonctionnel au sein de la collectivité.
- ✓ **1** agent est en position de détachement dans notre collectivité.

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION

Le PPCR (parcours professionnel carrière et rémunération) qui avait été gelé pour l'année 2018 a été remis en place par l'Etat pour l'année 2019, certains agents ont bénéficié de reclassement indiciaire.

- ✓ **3** agents ont fait l'objet d'un avancement de grade
- ✓ **24** agents ont fait l'objet d'un reclassement indiciaire (PPCR)
- ✓ **12** agents ont fait l'objet d'un avancement d'échelon
- ✓ **1** agent a été autorisé à accomplir un temps partiel de droit pour élever un enfant.
- ✓ **1** agent a été placé en congé de maternité
- ✓ **1** agent a eu une modification de son temps de travail (passage de 20H à 35H)

ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE 2004-2019

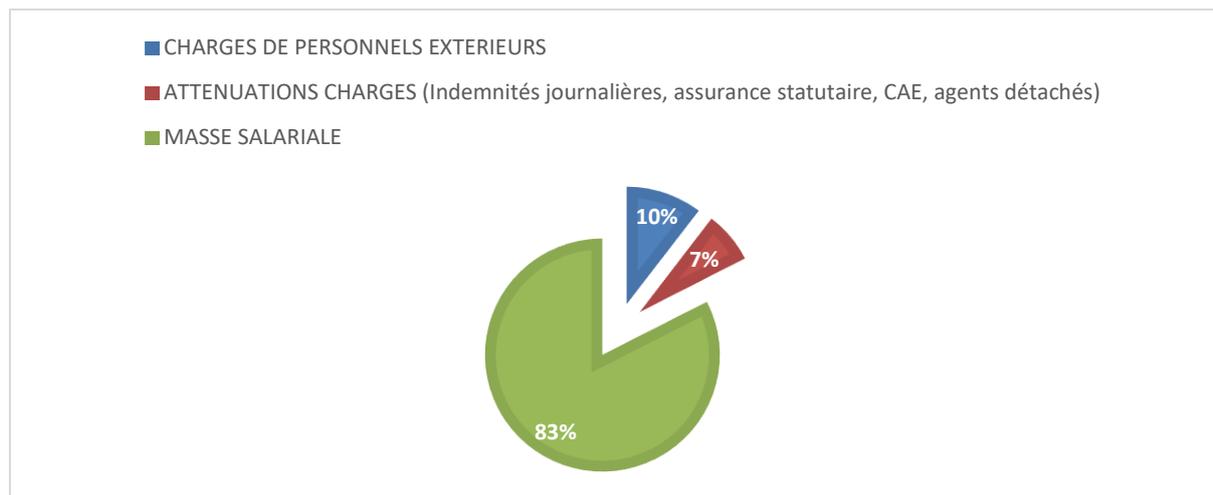


Les dépenses totales du chapitre 012 pour les trois budgets (BP, OM et SPANC) s'élèvent à **1 310 005€** avec une augmentation de 4,55% par rapport à 2018. Cette augmentation s'explique par le recrutement de personnel.

Le chapitre 012 comprend également le remboursement du personnel entre le budget principal et le budget annexe « ordures ménagères », les émoluments des CRS pour la surveillance de la plage du Porge, les frais liés au Plan Plage, le recrutement des animateurs en contrat court pour les séjours, les frais de ménage du siège et de l'annexe, le CNAS, l'assurance statutaire, la participation à la mutuelle et à la prévoyance.

MASSE SALARIALE 2019

La masse salariale réelle (rémunérations + charges) représente : **1 081 308 €**



MOUVEMENT DU PERSONNEL :

• RECRUTEMENT SAISONNIER

- ✓ 11 Sauveteurs Aquatiques pour la surveillance de la plage du Gressier au Porge (Juin à Septembre).
- ✓ 5 Agents à temps non complet pour entretenir et nettoyer la plage du Gressier au Porge (Juillet et Août).
- ✓ 9 Animateurs en contrat d'engagement éducatif pour effectuer les séjours jeunes des vacances de Pâques, Juillet et Août.

• RECRUTEMENT TEMPORAIRE

- ✓ Un agent au service Technique le 22 juillet 2019 pour remplacer un agent en congé de longue maladie.
- ✓ Un agent au service Finances et Marchés publics le 1^{er} Novembre 2019 à temps non complet (20H hebdomadaire).

• RECRUTEMENT PERMANENT

- ✓ Un agent a été recruté au service Technique le 1^{er} Janvier 2019 suite à un départ à la retraite.
- ✓ Un agent a été recruté au service Développement Economique le 1^{er} Janvier 2019.
- ✓ Un agent a été recruté au service Lecture Publique le 1^{er} Janvier 2019.
- ✓ Quatre agents ont été titularisés (deux agents d'accueil et deux instructrices des ADS).
- ✓ Un agent du service ADS est passé d'un temps non complet à un temps complet.

• DEPART

- ✓ Départ à la retraite de deux agents qui étaient en détachement auprès de Véolia Propreté.
- ✓ Licenciement de deux agents pour refus de modification d'un élément substantiel de leur contrat.
- ✓ Fin de contrat d'un agent en CDD de trois ans (chargé de mission agenda 21).

ABSENCES

- ✓ 1 agent a bénéficié d'un congé de maternité.
- ✓ 3 agents non titulaires ont fait l'objet d'au moins un jour d'arrêt pour maladie ordinaire (122 jours au total).
- ✓ 9 agents titulaires ont fait l'objet d'au moins un jour d'arrêt pour maladie ordinaire (158 jours au total).
- ✓ 1 agent titulaire a été en arrêt de longue maladie pour une durée supérieure à six mois consécutifs (278 jours au total).
- ✓ Ce qui représente un total de 556 jours d'absence pour maladie.
- ✓ 9 agents ont bénéficié de 22 jours d'absence pour garde d'enfants malades, soit 2.5 jours en moyenne.

Chiffres clés

Cotisations versées au CNAS :

5 292 €

Cotisations versées par le CNAS :

2 442 €

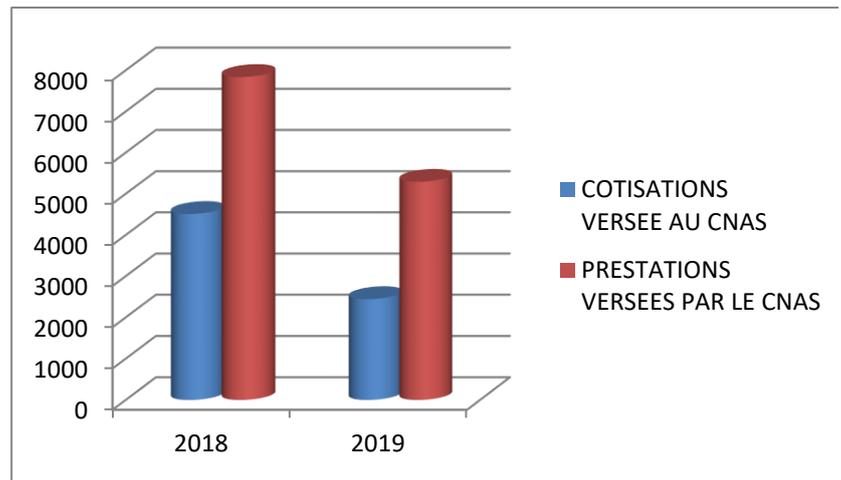
Prestations demandées par les agents :

- Aides : **2 442 €**
- CESU : **790.40 €**
- Plan Epargne : **350 €**
- Chèque Lire : **130 €**
- Billetterie : **1 035.08€**
- Coupons Sport : **80 €**
- Séjours : **182.89 €**

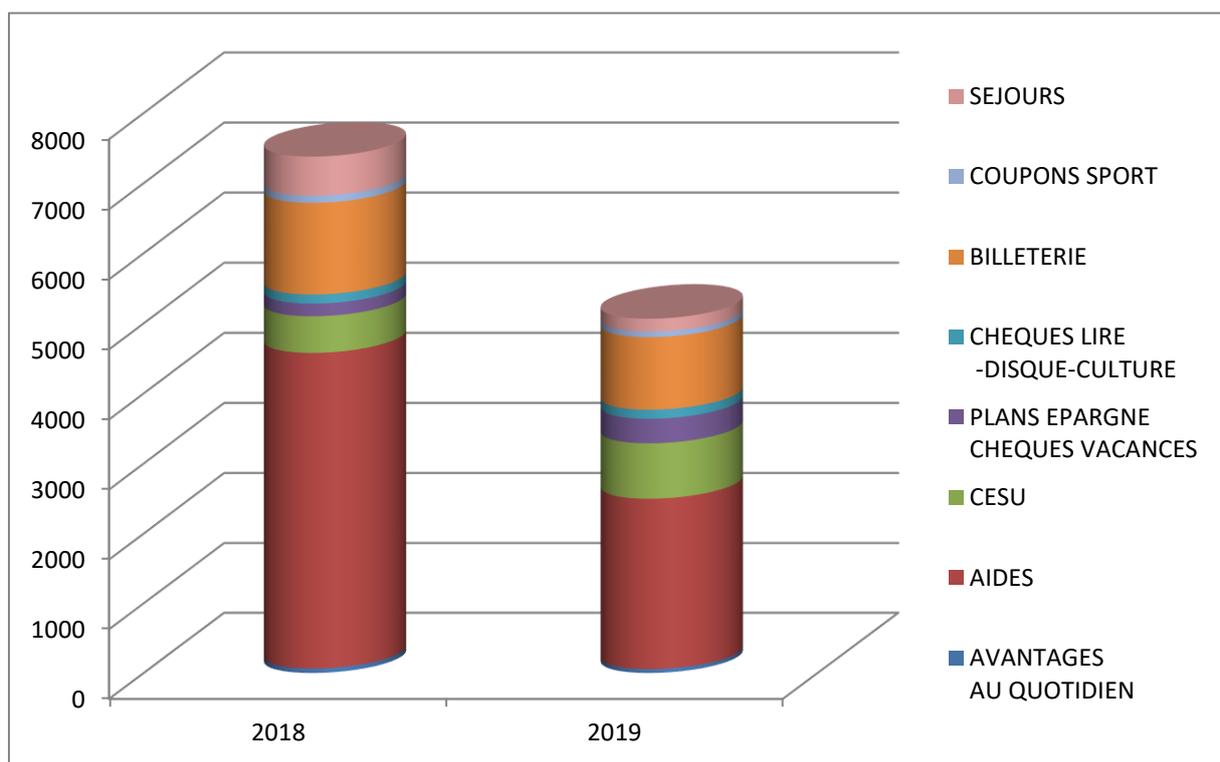
ACTION SOCIALE

On peut constater une baisse des demandes notamment pour la prestation « aide ». Cela s'explique par les demandes de prestations mariages, naissances ou départs à la retraite qui sont des demandes exceptionnelles attribuées au cas par cas.

1. Comparatif 2018-2019



2. Comparatif par prestation 2018-2019





Finances et Marchés Publics



Le Budget Principal

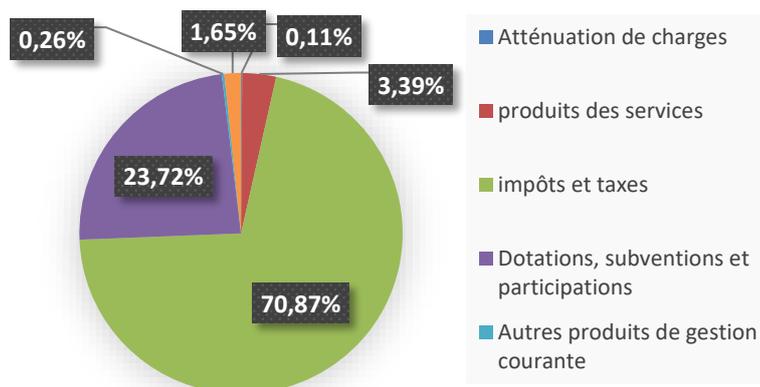
Chiffres Clés

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **286.99 €/habitant** en 2019 contre **281.36 €/habitant** en 2018 soit une augmentation de 2%

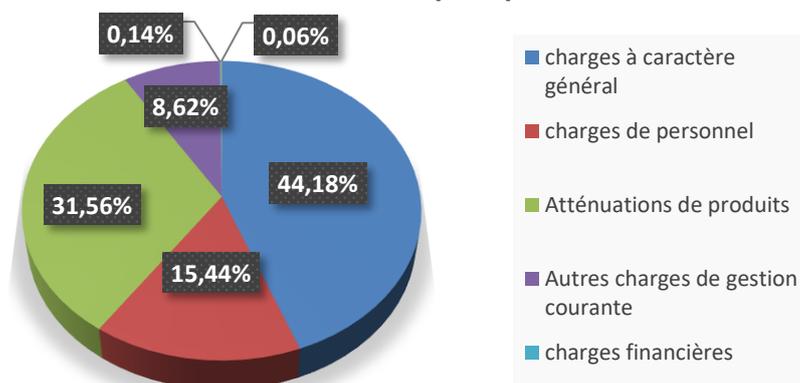
0% d'augmentation des taux d'imposition depuis neuf ans

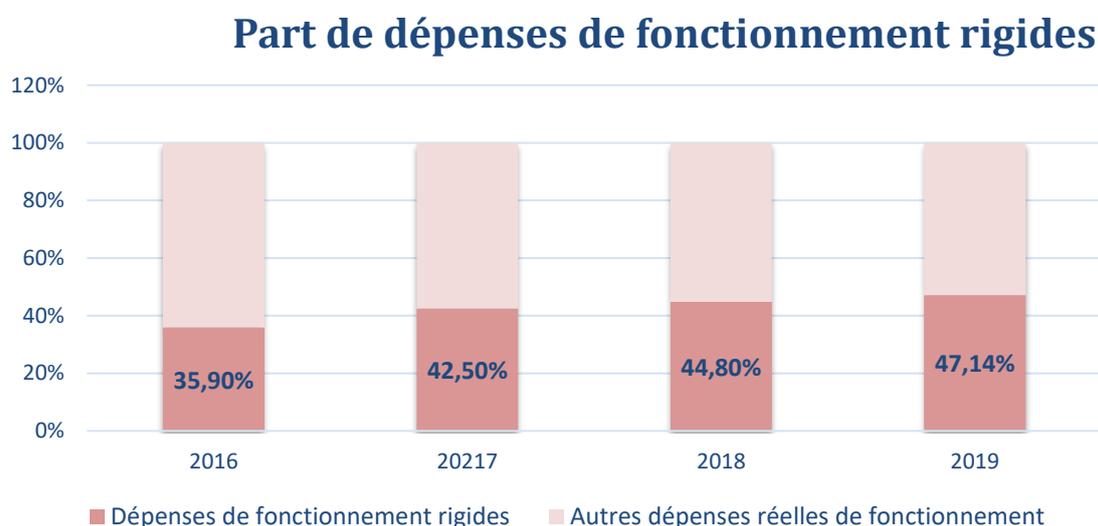
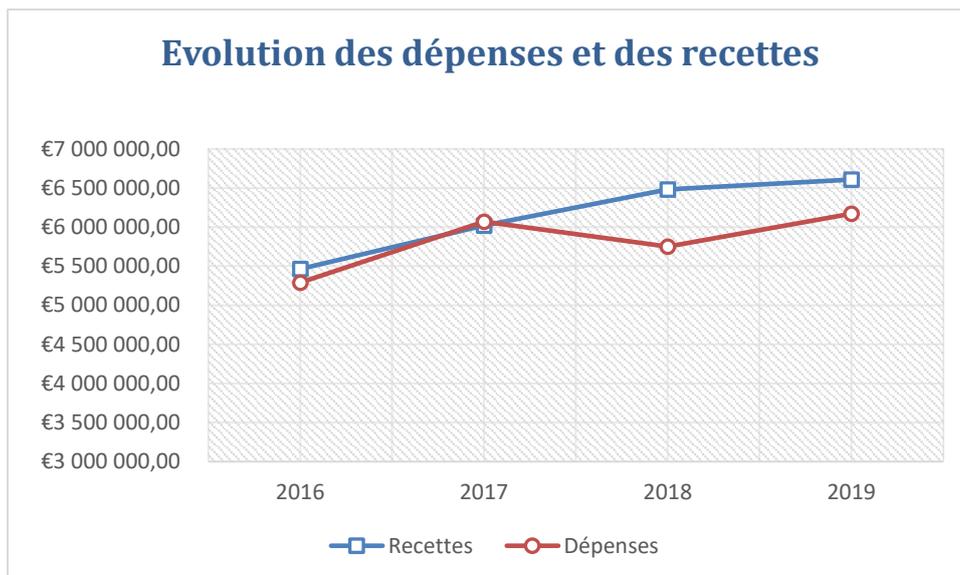
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **315.12€/habitant** en 2019 contre **317€/habitant** en 2018 soit une légère baisse de 0.59%

Structures des recettes réelles de fonctionnement (RRF)



Structures des dépenses réelles de fonctionnement (DRF)





La part des dépenses de fonctionnement dites « rigides » de la Collectivité, sur lesquelles nous ne disposons d'aucune marge de manœuvre, est en constante augmentation.

Elles sont composées des atténuations de produits (attributions de compensation, reversements sur FNGIR, reversement IFER...), des dépenses de personnel et des charges financières. Elles sont considérées comme rigides car la collectivité n'a que très peu de marges de manœuvre à court terme sur ces dépenses.

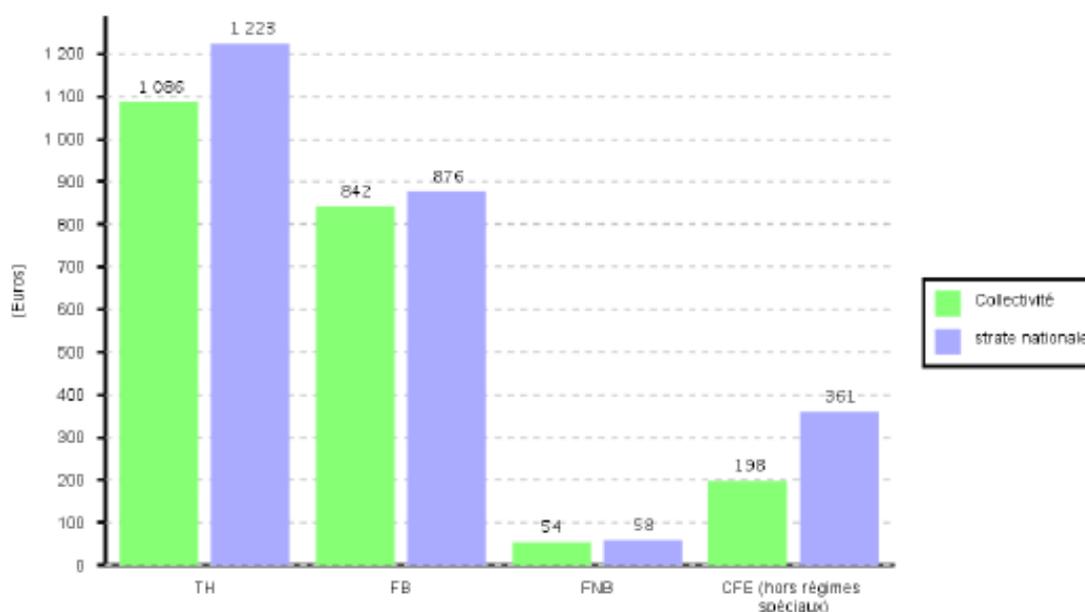
Les attributions de compensation

Les attributions de compensation ont été révisées par délibération du 8 novembre 2018 pour tenir compte du transfert des compétences « création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité » et « GEMAPI » à la collectivité. Elles se répartissent maintenant de la façon suivante :

COMMUNES	ATTRIBUTION DE COMPENSATION
AVENSAN	169 962,41 €
BRACH	-1 730,82 €
CASTELNAU DE MEDOC	226 453,11 €
LISTRAC MEDOC	85 990,20 €
MOULIS EN MEDOC	16 921,29 €
LE PORGE	25 095,36 €
SAINTE HELENE	143 563,83 €
SALAUNES	225 011,27 €
SAUMOS	-1 365,11 €
LE TEMPLE	-4 822,04 €
Total	885 079,50 €

La fiscalité

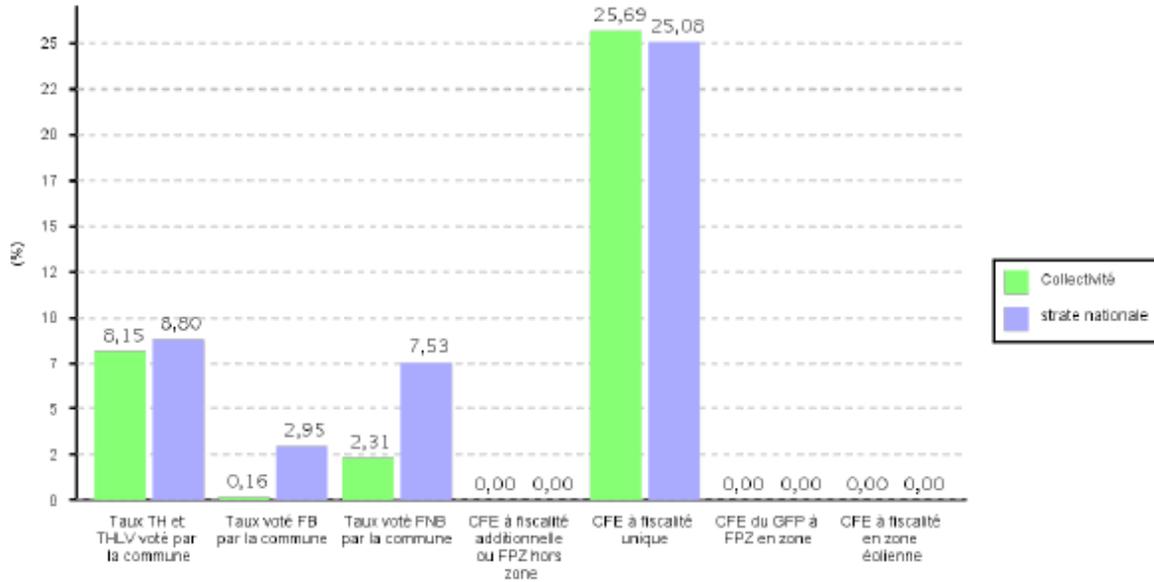
COMPARAISON DES BASES EN 2019 (en €/ha)



Strate de référence :

Régime fiscal : FPU : Communautés de communes

COMPARAISON DES TAUX EN 2019



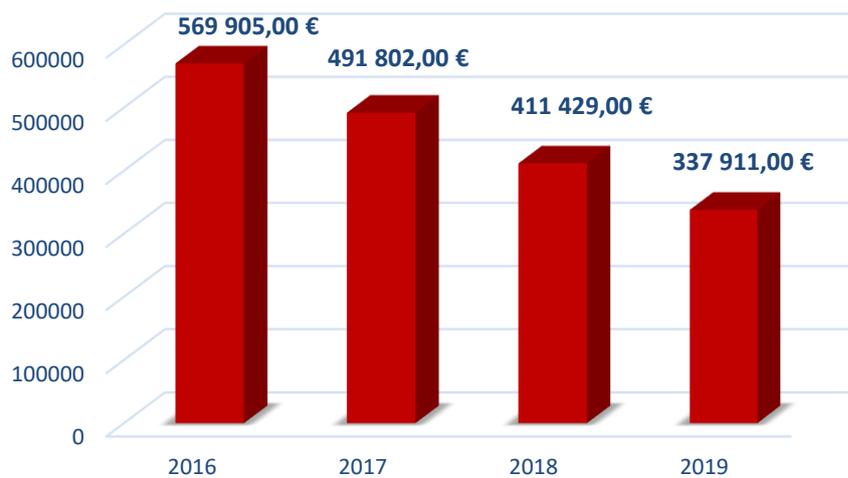
La collectivité garde une marge de manœuvre sur les taux de foncier bâti et non bâti.

L'investissement

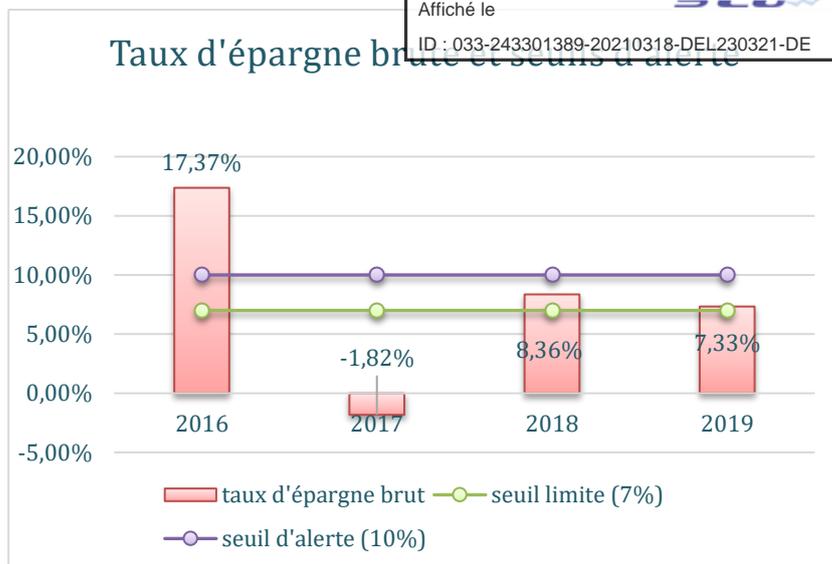
En cours de la dette

Un encours de la dette en baisse

Une capacité de désendettement en 2019 correspondant à 8 mois contre 9 mois en 2018



Un taux d'épargne brute qui se dégrade avec le risque de rencontrer des difficultés pour autofinancer ses investissements à moyen et long terme



L'épargne brute correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est à dire la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert ainsi à financer :

- Le remboursement du capital de la dette de l'exercice (inscrit au compte 1641 des dépenses d'investissement)
- L'autofinancement des investissements

A noter qu'une Collectivité est en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT si son montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser son capital de la dette sur ce même exercice.

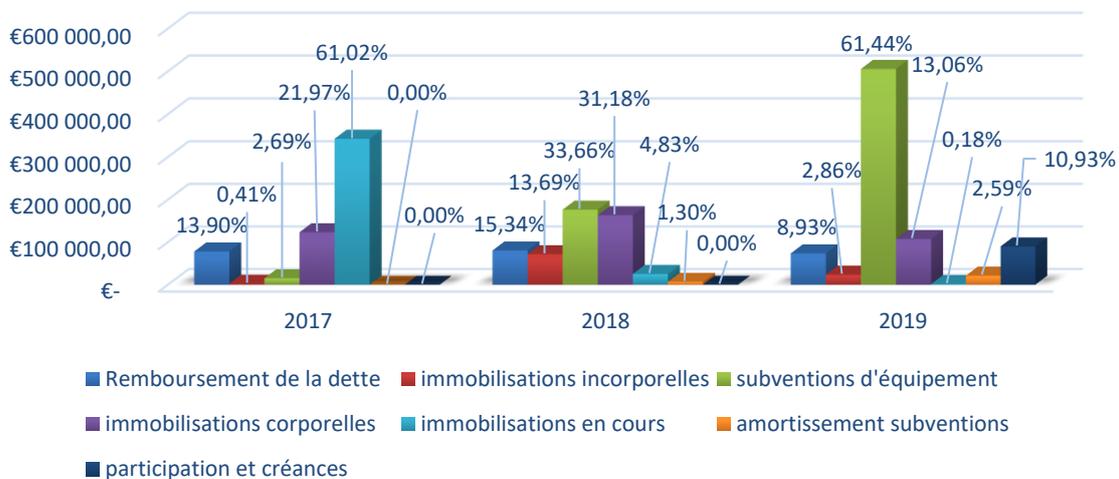
Ce taux d'épargne brute permet d'analyser la santé financière d'une Collectivité locale. Il est d'usage d'associer au taux d'épargne brute deux seuils, un premier à 10% et le second à 7%.

Le premier seuil correspond à un premier avertissement, une collectivité qui passe sous les 10% n'est pas à l'abri d'une chute sensible voire une perte totale d'épargne. On le considère comme un seuil d'alerte.

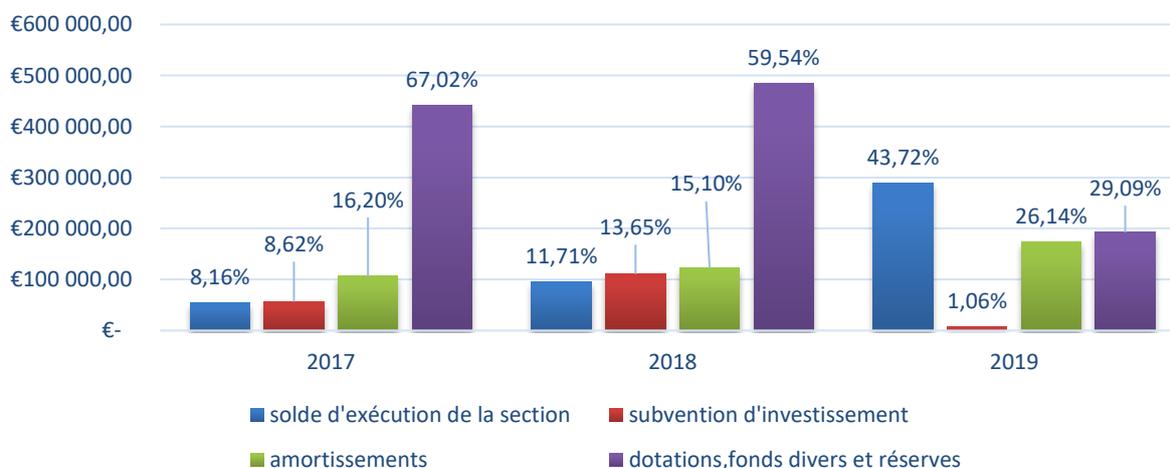
En deçà du second seuil, on considère que la situation de la collectivité se complexifie. On peut y voir des premiers signes avant-coureurs d'une situation financière dégradée. La collectivité peut avoir beaucoup de difficultés à dégager des marges de manœuvre.

A noter, le taux moyen d'épargne brute d'une commune française se situe aux alentours de 13% en 2019.

décomposition des dépenses d'investissement



décomposition des recettes d'investissement



Le budget annexe Ordures Ménagères

Un taux de TEOM maintenu à **15.78%** depuis 9 ans

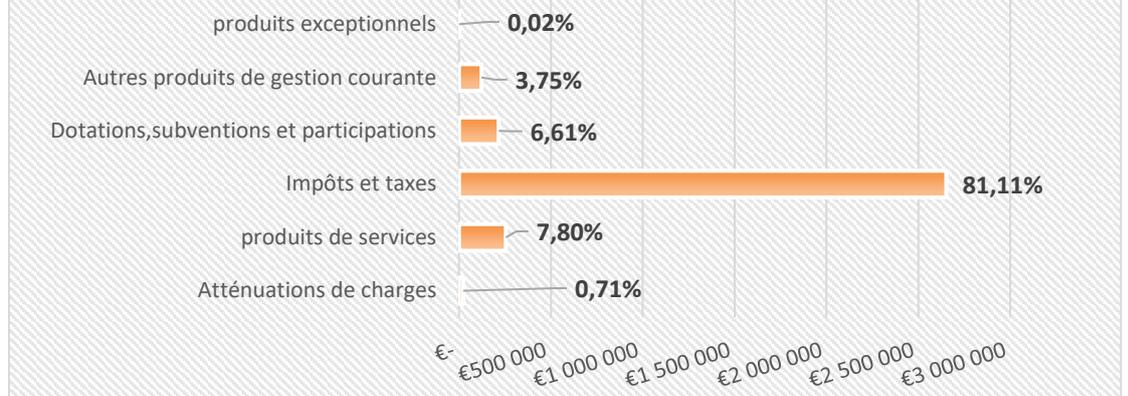
97% des dépenses à caractère général correspondent à la prestation de collecte, transfert, tri et traitement des déchets

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 5% et s'élèvent à **145.21 €/habitant** en 2019 contre **137.90 €/habitant** en 2018.

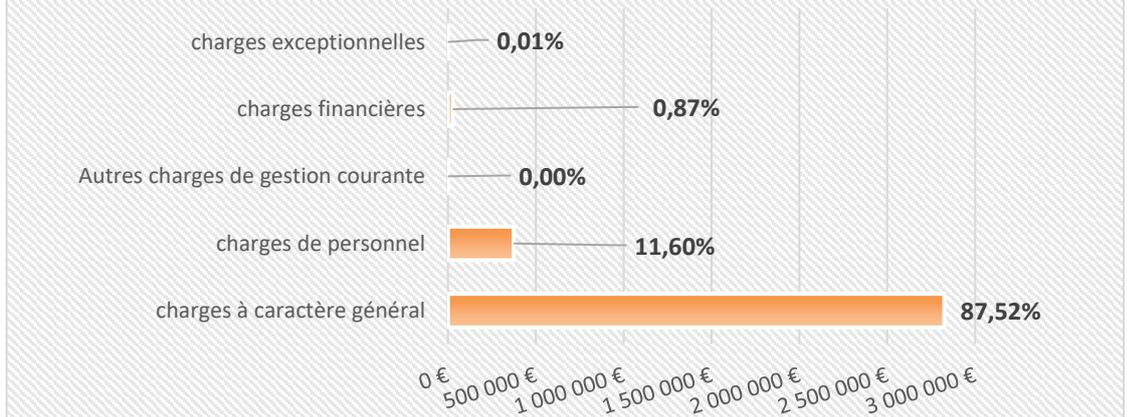
Un encours de la dette en baisse

Un endettement en 2019 de **27.20 € par habitant** contre **30.18 € par habitant** en 2018

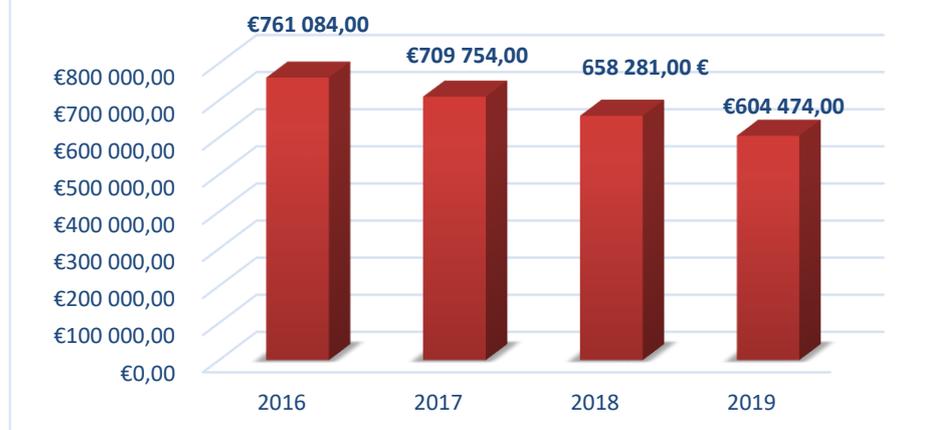
Structures des recettes de fonctionnement



Structures des dépenses de fonctionnement



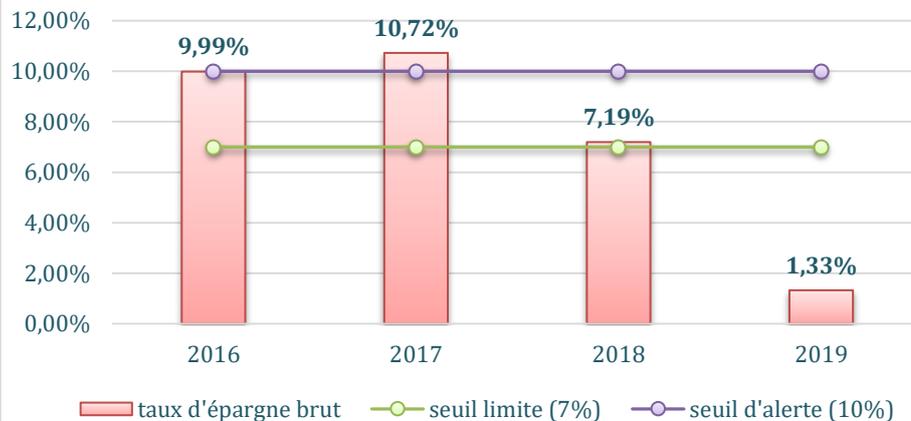
En cours de la dette



Une capacité de désendettement en 2019 de **14 ans**

Un taux d'épargne brut insuffisant de **1.33 %** en 2019

Taux d'épargne brute et seuils d'alerte



Les marchés publics

conclus en 2019 :

- En procédure adaptée :

- Entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage pour la période allant du 15 avril au 31 décembre 2019 (montant TTC de 70 358,43 €)
- Fourniture, installation et maintenance d'un logiciel de gestion du service déchets (montant TTC de 23 280 €)
- Travaux d'aménagement de la déchetterie de Castelnau-de-Médoc (montant TTC de 548 403,42 €)
- Pôle Petite Enfance de Castelnau-de-Médoc : réaménagement intérieur de la structure (montant TTC de 48 901,27 €)
- Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une zone d'activités économiques à Brach (montant TTC de 28 368 €)
- Etude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'équipements aquatiques sur le territoire « Sud Médoc » (montant TTC de 24 540 €)
- Mise en œuvre de projets de reboisement compensateur ZAC « Pas du Soc 2 » à Avensan et ZAE à Brach (montant TTC de 132 876 €)
- Assistance pour l'implantation de colonnes enterrées sur les centres-bourgs de Castelnau-de-Médoc et de Listrac-Médoc (montant TTC de 23 670 €)
- Assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la réalisation d'un pôle Enfance mutualisé sur la commune de Le Porge (montant TTC de 39 900 €)

- En procédure formalisée :

- Gestion et entretien des aires d'accueil des gens du voyage pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, renouvelable 3 fois par tacite reconduction (montant TTC de 171 792 €)

Services Techniques

Les différents pôles d'interventions sont rassemblés dans des groupes d'activités qui eux-mêmes comportent plusieurs pôles, soit :

GROUPE 1 : Travaux divers – Pôles : Siège/Annexe/Administration/Gestion des bacs et composteurs/Bornes à verres/Déchetteries/Rouleau compacteur/Logistique/AGP/ZA PAS DU SOC I/ZA LE PORGE/Autres – **72 % de l'activité**

GROUPE 2 : Centres de loisirs – Pôles : Les Médulles (CASTELNAU-DE-MEDOC) /La Pimpa (LE PORGE) /Les Galips (AVENSAN)/La Pinède (SAINTE-HELENE) – **18 % de l'activité**

GROUPE 3 : Crèches – Pôles : Les Petiots (CASTELNAU-DE-MEDOC) /Les Galipettes (AVENSAN) –

Chiffres clés des travaux du GROUPE 1 :

Le siège

11% de l'activité (2018 : 14%)

L'annexe

6% de l'activité (2018 : 4%)

L'administration

18% de l'activité (2018 : 14%)

La gestion des bacs

24% de l'activité (2018 : 31%)

Les bornes à verres

6% de l'activité (2018 : 9%)

Les déchetteries

9% de l'activité (2018 : 17%)

Le rouleau compacteur

1% de l'activité (2018 : 1%)

La logistique

2% de l'activité (2018 : 0%)

L'Aire de Grand Passage

4% de l'activité (2018 : 1%)

Autres

0% de l'activité (2018 : 3%)

Composteurs

5% de l'activité

ZA Pas du Soc

5% de l'activité



Composteur en bois



Composteur en PEHD

Le pôle le plus important

- ✓ L'activité autour des BACS reste la plus importante de toutes. Le service réalise les mêmes tâches que les années précédentes (cf. rapports d'activités précédent).
- ✓ Comparé à 2018, le pôle BACS (31%) était plus important car il comptabilisait les BACS et COMPOSTEURS ensemble.

Le reste des pôles d'activités

Tous les pôles se trouvent à équivalence, plus ou moins important que l'année précédente.

Cela s'explique par des facteurs divers et variés.

Exemple :

Pôle Bornes à verres : deux des trois sites ont été supprimés.

Le nettoyage demande donc moins de fréquence de l'équipe, 6 % en 2019 contre 9 % en 2018.

Les zones d'activités

LA ZONE DU PAS DU SOC I :

5 % (contre 3 % en 2018)

Entretien des VRD :
18 000 m² (environ)



LA ZONE D'ACTIVITÉ DU PORGE : 9 % (contre 3 % en 2018)

Entretien des VRD :



Chiffres clés des travaux du GROUPE 2 :

CASTELNAU-DE-MEDOC - ALSH Les Médulles

28 % bâtiments (2018 : 31%)

11% espaces verts (2018 : 16%)

LE PORGE - ALSH La Pimpa

5% espaces verts (2018 : 8%)

27% bâtiments (2018 : 17%)

AVENSAN - ALSH Les Galips

20% bâtiments (2018 : 20%)

SAINTE-HELENE - ALSH La Pinède

8% bâtiments (2018 : 8%)

Groupe 2 : Les travaux en Centres de Loisirs

Créations des points d'eaux adaptés aux Personnes à Mobilité Réduites au sein du Centre de Loisirs du Porge.



**Les chiffres évoluent en hausse et/ou en baisse sur les lieux d'activités sur les deux années.*

Effectivement l'activité technique n'est pas identique d'une année sur l'autre. L'équipe intervient en fonction des pannes ou réparations ou constructions, diverses et variées ; ce qui explique la différence de variation de l'activité, une année en hausse et l'année suivante en baisse ou vice-versa.

Chiffres clés des travaux du GROUPE 3 :

CASTELNAU-DE-MEDOC - Multi-accueil Les Petiots

72 % bâtiments (2018 : 16%)

14% espaces verts (2018 : 39%)

AVENSAN - Multi-accueil Les Galipettes

13% espaces verts (2018 : 46%)

Groupe 3 : Les travaux en Crèches

Nous observons que les travaux du bâtiment de la Crèche de CASTELNAU-DE-MEDOC a augmenté son activité à hauteur de 350% (**contrairement à 16% en 2018**) ; cela s'explique par les travaux sur l'accessibilité de personnes à mobilités réduites. (photos 2 et 3).

En 2019, parmi d'autres interventions, l'équipe technique a notamment, fabriqué, monté, posé et fixé la rampe d'accès pour les personnes à mobilités réduites à la crèche de Castelnau-de-Médoc. L'évolution s'explique par le temps passé en atelier (fabrication) et sur place (pose et fixation de la rampe).

Comparés à 2018, les espaces verts ont nécessité autant d'entretien mais grâce à une réorganisation de l'équipe, le temps passé est réduit en conséquence.



Chiffres clés des travaux du GROUPE 3 :

CASTELNAU-DE-MEDOC - Multi-accueil Les Petiots

16 % bâtiments (2017 : 13%)

39% espaces verts (2017 : 14%)

AVENSAN - Multi-accueil Les Galipettes

0% bâtiments (2017 : 37%)

46% espaces verts (2017 : 36%)

Les travaux en Crèches

Nous observons que les travaux du bâtiment de la Crèche d'AVENSAN a augmenté son activité à hauteur de 37% ; cela s'explique par la gestion administrative avant, la gestion de bon déroulement, pendant, et la gestion de bonne exécution, après, nécessaires à ces travaux d'agrandissement de grande ampleur.

Aussi, il ne faut pas occulter que l'équipe technique réalise, en plus de ces travaux (décrits ci-dessus), toujours des tâches diverses et variées comme les années passées.



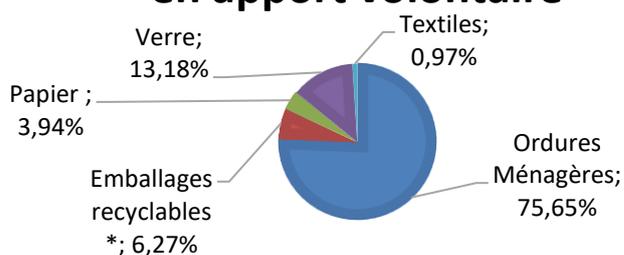
Service public de gestion des déchets



La collecte en porte à porte et en apport volontaire

	Type de collecte	Contenant	Fréquence
Ordures ménagères	Collecte en porte à porte**	Bac gris	1 fois par semaine
Papier	Collecte en porte à porte**	Bac jaune	1 fois par mois
Emballages recyclables*	Collecte en porte à porte**	Sacs jaunes	3 fois par mois
Verre	Collecte en apport volontaire***	Borne à verre	1 à 2 fois par mois

Répartition des tonnages collectés au porte à porte et en apport volontaire



Les tonnages collectés ont augmenté de 2% en 2019. Cela s'explique en partie par l'augmentation régulière de population (+2.25 % entre 2018 et 2019).

A noter une forte diminution du tonnage de papier collecté, cela peut s'expliquer par un système de collecte peu explicite pour les usagers mais aussi par la campagne de STOP-PUB réalisée cette année par la CDC Médullienne.



Les déchetteries communautaires

Infos :

*DMS : déchets ménagers spéciaux (peintures, solvant, produit chimique,...)

**DEEE : Déchets d'équipement électrique et électronique (Ecrans, réfrigérateurs, ordinateurs,...)

Chiffres clés :

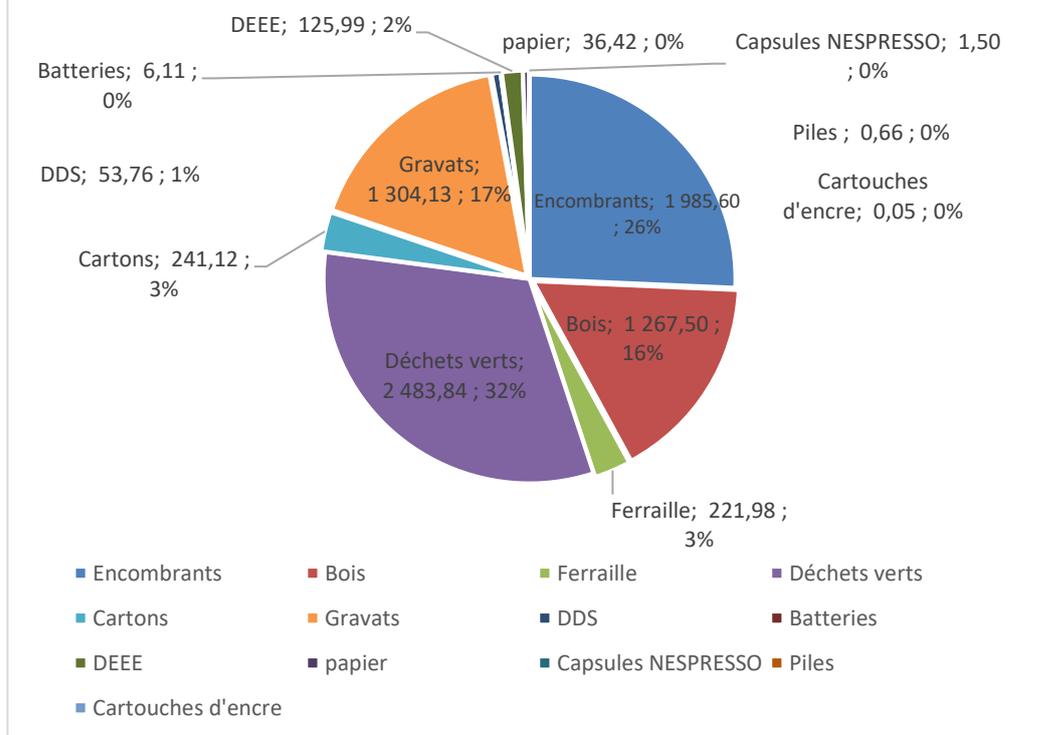
Nombre total de visites de la déchetterie de CASTELNAU-DE-MEDOC :

46 701 visites

Nombre total de visites de la déchetterie de LE PORGE :

20 853 visites

Répartition des déchets collectés en déchetterie



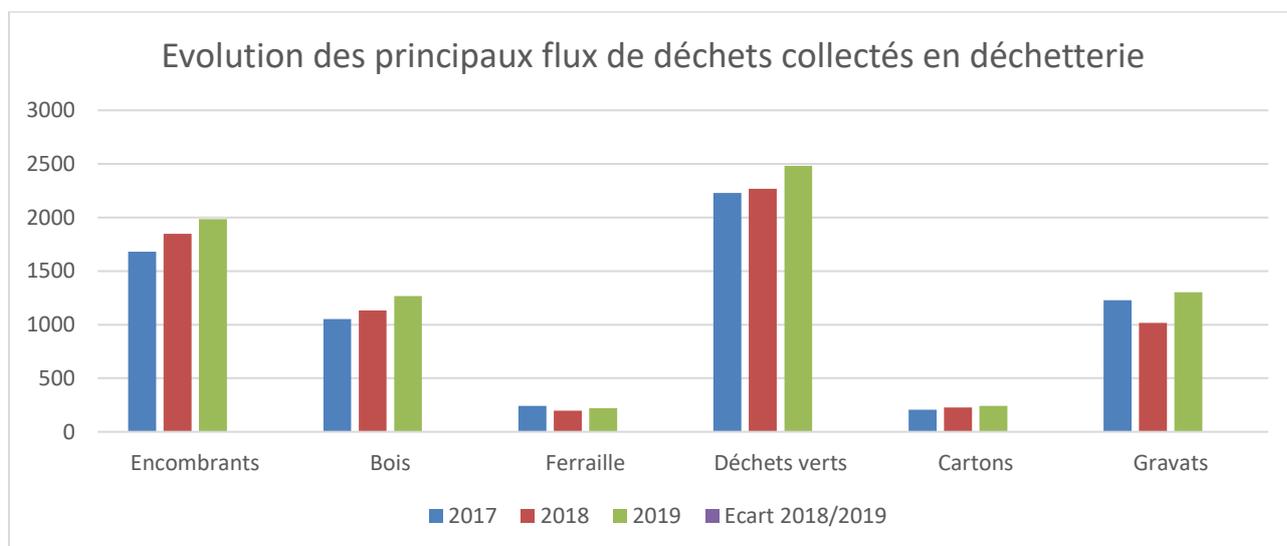
Les déchets verts représentent le flux le plus important collecté en déchetterie. Il représente près du tiers des déchets collectés à lui tout seul. Pour absorber ce flux toujours plus conséquent, des travaux d'aménagement de la déchetterie de Castelnaud ont eu lieu au second semestre 2019.

Réalisation de travaux d'extension et de sécurisation sur la déchetterie de Castelnaud de Médoc :

- Création d'une plateforme de dépôt au sol pour les déchets verts
- Déplacement des caissons DEEE et DDS en bas de quai pour accès sécurisé des prestataires et des usagers,
- Mise en place de la vidéosurveillance afin de lutter contre les incivilités
- Définition d'un plan de circulation afin de sécuriser l'aire de manœuvre PL,
- Création d'un bassin de rétention des eaux d'extinction d'incendie afin de répondre à la réglementation.

Evolution des déchets collectés sur les déchetteries

	2017	2018	2019	Ecart 2018/2019
Encombrants	1680	1849	1986	7%
Bois	1052	1133	1268	12%
Ferraille	243	197	222	13%
Déchets verts	2230	2269	2484	9%
Cartons	208	226	241	7%
Gravats	1228	1018	1304	28%



L'ensemble des flux collectés en déchetterie connaît une hausse. La population est également en croissante augmentation sur le territoire de la Médullienne.



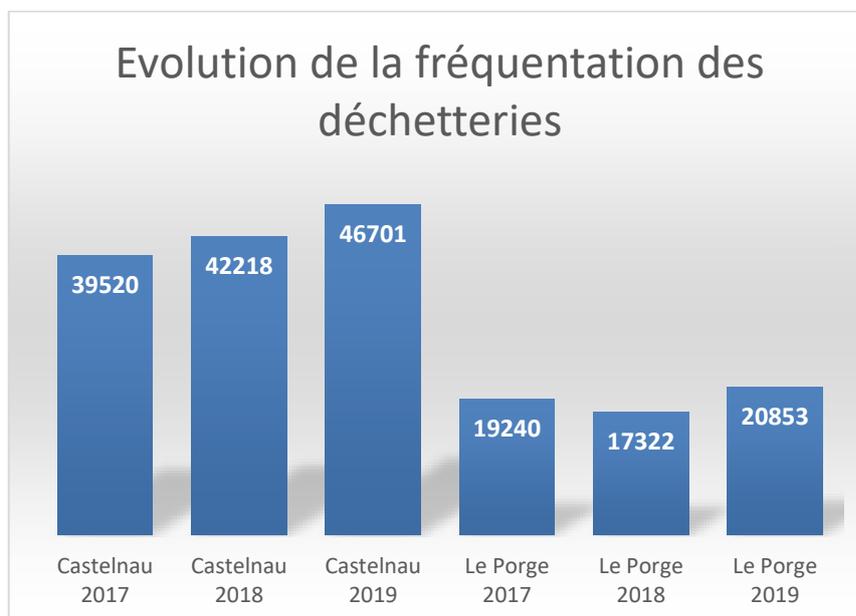
La plus grosse augmentation de tonnage concerne le flux de gravats. Pour faciliter leur dépôt, un aménagement du quai a été réalisé début 2019 sur les 2 déchetteries de la CDC Médullienne.

La fréquentation des déchetteries communautaires

Mois	Nombre de visites déchetterie Castelnau de Médoc	Nombre de visites déchetterie Le Porge
Janvier	2 639	1 172
Février	3 293	1 335
Mars	4 360	1 808
Avril	3 843	1 795
Mai	4 267	1 787
Juin	1 731	3 497
Juillet	4 412	1 902
Août	5 098	2 236
Septembre	4 432	1 539
Octobre	4 368	1 628
Novembre	4 186	1 157
Décembre	4 072	997
TOTAL	46 701	20 853

La déchetterie de Castelnau de Médoc accueille 2 fois plus de visiteurs que celle du Porge.

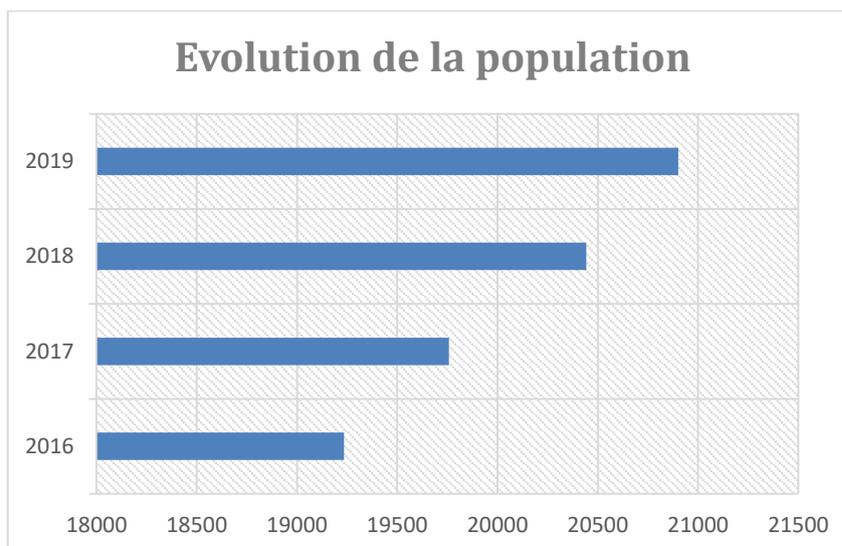
La fréquentation des déchetteries est de moins en moins saisonnière même si l'été reste toujours la période de l'année où se situe le pic de fréquentation.



La production de déchets sur le territoire de la Médullienne

1) Evolution de la population

	2016	2017	2018	2019
Population INSEE municipale	19234	19758	20443	20902
Evolution de la population		2,72%	3,47%	2,25%



	2018	2019
Tonnage collecté en Porte à Porte et Apport Volontaire en tonnes	7 218	7 417
Tonnage collecté en déchetteries en tonnes HORS GRAVATS	5 882	6 425
²TOTAL	13 910	15 146
Production de déchets collectés en Porte à Porte et Apport Volontaire en kg/an/hab.*	353	355
Production de déchets collectés en déchetteries en kg/an/hab.*(hors gravats)	288	307
Production totale de déchets ménagers en kg/an/hab.*	641	662

*La population prise en compte est la population INSEE municipale : 20 443 hab.

La production de déchets par habitant a progressé de 21 kg/an. Cette hausse est due au tonnage collecté en déchetterie. Le territoire de la Médullienne étant un territoire dynamique avec une forte progression démographique, la production de déchets liée aux constructions (neuves ou à rénover) ainsi qu'à l'entretien des espaces verts est en constante augmentation.

Comparatif par rapport aux moyennes nationales

	CDC Médullienne	moyenne en milieu mixte (rural/urbain) *	moyenne nationale*
Production de déchets collectés en Porte à Porte et Apport Volontaire en kg/an/hab.	351	326	345
Production de déchets collectés en déchetteries en kg/an/hab. (hors gravats)	307	203	148
Production totale de déchets ménagers en kg/an/hab.	659	529	493

* "La collecte des déchets ménagers par le service public en France Résultats 2013-2015" ADEME

Pour ce qui est de la collecte au Porte à Porte et en apport volontaire, la production de déchets d'un habitant de la CdC Médullienne est dans la moyenne nationale.

En revanche, concernant les déchets apportés en déchetteries, la production de déchets sur la CdC Médullienne est bien au-delà des moyennes nationales. Cela s'explique par le fait que les professionnels sont acceptés sur les déchetteries alors que cela n'est pas forcément le cas partout en France.

	CDC Médullienne	moyenne en milieu mixte (rural/urbain)*	moyenne nationale*
Ordures Ménagères	268	243	269
Recyclables (emballages + papier)	36	48	47
Verre	47	35	29

* "La collecte des déchets ménagers par le service public en France Résultats 2013-2015" ADEME

Les résultats exposés dans le tableau ci-dessus montrent la nécessité de réaliser une stratégie de communication adaptée au développement du tri.

Cela afin de réduire la part d'Ordures Ménagères et ainsi augmenter la part des recyclables.

Le coût du service public de gestion des déchets

a) Dépenses par type d'activités

Infos :

Le marché de gestion des déchets sur le territoire de la CDC a été attribué en 2016 pour une durée de 6 ans.

Les attributaires sont les suivants :

1. VEOLIA :

- Lot 1 prestation de collecte en port à porte et en apport volontaire des déchets ménagers et assimilés
- Lot 2 prestation de transfert des déchets ménagers et assimilés
- Lot 3 prestation de tri et de conditionnement des emballages recyclables et des papiers
- Lot 5 prestation de gestion des déchetteries communautaires et du transport et traitement des déchets issus des déchetteries
- Lot 6 prestation de valorisation et de traitement du bois

2. Groupement

ASTRIA/PENA :

- Lot 4 prestation de traitement des ordures ménagères

3. PENA :

- Lot 7 prestation d'évacuation et de traitement des déchets dangereux des ménages

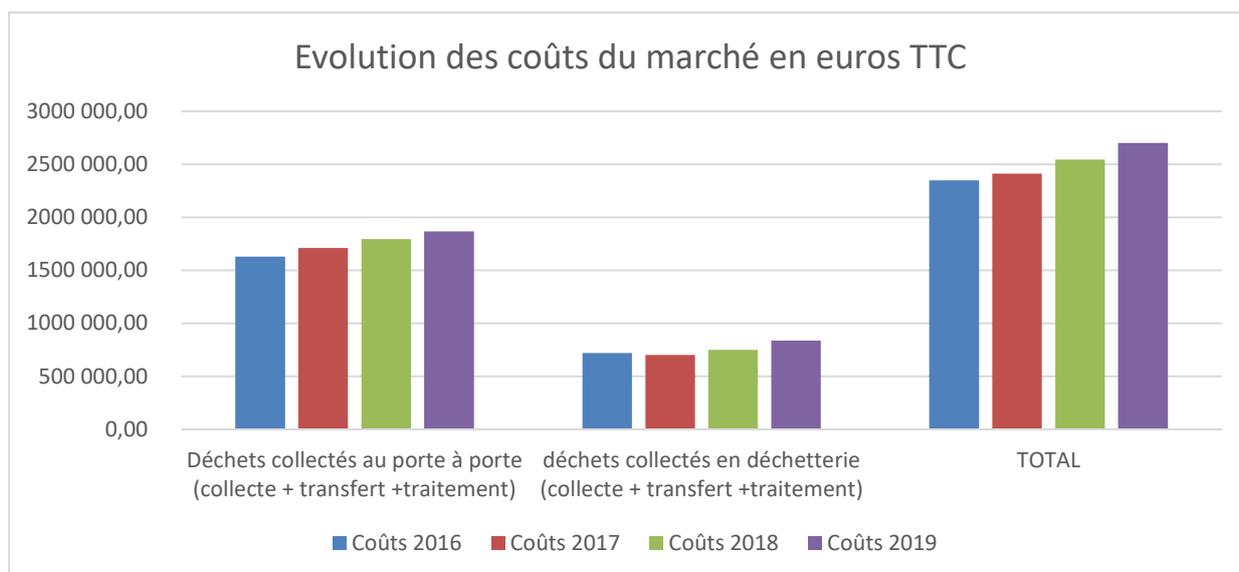
2019	Coût des déchets collectés au porte à porte	Coût des déchets collectés en déchetterie	TOTAL
Janvier	149 142,62 €	50 573,06 €	199 715,68 €
Février	132 170,03 €	50 604,17 €	182 774,20 €
Mars	130 025,60 €	66 051,23 €	196 076,83 €
Avril	128 428,46 €	64 800,37 €	193 228,82 €
Mai	145 633,07 €	64 068,30 €	209 701,37 €
Juin	144 314,33 €	62 943,85 €	207 258,18 €
Juillet	173 673,53 €	61 472,95 €	235 146,48 €
Août	153 206,70 €	68 246,81 €	221 453,51 €
Septembre	135 593,21 €	63 892,76 €	199 485,98 €
Octobre	139 814,42 €	75 618,16 €	215 432,58 €
Novembre	132 926,84 €	66 159,97 €	199 086,81 €
Décembre	131 179,81 €	65 576,72 €	196 756,53 €
Total en euros HT	1 696 108,62 €	760 008,35 €	2 456 116,97 €
Total en euros TTC	1 865 719,49 €	836 009,18 €	2 701 728,67 €

Evolution des coûts du marché en euros TTC	Coût des déchets collectés au porte à porte	Coût des déchets collectés en déchetterie	TOTAL
Coûts 2016	1 629 797,20	718 608,60	2 348 405,81
Coûts 2017	1 708 879,67	703 008,17	2 411 887,84
Coûts 2018	1 795 064,77	750 212,58	2 545 277,35
Coûts 2019	1 865 719,49	836 009,18	2 701 728,67
Ecart n/n-1 en %	4%	11%	6%

Le montant du marché de gestion des déchets est de 2 701 728,67 euros TTC pour l'année 2019.

Il a augmenté de 6% par rapport à 2018 du fait de l'effet volume.

La plus grosse augmentation concerne les déchets collectés en déchetterie en raison de la hausse importante des tonnages.



b) Dépenses par prestataires

	Véolia	Groupement Astria/Pena	Pena
Janvier	149 392,37 €	46 246,11 €	4 077,21 €
Février	137 821,29 €	41 986,39 €	2 966,51 €
Mars	149 833,57 €	41 146,40 €	5 096,86 €
Avril	146 984,96 €	41 730,16 €	4 513,71 €
Mai	160 714,86 €	45 293,40 €	3 693,11 €
Juin	155 969,16 €	46 978,21 €	4 310,80 €
Juillet	174 172,68 €	57 028,37 €	3 945,42 €
Août	166 395,29 €	49 737,54 €	5 320,68 €
Septembre	151 637,56 €	42 679,14 €	5 169,28 €
Octobre	166 187,88 €	44 256,42 €	4 988,28 €
Novembre	152 285,92 €	43 781,32 €	3 019,57 €
Décembre	151 123,50 €	43 502,55 €	2 130,49 €
Total en euros HT	1 862 519,04 €	544 366,01 €	49 231,92 €
Total en euros TTC	2 048 770,95 €	598 802,61 €	54 155,11 €

1) Recettes liées au marché de gestion des déchets

a) Matériaux issus des déchetteries

Matériaux issus des déchetteries	2017 (en € TTC)	2018 (en € TTC)	2019 (en € TTC)	Ecart n/n-1
Carton déchetterie	13 599	15 501	14 568	-6%
papier déchetterie	1 551	714	1 857	160%
Ferraille	13 789	10 943	6 139	-44%

Batterie	1 782	4 505	4 430	-2%
DEEE	6 566	6 458	6 608	2%
TOTAL rachat	37 287	38 121	33 602	-12%

*DEEE : Déchets d'équipement électrique et électronique (Ecrans, réfrigérateurs, ordinateurs,...)

b) Matériaux issus des collectes Porte à Porte et Apport Volontaire

Matériaux issus des collectes PAP et AV	2017 (en € TTC)	2018 (en € TTC)	2019 (en € TTC)	Ecart n/n-1
Carton	22 290	11 645	9 605	-18%
ELA	42	157	137	-13%
ALU	2 077	5 894	1 640	-72%
ACIER	4 014	3 003	4 542	51%
Plastiques	15 272	19 506	23 971	23%
papier collecte	33 535	23 514	16 850	-28%
Verre	24 240	26 145	27 013	3%
TOTAL rachat	101 470	89 864	83 758	-7%

*PEHD, PET Clair et PET foncé sont les résines plastiques qui composent les bouteilles et flacons en plastique recyclables.

Promotion du compostage individuel

1) Distribution de composteurs

La CDC Médullienne distribue des composteurs bois et plastiques aux habitants de son territoire.

En 2019, 189 composteurs ont été distribués.

2) Interventions et animations

Les agents de la CDC Médullienne tiennent un stand de promotion du compostage individuel lors de manifestations :

- Foire de Sainte-Hélène le 21 septembre 2019
- Marché Eco-Acteurs le 29 septembre 2019
- Foire de Salaunes le 6 octobre 2019

Qui est concerné ?

Producteurs de déchets, publics ou privés, autres que les ménages.

Pourquoi mettre en place la redevance spéciale ?

-  Elle est obligatoire,
-  évite de faire payer les déchets non ménagers par les ménages,,
-  incite les producteurs professionnels au tri de leurs déchets et les sensibilise à la gestion des déchets.

Quels déchets ?

Les déchets assimilables à ceux des ménages lorsqu'ils peuvent être éliminés dans les mêmes conditions que les déchets des ménages.

Comment la redevance est-elle calculée ?

Plusieurs facteurs :

-  Le volume et le nombre des bacs utilisés qui dépendent de l'activité et de la citoyenneté de l'usager
-  La fréquence hebdomadaire des collectes qui dépend de l'organisation mise en place par la collectivité
-  Le nombre de semaines d'activité qui dépend de l'usager
-  Le prix au litre facturé par type de déchet (voté par le Conseil Communautaire) qui résulte du calcul par la collectivité du coût de collecte et de traitement du déchet

La Redevance Spéciale

COMMUNES	2019	2018	VARIATION EN % (2018/2019)
AVENSAN	20 923,35 €	11 595.18 €	9%
BRACH	940,41 €	1 266.18 €	-19%
CASTELNAU-DE-MEDOC	59 372,61 €	42 692.51€	11%
LISTRAC-MEDOC	18 390,47 €	11 348.31 €	8%
MOULIS-EN-MEDOC	15 694,53 €	14 242.16 €	-19%
LE PORGE	81 543,54 €	59 210.35 €	-2%
SAINTE-HELENE	19 455,83 €	7 470.25 €	-1%
SALAUNES	6 434,32 €	4 568.65 €	-3%
SAUMOS	735,07 €	0 €	0%
LE TEMPLE	1 385,30 €	971.61€	-11%
TOTAL	224 875.43 €	153.365.20 €	1%

Service Public d'Assainissement Non Collectif



Le nombre d'installations d'assainissement non collectif recensé sur le territoire de la Communauté de Communes Médullienne est estimé à 2000 installations.

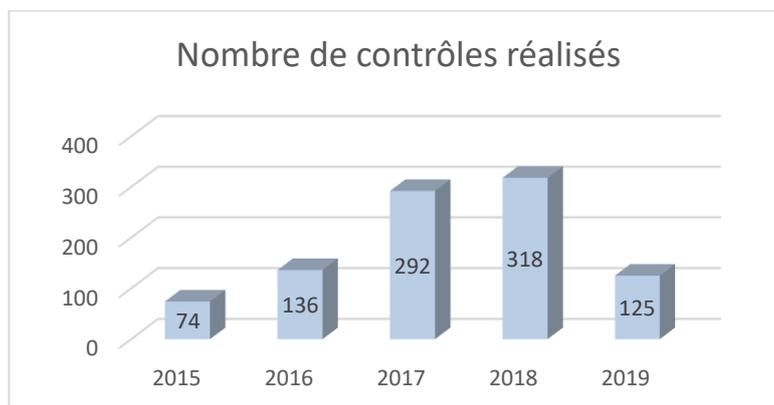
21 % des habitations du territoire sont concernées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif soit 1 habitation sur 5.

Zoom

L'agence de l'eau Adour Garonne n'octroie plus d'aides aux contrôles, à compter de 2019.

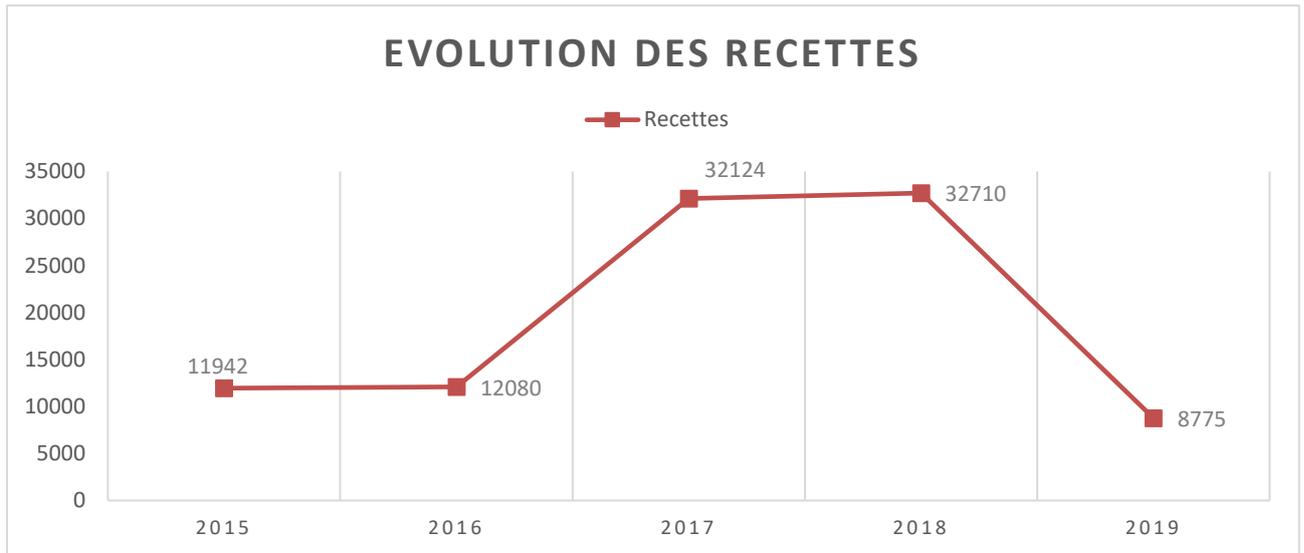
La campagne de contrôles des installations existantes se poursuit sur les communes de Le Temple, Avensan et Moulis en Médoc.

Evolution du nombre de contrôles et des recettes



2015 2016 2017 2018 2019

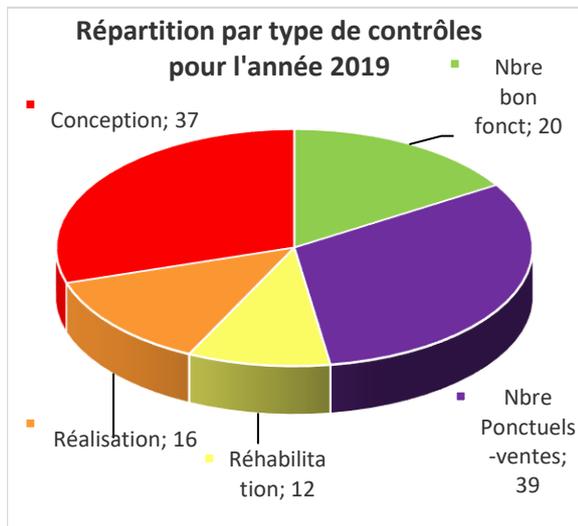
<i>Contrôles</i>	7 480 €	8 530 €	23 165 €	26 160 €	8 775 €
<i>Subvention AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE</i>	4 462 €	3 550 €	8 959 €	6 550 €	0 €
TOTAL	11 942 €	12 080 €	32 124 €	32 710 €	8 775 €



On constate une forte baisse des recettes en 2019, il y a deux explications à cela :

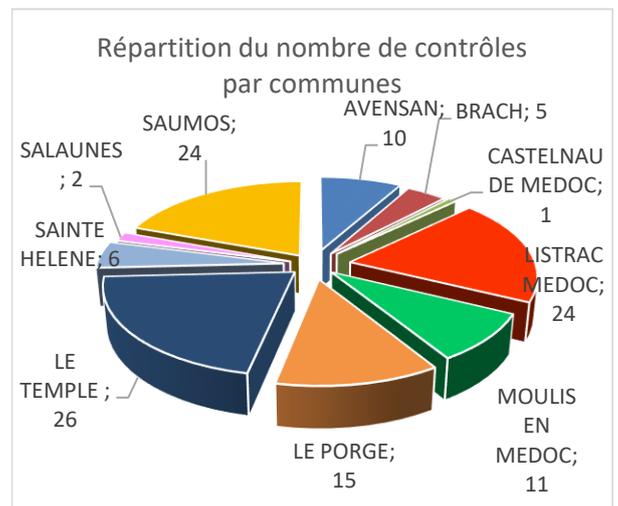
- La technicienne du Service Public d'Assainissement Non Collectif a été absente de Décembre 2018 à Juillet 2019 suite à un congé maternité. La campagne de contrôle des assainissements existants a donc été interrompue ;
- Les aides de l'Agence de l'Eau ont cessé, elles représentaient entre 25 et 50 % des revenus du service ces dernières années.

Répartition par type de contrôles



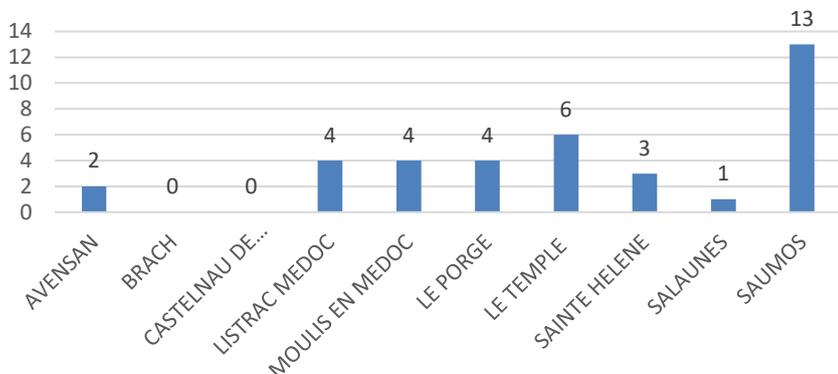
On constate que les contrôles dans le cadre des transactions immobilières et les dossiers de conception représentent une forte majorité des contrôles effectués en 2019 (61%).

Répartition des contrôles par communes



Les communes totalisant le plus de contrôles sur l'année 2019 sont Le Temple (26 contrôles), Saumos (24 contrôles) et Lustrac Médoc (24 contrôles). En effet, ces trois communes font parties des plus concernées par l'assainissement non collectif.

Nombre de dossiers de conception traités
2019



Les contrôles de conception

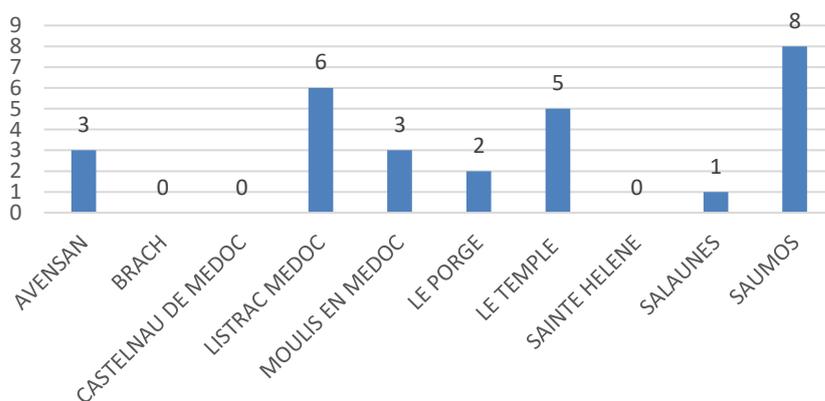
En 2019, 37 dossiers de conceptions ont été traités, soit 9 dossiers de plus qu'en 2018.

Les contrôles de réalisations des travaux

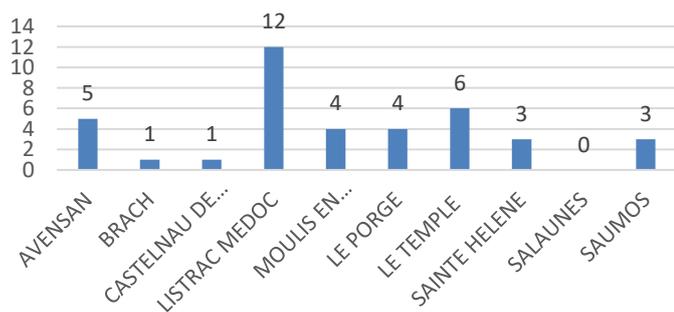
En 2019, 28 contrôles de réalisation de travaux ont été effectués sur le secteur de la CdC. Il faut savoir que 16 de ces chantiers ont été réalisés suite à un dépôt de permis de construire et les 12 autres sont des réhabilitations.

Il n'y a eu aucun chantier sur les communes de Brach, Castelnau-de-Médoc et Sainte Hélène.

Nombre de contrôles de réalisation/réhabilitations effectués 2019



Nombre de contrôles de vente effectués en 2019



Les contrôles dans le cadre d'une transaction immobilière

En 2019, 39 contrôles dans le cadre d'une vente ont été réalisés. La majorité de ces contrôles ont été effectués sur les communes de Listrac-Médoc, Le Temple et Avensan.

Le nombre de vente a légèrement augmenté par rapport à 2018. Plus la campagne de contrôle des assainissements existants avancera plus le nombre de contrôle dans le cadre des ventes va diminuer car les comptes rendus sont valables 3 ans.

Lecture Publique

L'année 2019 a vu l'émergence de partenariats solides et la continuité des projets lancés en 2018.

Les objectifs pour l'année 2019 étaient les suivants :

- Accompagner la création d'une ludobibliothèque au Temple
- Rééditer le guide du lecteur
- Réaliser un état des lieux complet du Réseau Médullien des bibliothèques et un diagnostic de l'action culturelle sur le territoire
- Effectuer un travail de fond sur les collections

Réalisation 2019

➤ Inauguration de Pass"Temple

Pendant les travaux, la ludobibliothécaire, aidée des coordinatrices et de bénévoles, s'est attelée à la constitution des collections (achat et traitement de 1200 documents) et à la préparation de l'inauguration.

La ludobibliothèque Pass"Temple a été inaugurée le 25 mai 2019.



➤ Mets du lien... naturellement !

De mai à juillet, une nouvelle manifestation culturelle a été organisée avec les bibliothèques du réseau sur le thème de la nature et de l'écocitoyenneté. Les actions menées étaient gratuites, destinées à tous les publics, et réalisées avec de multiples partenaires (SPL Enfance-Jeunesse, Ecoacteurs en Médoc...) **Plus de 650 personnes y ont participé.**

➤ Manifestations nationales

Le Réseau a également participé à d'autres actions :

- Nuit de la Lecture
- Printemps des poètes
- Semaine Nationale de la Petite Enfance
- Partir en Livre
- Semaine Européenne de Réduction des Déchets

➤ Cache-Cache en Médoc

En 2019, trois cartes ludiques ont été créées à l'issue d'ateliers menés par Camille Piantanida, où ont participé aussi bien des adultes que des enfants. On peut désormais explorer les communes de Castelnau, Le Porge et Moulis pour résoudre des énigmes. Ce projet, en partenariat avec l'Office de Tourisme, vous propose également de rechercher des géocaches au moyen de l'application Geocaching. Les autres communes suivront, en 2020 et 2021.

➤ De nouveaux partenariats

L'arrivée d'une deuxième coordinatrice a permis de créer des partenariats solides avec la SPL Enfance-Jeunesse, les écoles et le RAMP. Des animations et des lectures ont été proposées aux enfants sur les thèmes exploités lors des manifestations du réseau.

➤ **300 € par commune pour animer le Réseau**

L'opération a été reconduite cette année, sur de nouveaux projets :

- Avensan : Spectacle « Fleur de Volcan »
- Brach : Sortie nature et ateliers créatifs
- Castelnau : Spectacle « Entre les pages »
- Lustrac : achat de robots pour animation numérique
- Le Porge : achat d'un tapis
- Le Temple : Ateliers créatifs
- Moulis : Atelier carte de voeux
- Sainte-Hélène : Atelier « Des arts et des lettres »
- Salaunes : intervention d'un caricaturiste
- Saumos : Nuit des étoiles et atelier zéro déchet



➤ **Un état des lieux pour de nouveaux financements**

Sollicité par la DRAC Nouvelle-Aquitaine pour signer un Contrat Territoire-Lecture, le Réseau Médullien s'engage vers l'avenir ! Un état des lieux a été réalisé afin que les élus décident des objectifs d'amélioration du service sur les prochaines années. A la clé, un financement de 50% de la part de l'Etat.

Statistiques

➤ **Abonnés**

4 401 abonnés, mais seulement **2 572** inscrits actifs (ayant emprunté un document dans l'année).

- 47 % de 0-12 ans
- 7 % de 13-24 ans
- 35 % de 25-59 ans
- 11 % de 60 ans et plus

Les inscriptions continuent d'augmenter légèrement. A l'échelle du territoire, le taux d'inscrits est un peu inférieur à la moyenne nationale.

➤ **Prêts**

La tendance se poursuit à la hausse avec **17 % de prêts en plus, soit 65 861 prêts en 2019.**

Une majorité des emprunts concernent la littérature de jeunesse (73 %), avec une forte popularité des albums et de la bande dessinée. Chez les adultes, la fiction est la plus prisée, et notamment le roman policier. Les livres les plus empruntés en 2019 sont, pour la jeunesse *Chi, une vie de chat* de Konami Kanata, pour les ados *Harry Potter et la chambre des secrets* de J. K. Rowling et pour les adultes *Gran paradiso* de Françoise Bourdin.

➤ **Fonds documentaire et acquisitions**

41 885 documents composent le catalogue commun (livres, magazines, CD, DVD, jeux)

3 001 livres, **66** CD, **55** DVD, **353** jeux, **22** abonnements ont été achetés.

667 livres ont été donnés aux bibliothèques

2 575 documents ont été empruntés par les bibliothèques auprès de Biblio.gironde

➤ **Effectifs**

	Salariés	Bénévoles	Evolution
Brach	0	6	
Castelnau	1	6	
Lustrac	1	12	+2 bén.
Le Porge	0	8	
Ste-Hélène	2	3	-1 bén.
Salaunes	0	8	+2 bén.
Saumos	0	6	+1 bén.
Le Temple	1	2	+2 bén.
TOTAL	5 soit 3,21 ETP*	51 soit 4,83 ETP	+4 bén.

*ETP : Equivalent Temps Plein

L'effectif reste stable mais le temps de bénévolat baisse.

➤ Amplitude horaire

Les bibliothèques sont ouvertes **87h30** par semaine. L'ouverture de Pass'Temple a permis d'étendre cette amplitude au samedi après-midi, où jusqu'alors aucune bibliothèque n'était ouverte. En revanche, les fermetures saisonnières ont de nouveau augmenté malgré les permanences des coordinatrices, **passant de 16 semaines en 2018 à 29 semaines en 2019.**

En dehors des horaires d'ouverture, de nombreuses tâches sont réalisées : accueils de groupes, achat ou emprunt de documents, préparation d'animations... mais aussi formation : les bibliothécaires ont suivi 306h de formation en 2019.

➤ Biblionavette et réservations

9 107 déplacements au total, **soit 175 transferts de livres** par navette en moyenne. **C'est 78 % de plus par rapport à 2018.**

Toutes les bibliothèques profitent de ce service et le dépôt d'Avensan est nettement plus sollicité. Les documents les plus déplacés sont les albums (26 %), les romans adultes (15%), la BD jeunesse (13%) et les romans enfants (7%).

➤ Communication

256 publications sur Facebook concernent les bibliothèques (cinq par semaine !)

Une newsletter mensuelle, envoyée par mail et déposée en mairie et en bibliothèque

283 actualités et 50 coups de cœur sur le portail web du Réseau Médullien

➤ Action culturelle

En plus des animations financées par les 300 €, et les manifestations en réseau, les bibliothèques ont organisé toute l'année des animations ponctuelles ou régulières :

- **450** accueils de groupes
- **76** lectures pour les 0-3 ans
- **32** lectures pour les 3-6 ans
- **39** ateliers créatifs
- **30** actions autour du jeu
- **22** rencontres

... mais aussi : 6 apérobiblios, 2 cafés littéraires, 14 expositions, 6 spectacles, 1 prix littéraire, 5 initiations à l'anglais, 2 salons du livre, 1 concert, 1 concours photo, des ateliers d'écriture, musicaux, numériques, et des tournois de jeux vidéo, et le lancement d'un atelier créatif pour créer un tapis de lecture !

ZOOM sur 2020

Contrat Territoire-Lecture : Ce dispositif proposé par la DRAC consiste en un plan pluriannuel d'actions co-financées à hauteur de 50 % par l'État. Il repose sur des objectifs précis, déterminés par les communes ou la Communauté de Communes, afin d'améliorer le service rendu aux usagers.

Suite à l'état des lieux réalisé sur le réseau et à la consultation de la population, les élus de la Sous-Commission Lecture Publique vont fixer les objectifs de ce contrat et procéder à sa signature, pour une entrée en vigueur en 2021.

Mets du lien... Ailleurs ! Le Réseau Médullien, en partenariat avec la CdC Médoc Estuaire, Biblio.gironde, la scène nationale Carré-Colonnes, l'IDDAC et la SPL Enfance-Jeunesse, va proposer à tous les publics une manifestation sur le thème de l'Ailleurs et de l'Autre. Entre spectacle vivant, médiation culturelle et ateliers, cette programmation amènera les participants à réfléchir sur leur manière d'appréhender la différence et à découvrir de nouvelles cultures.

La poursuite des projets déjà engagés : les partenariats avec les écoles, le RAMP, et les centres de loisirs seront renforcés. *Cache-Cache en Médoc* se poursuivra avec la réalisation des cartes d'Avensan, Brach, Sainte-Hélène, Salaunes et Le Temple. Enfin, le portail web du Réseau Médullien fera peau neuve, avec une interface moderne et adaptée à tous les supports de lecture.

Développement économique



Objectifs 2019

Les objectifs pour l'année 2019 étaient les suivants :

- **ZAE « Pas du Soc 2 » :**
 - Valider le périmètre définitif de la ZAC
 - Finaliser les études environnementales
 - Conduire la mission de maîtrise d'œuvre
 - Monter le dossier de création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)
 - En partenariat avec les représentants du futur Parc Naturel Régional Médoc, travailler avec les professionnels du bois pour le développement de la filière et des activités sur le territoire.
- **Zone artisanale de Brach : Poursuivre le projet de création de la ZA :**
 - Finaliser l'étude économique et environnementale
 - Lancer la mission de maîtrise d'œuvre
 - Engager la concertation avec les concessionnaires réseaux et études réseaux
 - Elaborer le permis d'aménager.
- **ZAE « Pas du Soc 1 » et « La Gare » :**
 - ZAE « Pas du Soc 1 » : Gérer l'entretien de la zone et améliorer son fonctionnement
 - ZAE « La Gare » : Gérer l'entretien de la zone et engager le projet d'extension.
- **Tiers-lieu(x) : Accompagner la création et le développement**
- **En partenariat avec les entreprises et les CdC du Médoc, contribuer au développement de la filière « Composites ».**

Réalisations 2019

1/ Projets d'aménagement des zones d'activités économiques

➤ Création de la zone d'activités économiques « Pas du Soc 2 » à Avensan

Validation du périmètre définitif de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

Lors du lancement de la procédure ZAC (juin 2018), le périmètre d'études avait été présenté de façon élargie, sous réserve d'ajustements liés à la concertation :



Ce périmètre d'études proposé à la concertation préalable comprenait des terrains appartenant à la Communauté de Communes Médullienne d'une superficie d'environ 33 ha et des terrains privés sur ses franges est (6,5 ha) et nord (1,8 ha).

Le périmètre définitif devait être arrêté, avec ses éventuels ajustements, suite au bilan de la concertation préalable.

Fin 2018 et au cours du 1^{er} semestre 2019, dans le cadre de la concertation publique préalable à la création de la ZAC, la Communauté de Communes Médullienne a organisé une réunion et des échanges ciblés avec les propriétaires des terrains inclus dans le périmètre d'étude, pour préciser les intentions du projet, les démarches d'études environnementales et les modalités d'intégration ou d'exclusion du périmètre de la ZAC selon le libre choix des propriétaires.

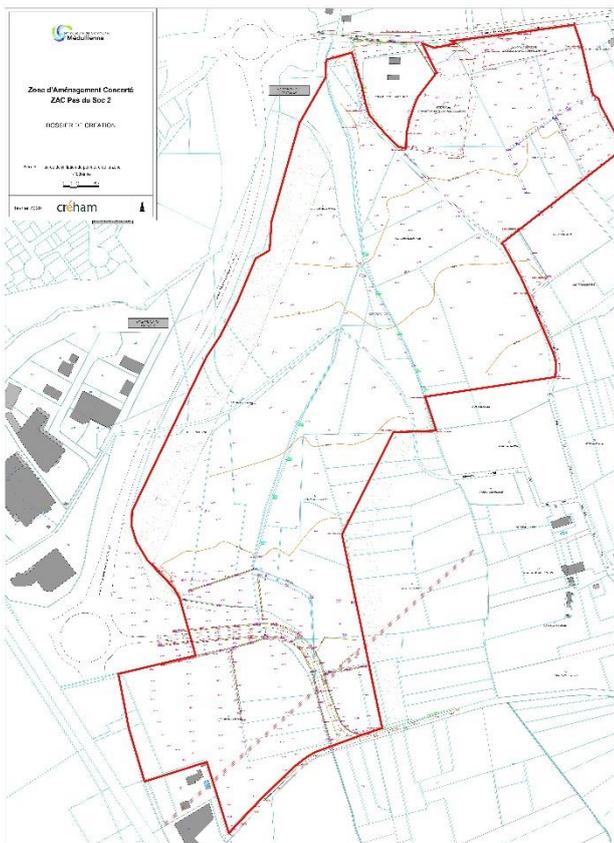
Rapport d'activités 2019

Il en est ressorti :

- D'une part : les propriétaires privés du terrain situé à l'est de la zone ont fait le choix de ne pas autoriser les études environnementales complémentaires sur leur terrain et de ne pas l'intégrer dans la ZAC.
- D'autre part : les propriétaires privés des 2 terrains situés au nord de la zone (Madame RABI, Messieurs DOUMEINS) ont fait le choix d'intégrer les études environnementales pour être dans la ZAC et ont aussi proposé de vendre leur terrain à la Communauté de Communes. Les acquisitions de ces 2 terrains sont effectives depuis août et septembre 2019.

En parallèle, la Communauté de Communes Médullienne a procédé à un échange parcellaire avec la SCI Le Battant afin de régulariser le contour des parcelles traversées chacune par le chemin rural.

Fin 2019, la Communauté de Communes Médullienne maîtrise l'intégralité du foncier de la ZAC, soit 35,29 ha.



Finalisation

En 2019, la Communauté de Communes Médullienne a poursuivi les études pré-opérationnelles nécessaires au dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale, préalable indispensable à l'aménagement de la ZAC « Pas du Soc 2 ».

Outre l'étude d'impact (réalisée en 2018), le Bureau d'études ENVOLIS (chargé des études environnementales) et ses co-traitants ont finalisé :

- **le dossier de demande d'autorisation de défrichement.** Pour ce faire, la CdC Médullienne a retenu, en septembre 2019, à l'issue d'une procédure d'appel d'offres, la société XP Bois chargée de mettre en œuvre un projet de boisement compensateur.
- **le plan de gestion « Zones humides ».** Pour ce faire, la CdC Médullienne a engagé des négociations avec M. Porcheron pour l'acquisition de parcelles à Avensan, et obtenu de la commune de Brach la mise à disposition d'une parcelle, permettant de compenser les surfaces de zones humides détruites par le projet d'aménagement.
- **la demande de dérogation pour les espèces protégées ;**
- **l'étude du potentiel de développement en énergies renouvelables (mai 2019).**

Une réunion a été organisée avec les services de l'Etat en juin 2019, afin de leur présenter une synthèse des résultats des études et de ces documents.

Mission de maîtrise d'œuvre

Plusieurs réunions de travail en groupe technique (février, novembre), en commission « Développement économique » (mai) et avec les concessionnaires réseaux (mars) ont permis une présentation régulière de l'avancement de l'élaboration de l'Avant-Projet d'aménagement par **le Bureau d'études BERCAT (maître d'œuvre).**



Rapport d'activités 2019

Procédure ZAC

Lors du Conseil Communautaire du 26 juin 2018, par délibération, ont été approuvés le lancement de la procédure de ZAC (zone d'aménagement concerté), précisé le périmètre d'études et définies les modalités de la concertation préalable.

A ce titre :

- Un dossier de consultation incluant cette délibération et la carte représentant le périmètre d'études de la ZAC ont été mis à la disposition du public au siège de la CdC Médullienne, en juillet 2018. De même un registre a été ouvert pour recueillir les observations du public.
- Plusieurs articles ont été publiés sur le site Internet de la CdC Médullienne, dans les bulletins municipaux et dans la presse locale pour informer de l'avancement du projet.

En 2019, ont été organisées, à l'attention du grand public :

- 2 permanences : les 11 juillet et 24 septembre 2019 (2 demi-journées) dans les locaux de la CdC Médullienne (annexe) à Castelnau-de-Médoc

2 réunions publiques : les 10 septembre 2019 à Avensan et 17 septembre 2019 à Brach



Envoyé en préfecture le 22/03/2021
Reçu en préfecture le 22/03/2021
Affiché le
ID : 033-243301889-20210318-DEL230321-DE

Des premières rencontres avec les professionnels du Bois, entreprises locales (ADAM, Maison Bois COUREAU, Perle d'Ebène) et partenaires institutionnels (Région Nouvelle-Aquitaine, CODEFA, Association des communes forestières) ont été organisées.

➤ Requalification de la zone d'activités économiques « Pas du Soc 1 » à Avensan

Le projet de requalification de la ZAE « Pas du Soc 1 » est conduit par la CdC Médullienne conjointement et en parallèle du projet d'extension de la ZAE sur le secteur de « Pas du Soc 2 ».

Dans ce cadre, le plan de bornage a été actualisé (février 2019).

A l'issue de cette actualisation du bornage, des négociations ont été engagées avec le Conseil Départemental pour l'acquisition d'une parcelle et avec l'entreprise INTERMARCHÉ pour un réaménagement foncier.

➤ Création d'une zone artisanale à Brach

Etude économique et environnementale préalable

L'étude économique et environnementale préalable à l'aménagement de la ZA de Brach, initiée fin 2018, se décline en 2 volets :

- 1 volet économique et aménagement urbain, animé par le bureau d'études CREHAM
- 1 volet environnemental, assuré par le bureau d'études ENVOLIS.

Cette étude a permis à la CdC Médullienne de disposer, fin 2019 :

- d'un schéma d'implantation prévisionnel,
- de l'étude hydrogéologique,
- ainsi que du diagnostic écologique, comprenant la délimitation des zones humides et l'inventaire des habitats naturels (flore et faune).

Le projet a fait l'objet d'une demande d'examen au cas par cas auprès des services de l'Etat, au titre du Code de l'environnement. Suite à l'arrêté pris par la Préfète de la Nouvelle-Aquitaine, le 30 octobre 2019, le projet est soumis à une étude d'impact.



Désignation du maître d'œuvre

Au cours du 2^{ème} semestre 2019, après appel d'offres (4 offres reçues), la CdC Médullienne a sélectionné le bureau d'études EVEN BTP pour réaliser les études de maîtrise d'œuvre.

2/ Gestion et entretien des zones d'activités économiques communautaires

Depuis le transfert de compétences (1^{er} janvier 2017), la CdC Médullienne est responsable de la gestion et de l'entretien des 2 zones d'activités économiques communautaires :

- ZAE « Pas du Soc 1 » à Avensan
- ZAE « La Gare » au Porge.

A ce titre, des travaux d'entretien et d'amélioration de la circulation et du stationnement (voirie, espaces verts) ont été réalisés sur ces deux zones en 2019.



3/ Accueil, information et accompagnement des porteurs de projets et des acteurs économiques

65 porteurs de projet économique ont contacté la CdC Médullienne en 2019, à la recherche d'un terrain ou d'un local pour s'implanter, dont **41 nouveaux contacts**. Les demandes concernent principalement une **implantation en ZAE** (et en particulier sur les futures ZAE « Pas du Soc 2 » et ZA à Brach), mais également en cœur de ville (commerces), notamment à Avensan, Castelnau-de-Médoc, Le Porge, Listrac-Médoc et Salaunes.

15 contacts ont donné lieu à un rendez-vous, en présence ou non d'un élu.

2 implantations ont abouti : LIDL (ouverture en octobre 2019) et Kiloutou à Castelnau-de-Médoc. Plusieurs projets se poursuivent en 2020.

4/ Suivi des projets de création de tiers lieu

Une étude sur la création d'un (ou de plusieurs) espace(s) de travail partagé (« coworking ») sur le territoire de la CdC Médullienne avait été réalisée en 2013.



Un premier projet sur Castelnau-de-Médoc a été initié en 2018 par trois entrepreneurs individuels et accompagné par la CdC Médullienne (recherche du local + aide financière au démarrage de la CdC Médullienne).

Après plusieurs mois de travail du collectif, l'association « L'Escale », composée d'une dizaine de personnes, a été créée fin septembre 2018.

Le local a été inauguré le 7 février 2019 en présence, notamment, des élus de la CdC Médullienne

5/ Animation du partenariat économique avec les acteurs locaux

Afin de développer le réseau avec les acteurs économiques locaux, la CdC Médullienne a organisé et participé à plusieurs instances :

Partenariat avec le PNR Médoc, les Communautés de communes du Médoc, le SMERSCoT

Projets suivis en 2019 : contribution à

- la structuration du Cluster « Composite »
- l'élaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs du SCoT
- l'élaboration du Contrat Région-Pays.

Partenariat avec les acteurs institutionnels

- Participation aux réunions du SPEL (Service Public de l'Emploi Local), animées par le Sous-Préfet
- Organisation de 2 rencontres avec les partenaires du réseau « Entreprendre en Nouvelle-Aquitaine » (ADIE, chambres consulaires - CCI et Chambre de Métiers, Coop'Alpha, France Active, Initiative Gironde) => suite à ces rencontres, 2 permanences de proximité pour les porteurs de projet (création ou reprise d'entreprise) ont été mises en place sur le territoire de la CdC Médullienne : Coop'Alpha et France Active (à partir de septembre 2019)
- Inauguration du Bus de l'Artisanat => passage, une fois par mois, du Bus de l'Artisanat à Castelnau-de-Médoc (à partir d'avril 2019).
- Rencontres avec la CCI et le Club des entrepreneurs du Médoc : présentation du Livre blanc, RDV avec le nouveau Président du Club, salon SESAME.
- Partenariat avec Bordeaux Métropole.

Animation de la commission « Développement économique »

4 réunions ont été organisées en 2019 (mars, mai, juin et septembre).

Logement et cadre de vie



Les objectifs pour l'année 2019 étaient les suivants :

1/ Logement : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale et son volet Renouvellement Urbain (RU) multisites

- Finaliser l'étude pré-opérationnelle à l'OPAH
- Préparer le lancement opérationnel de l'OPAH et de son volet RU multisites

2/ Accueil des Gens du Voyage :

- Gestion et entretien des aires d'accueil GV : recrutement d'un nouveau prestataire pour la période 2020-2024
- Recrutement d'un référent « Accueil des Gens du Voyage »
- Procédure d'expulsion

Réalisations 2019

1/Logement : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale et son volet Renouvellement Urbain (RU) multisites

➤ Finalisation de l'étude pré-opérationnelle à l'OPAH

Le diagnostic mené dans le cadre du Plan Départemental de l'Habitat (2015) a permis de mettre en évidence que le territoire de la Communauté de Communes Médullienne dispose d'un parc privé de logements anciens souvent vétuste, parfois indigne, énergivore et peu adapté au handicap et au vieillissement, et que la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), en partenariat avec l'Anah et le Département de la Gironde, permettrait de proposer aux propriétaires occupants et aux bailleurs privés une offre de services en matière d'ingénierie et d'aides financières afin de les inciter et de les aider à rénover leur bien immobilier.

En conséquence, une étude pré-opérationnelle a été lancée en avril 2018.

Cette étude comprenait 2 missions :

- Mission 1 : étude pré-opérationnelle pour la mise en œuvre d'une OPAH de droit commun
- Mission 2 : volet "renouvellement urbain"

Chaque mission comportait une définition des enjeux à partir d'un diagnostic puis la définition des stratégies opérationnelles et du programme d'intervention.

Suite au diagnostic et à la définition des enjeux d'intervention, **le cabinet URBANIS**, chargé de l'étude pré-opérationnelle, a présenté, en février 2019 :

- une proposition de calibrage des objectifs de l'OPAH, illustrée par les études de faisabilité,
- un focus sur les actions de Renouvellement Urbain,
- les financements et calendriers prévisionnels.

Les conclusions de cette étude ont été rendues en mai 2019 (réunion du COPIL). Elles ont confirmé la nécessité de conduire un programme d'accompagnement à la réhabilitation de logements privés et permis de calibrer les objectifs de réhabilitations.

Les résultats de l'étude pré-opérationnelle ont été validés en Bureau communautaire (juin 2019).

➤ **Préparation du lancement opérationnel de l'OPAH et de son volet RU multisites**

Sur la base des objectifs quantitatifs et qualitatifs, du programme d'actions retenues (volet RU) et des enveloppes financières prévisionnelles, a été rédigée la convention de financement OPAH qui fixe le cadre d'intervention de chacun des partenaires dans le cadre de l'OPAH intercommunale et de son volet RU multisites.

Le projet de convention de financement OPAH a reçu l'avis favorable de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH) (réunie le 10 décembre 2019).

Elle sera soumise au vote du Conseil Communautaire de la CdC Médullienne et des Conseils Municipaux des communes, partenaires financiers (opération « façades »), en 2020.

Équipement Sportif



Compte tenu d'une offre en équipements aquatiques aujourd'hui sous-dimensionnée sur le territoire « Sud Médoc » au regard des besoins de la population en croissance constante et importante, l'enjeu est de compléter l'offre existante. En partenariat avec la Communauté de Communes Médoc Estuaire, la Communauté de Communes Médullienne souhaite étudier l'opportunité et la faisabilité d'une construction d'un ou de deux équipement(s) aquatique(s) aux vocations complémentaires.

Les objectifs pour l'année 2019 étaient les suivants :

- **Lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité commune pour la construction d'un ou de deux équipement(s) aquatique(s) aux vocations complémentaires sur le territoire « Sud Médoc »** (enveloppe prévisionnelle : 40 000 €)

RÉALISATIONS EN 2019

- **Lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité commune pour la construction d'un ou de deux équipement(s) aquatique(s) aux vocations complémentaires sur le territoire « Sud Médoc »**

A l'issue d'une procédure d'appel d'offres, portée par la CdC Médullienne pour le compte des 3 collectivités partenaires (CdC Médullienne, CdC Médoc Estuaire et Commune de Saint Aubin de Médoc), le bureau d'études « **AM Sport Conseil** » a été retenu, en novembre 2019, pour réaliser l'étude (pour un montant de 24 540 € TTC).

La convention de partenariat définissant les modalités de portage de l'étude et de répartition des frais entre les trois collectivités partenaires, a été approuvée en novembre 2019.

Un premier Comité de pilotage (COPIL) de « lancement de l'étude » a été organisé le 10 décembre 2019 à Saint Aubin de Médoc.

Accueil des Gens du Voyage



Gestion et entretien des aires d'accueil GV : recrutement d'un nouveau prestataire pour la période 2020-2024

Suite à la fin de la Délégation de Service Public (mars 2019), la gestion et l'entretien des aires d'accueil des Gens du Voyage ont été confiés à la société VAGO pour une période 8 mois, avant d'engager (octobre 2019) un nouvel appel d'offres pour recruter le prestataire chargé de cette gestion et de cet entretien pour la période 2020-2024.

A l'issue de cet appel d'offres, l'offre de la **société VESTA** a été retenue pour un montant de 171 792 € TTC pour une période d'1 an, renouvelable 3 fois par tacite reconduction, sans pouvoir excéder 4 ans (Conseil communautaire du 12 décembre 2019).

Recrutement d'un référent « Accueil des Gens du Voyage »

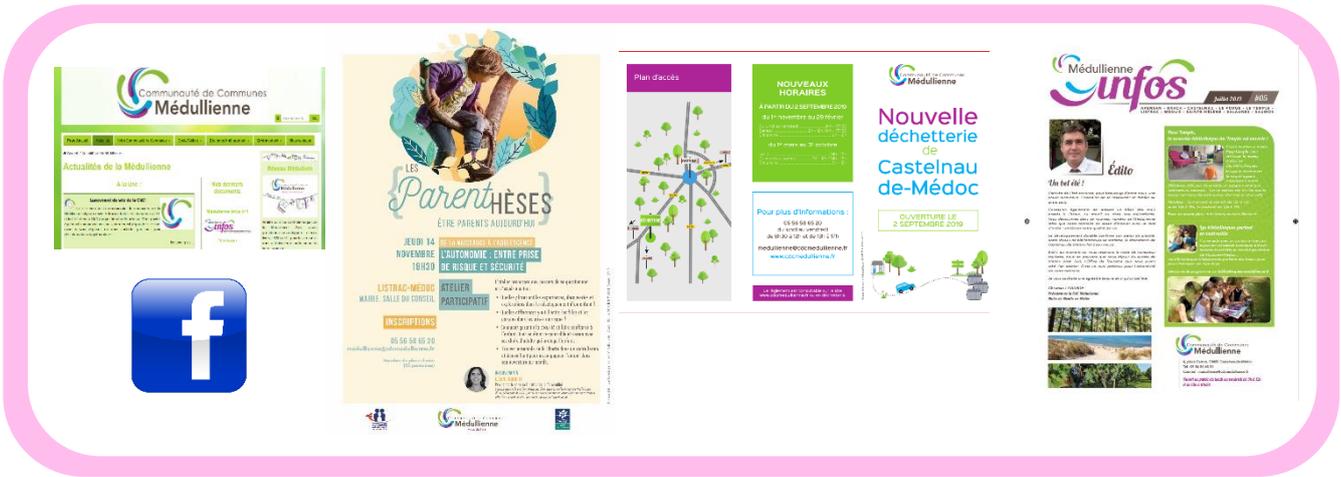
Afin de renforcer les moyens internes de la CdC Médullienne pour suivre plus précisément le dossier d'accueil des Gens du Voyage, le recrutement d'un référent « Accueil Gens du Voyage » a été engagé fin 2019.

Procédure d'expulsion

Une procédure d'expulsion à l'encontre de trois familles présentes sur l'aire de Sainte Hélène a été engagée fin 2019 et a abouti en février 2020.



Accueil des habitants / Communication



La Communauté de Communes Médullienne développe sa communication afin de diffuser des informations aux habitants du territoire et informer sur ses politiques publiques.

Chiffres clés :

Appels téléphoniques

8 683 appels

Accueils physiques

1 206 personnes accueillies

Visites sur le site Internet

64 450 visites

Nombre de « J'aime » sur Facebook

669 « J'aime »

Calendrier de ramassage des OM

7 000 calendriers

Appels téléphoniques et Accueils physiques

En 2019, la Communauté de Communes a comptabilisé 8 683 appels.

Elle a accueilli 1 206 personnes.

Facebook

669 « J'aime » au total, soit 197 de plus qu'en 2018 et 715 personnes abonnées à la page.

Site Internet

La page la plus consultée est celle qui permet d'accéder au site de BL ENFANCE. La tranche d'âge des personnes consultant le site est de 25/34 ans. Le nombre de messages reçus via le site est proche des 200.

Autres supports

- **Médullienne Infos** : En 2019 est paru le bulletin d'information #5.
- **Déchetteries** : Des flyers ont été distribués pour communiquer sur les travaux de la déchetterie de Castelnau-de-Médoc et sur les nouveaux horaires des 2 déchetteries communautaires.
- **« Parenthèses »** : Des affiches ont été conçues pour informer les parents sur ce programme d'animations/débats sur la parentalité.
- **Recrutement** : En 2019, les élus ont décidé d'embaucher un agent chargé de communication pour développer notre communication et accroître la notoriété.

Agenda 21



L'année 2019 a été marquée par la prise en charge des actions de l'agenda 21 par l'association Ecoacteurs en Médoc, dans le cadre d'une Convention de partenariat, adoptée par le Conseil Communautaire le 11 avril 2019.

Prévention des déchets

a. Compostage individuel :

Au 30 juin 2019, la Communauté de Communes Médullienne a fourni 87 composteurs, dans le cadre de l'Action 9 : Compostage individuel, dont :

- 57 bois,
- 30 PEHD.

10 bioseaux de 7 litres et 74 bioseaux de 10 litres ont été distribués (trois administrés ayant indiqué ne pas en avoir besoin).

b. Compostage collectif :

Depuis 2017 et l'adoption du PLPD, la CdC Médullienne est de plus en plus identifiée comme agissant en faveur de la réduction des déchets. Aussi, plusieurs structures ont spontanément sollicité le Service Agenda 21 pour obtenir un composteur. Le développement des collecteurs collectifs sera amplifié dans les années à venir.

Par décision du Président de la CdC, les Mairies peuvent bénéficier d'un kit de compostage à titre gracieux ; par décision du Bureau, les structures de la SPL, les centres de loisir et les crèches également.

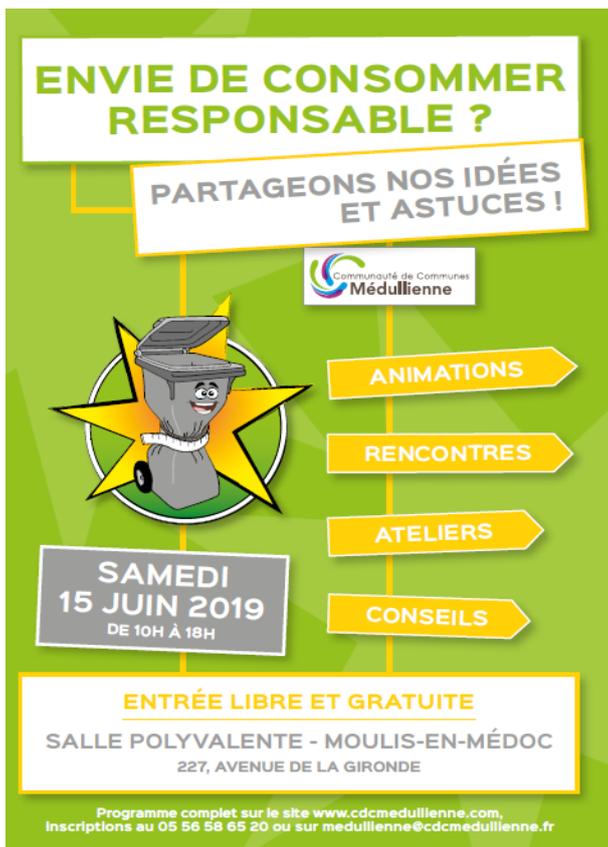
c. Sensibilisation : la Journée d'animations à Moulis-en-Médoc le 15.06.2019 :

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Développement Durable (mai-juin) et de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (novembre) s'est tenue un temps fort de sensibilisation organisée à Moulis-en-Médoc.

Cette journée avait pour thématique : « comment consommer responsable ? ». Quatre animations sur inscription et deux en accès libre, ainsi que des stands d'associations et de partenaires étaient proposés.

Environ 90 personnes sont venues sur les stands ; cette journée a également été l'occasion de distribuer la documentation.

S'y est également déroulé la remise des prix du concours photo « Nature et vous ! » organisé par le Service Lecture Public de la CdC Méduillienne.



ENVIE DE CONSOMMER RESPONSABLE ?

PARTAGEONS NOS IDÉES ET ASTUCES !

Communauté de Communes Méduillienne

ANIMATIONS

RENCONTRES

ATELIERS

CONSEILS

SAMEDI 15 JUN 2019
DE 10H À 18H

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

SALLE POLYVALENTE - MOULIS-EN-MÉDOC
227, AVENUE DE LA GIRONDE

Programme complet sur le site www.cdcmduillienne.com,
Inscriptions au 05 56 58 65 20 ou sur meduillienne@cdcmduillienne.fr

LE PROGRAMME

Camion zéro phyto avec Place aux Jardins Découvrez nos alternatives aux produits phytosanitaires.	10h - 18h
Ekotwist avec Ekolo[geek] Adoptez les gestes de consommation responsable et apprenez à préserver les ressources à travers ce jeu twist accessible dès 6 ans !	10h - 18h
Premiers pas vers le zéro déchet avec Les Alternatives de Lilly Lancez-vous dans le zéro déchet : dans votre cuisine, votre salle de bain... Sur inscription.	10h - 11h30
À la découverte des plantes des trottoirs avec Objectif Santé Environnement Venez déambuler dans le centre de Moulis-en-Médoc et posez toutes vos questions sur les plantes, l'entretien zéro phyto... Départ de la balade à la salle polyvalente. <i>Plaisirs sucrés à découvrir.</i>	11h et 16h
Moins gaspiller, mieux manger avec CREPAQ Apprenez à cuisiner les restes et à consommer « responsable ». Sur inscription. Dégustation surprise.	12h - 13h30
Tous au compost avec e-graine Initiez-vous au compostage et réservez votre composteur. Sur inscription.	14h - 15h30
Couches lavables avec Les Alternatives de Lilly Trouvez les couches lavables adaptées à vos enfants et à votre rythme. Sur inscription.	14h - 16h
Concours Photo « Nature et vous » avec le Réseau Méduillien des Bibliothèques Remise des prix du Concours.	16h
Économisons l'eau avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne Une exposition à découvrir tout au long de la journée.	10h - 18h

Seront présents également (sous réserve de confirmation) :
 Pays Médoc, Office de tourisme Médoc Plein Sud, Ecoacteurs en Médoc, CPIE Médoc, Syndicat Mixte du Bassin Versant des Jalles de Cartillon et de Castelnaud, Oiseau Lire.

PROGRAMME SUR NOTRE SITE
www.cdcmduillienne.com
INSCRIPTIONS SUR
meduillienne@cdcmduillienne.fr
 OU AU 05 56 58 65 20

Imprimé sur papier recyclé fabriqué sans chlore. Ne pas jeter sur la voie publique - © A R T E T O U C o m e t 2 0 1 9

d. Sollicitations des partenaires du territoire :**i. Temps fort : la journée Inter-centres du 19 juin 2019 :**

La SPL Enfance-Jeunesse Médullienne a organisé une journée Inter-centres en 2019 sur le thème du Développement Durable. Le Service Agenda 21 a été sollicité pour participer à sa définition lors d'une réunion de travail préparatoire. Par la suite, au cours de la journée même, la chargée de mission a représenté la CdC Médullienne, en apportant une exposition sur les économies d'eau empruntée à l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

ii. Médiathèque et écoles :

- La médiathèque de Sainte Hélène a emprunté une des mallettes pédagogiques sur la prévention des déchets, pour accompagner une classe lors d'un atelier organisé par une enseignante de l'école de Sainte Hélène ;

- l'école élémentaire de Moulis-en-Médoc a sollicité le Service pour connaître des partenaires possibles pouvant l'aider à monter un projet pédagogique.

De plus, le Service Agenda 21 a diffusé auprès des directions des écoles de la CdC l'information selon laquelle la Région mandatait des associations pour promouvoir une alimentation saine et durable. C'est à la suite de cette diffusion que l'association e-graine est intervenue sur sollicitation de l'école élémentaire de Moulis, y organisant ateliers et gouters.

- Dans le cadre de l'organisation de la journée d'animations du 15 juin 2019, la CdC Médullienne a sollicité la présence du camion-exposition « Les pesticides c'est pas automatique », dispositif gratuit mis à disposition par le Département de la Gironde ; afin d'optimiser son déplacement, son emprunt doit pouvoir bénéficier à différents publics, idéalement sur deux jours. Cette condition a été respectée puisque quatre classes de l'école élémentaire de Moulis-en-Médoc ont pu bénéficier de l'animation assurée par Place aux jardins le 14 juin 2019, cédant la place, le lendemain, au grand public. Le retour en a été très positif de part et d'autre.

iii. La convention avec Eco-Acteurs

Le 11 avril 2019, les élus communautaires ont acté la signature d'un partenariat avec l'association « Écoacteurs en Médoc », dans le cadre de l'Agenda 21 et du Plan Local de Prévention des Déchets de la Communauté de Communes Médullienne.

Les actions de l'association sont organisées en trois grands axes :

- Éducation à l'environnement et au développement durable
- Éco-tourisme : création de séjours à la carte en favorisant la découverte du territoire médocain et ses richesses naturelles, à destination de tout type de public.
- Valorisation de la production locale, des circuits courts et de l'agriculture biologique (agri-environnement).

Le Pôle Enfance était donc concerné par le suivi de plusieurs actions :

- sensibilisation du public périscolaire à l'environnement grâce au club nature
- sensibilisation du public « petite enfance » : crèches et relais d'assistantes maternelles
- sensibilisation du grand public aux circuits courts et de proximité par le biais de rencontres familles et producteurs éco-responsables
- ateliers biodiversité et jardins pour les familles
- caravane « les pesticides c'est pas automatique » à destination du grand public, du public scolaire et périscolaire
- lutter contre le gaspillage alimentaire dans les écoles et centres de loisirs et gérer les biodéchets in situ

Urbanisme - Le service commun instructions des ADS



Chiffres clés 2019

Nombres d'actes traités :
905 (+ 8% par rapport à 2018)

Nombre de :

- Permis de Construire : **394**,
- Déclarations préalables : **352**,
- Certificats d'urbanismes : **73**,
- Permis d'aménager : **28**,
- Permis de démolir : **12**.

Pourcentage de dossiers incomplet : **39.23 %**

Rappel des missions du service

- ❖ Instruction des actes ADS,
- ❖ Réception du public sur rdv et accueil téléphonique du lundi au vendredi matin et soir,
- ❖ Accompagnement des communes (avant-projets sur dossiers à enjeux, aide aux agents des communes).

Evolution du service ADS en 2019

En 2019, le service ADS était composé de 4 agents :

- 1 coordinatrice du service (Mme GROUSSARD Adeline)
- 2 instructrices à temps-complet (Mme RODA Sabrina et Mme CANTON Cécilia)
- 1 instructrice à temps partiel (Mme CAVIGNAC Estelle)

En octobre 2019, Mme CAVIGNAC Estelle, agent à temps partiel, a été recrutée au sein de la CDC de façon définitive et à temps complet.

Commune	PC	DP*	CUB**	PA	PD	TOTAL	En %
AVENSAN	38	56	5	5	2	107	12.34%
BRACH	33	23	7	0	1	64	7.45%
CASTELNAU-MEDOC	61	82	5	5	2	155	18.04%
LE PORGE	91	118	13	7	1	230	26.78%
LE TEMPLE	16	10	13	0	0	39	4.54%
LISTRAC MEDOC	37	8	6	7	5	63	7.33%
MOULIS-EN-MEDOC	28	5	6	2	0	41	4.77%
SAINTE-HELENE	57	24	9	0	0	90	10.48%
SALAUNES	19	15	5	1	1	41	4.77%
SAUMOS	14	11	4	1	0	30	3.50%
TOTAL	394	352	73	28	12	859	100%
En %	45.86%	40.98%	8.50%	3.26%	1.40%	100%	

*Les communes de Moulis en Médoc, Lustrac Médoc, Sainte Hélène et Salaunes instruisent les déclarations préalables simples (abri de jardin, clôtures). La CdC traite les déclarations préalable « division » pour l'ensemble des communes de la CdC, y compris pour les 4 communes qui instruisent leurs déclarations préalables simples.

**Chaque commune traite ses CUa, soit 598 actes.

A titre exceptionnel, la CdC a traité 15 CUa sur l'année 2019 (12 pour la commune de Sainte-Hélène et 3 pour la commune du Temple).

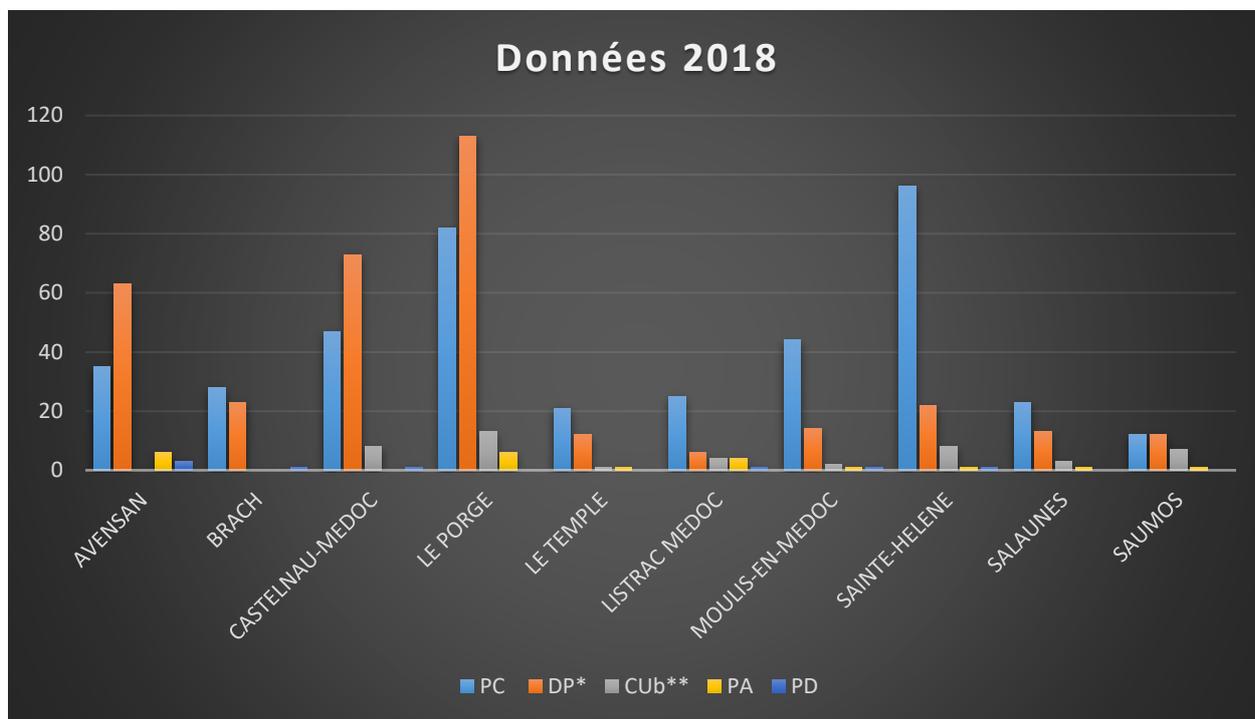
Dossiers incomplets

	Effectif	Pourcentage
Pourcentage dossier incomplet	337	39.23%

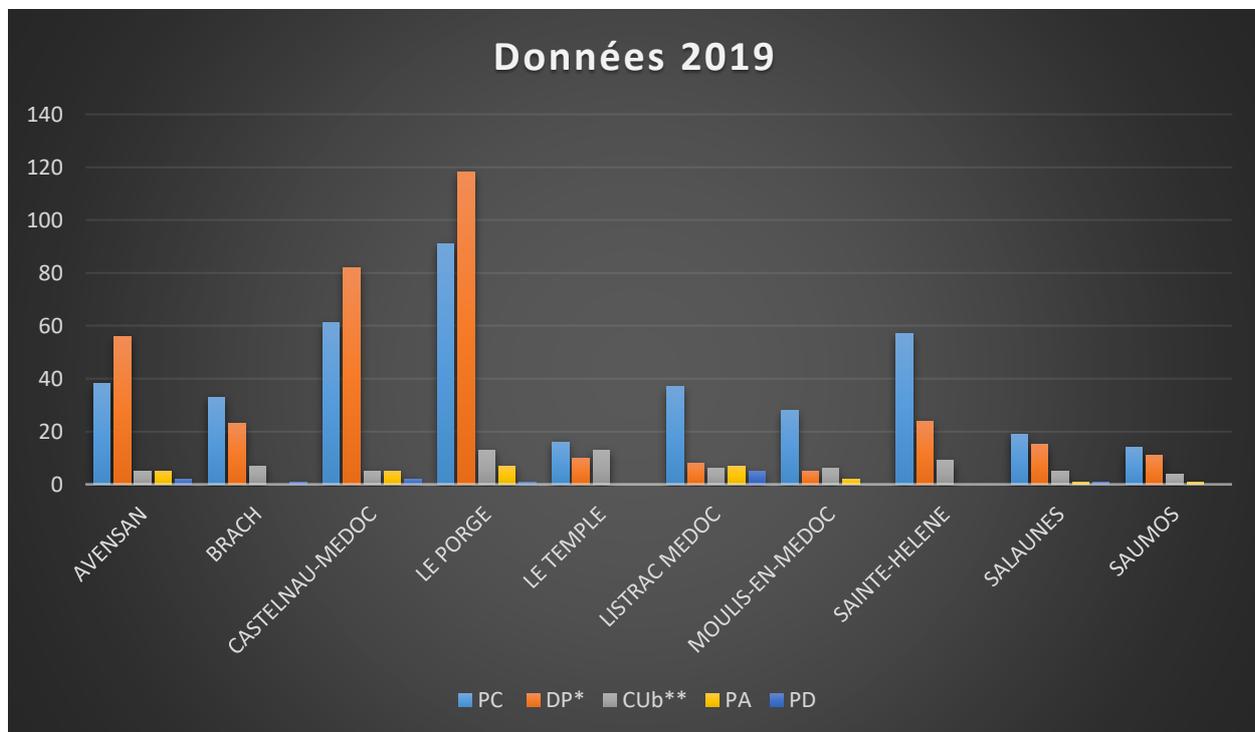
Le nombre de dossier incomplet est très important mais en légère baisse par rapport à 2018. Le service ADS de la CdC Méduillienne a le projet de réaliser de nouveaux outils de communication plus simples, et par thématiques (piscine, abri de jardin, etc...) à destination des administrés pour améliorer la qualité des dossiers.

Comparons un peu...

En 2018, le service a traité 839 actes répartis de la façon suivante :



En 2019, le service a traité 859 actes répartis de la façon suivante



Le flux des dossiers par commune et par type d'autorisation reste homogène. Cependant, on peut noter une nette augmentation des dépôts de permis de construire sur la commune de Sainte-Hélène ainsi qu'une baisse des dépôts de permis de construire sur la commune de Moulis-en-Médoc.

LES PROCES VERBAUX D'INFRACTION

Le service ADS a mis en place pour les communes une assistance permettant d'exercer des visites sur place lorsqu'une construction est réalisée sans autorisation d'urbanisme et la rédaction d'un éventuel procès-verbal si nécessaire.

Dans un premier temps, certaines infractions ont été relevées sur le terrain en commun avec Le Maire de la commune concernée ou l'agent assermentés de cette commune au titre du Code de l'Urbanisme et un agent de la CdC (en attente d'assermentation).

Dans un deuxième temps, Mmes CANTON Cécilia et GROUSSARD Adeline, agents de la CDC, doivent être assermentée au titre du Code de l'Urbanisme auprès du Tribunal Administratif afin de pouvoir exercer de plein droit cette mission et de dresser un procès-verbal en leur nom propre.

Mme CANTON sera l'agent principal désigné pour les missions d'ordre pénal et Mme GROUSSARD sera en appui si besoin est.

En 2019, il a été dressé 9 procès-verbaux sur le territoire de la Médullienne répartis comme suit :

- 2 PV sur la commune d'AVENSAN
- 3 PV sur la commune de CASTELNAU DE MEDOC
- 1 PV sur la commune de LISTRAC MEDOC
- 2 PV sur la commune du PORGE
- 1 PV sur la commune de SALAUNES

Le service peut également rédiger des constats issus d'une visite sur place. Ces constats ne découlent pas systématiquement sur un procès-verbal mais permettent de conserver un historique de cette visite. Ils ne sont pas transmis au contrevenant mais sont transmis pour archive à la commune.

Le service propose également une mission supplémentaire qui consiste à réaliser des visites de conformité afin d'effectuer des vérifications sur la bonne mise en œuvre des autorisations d'urbanisme délivrées suite au dépôt de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux. En 2019, aucune visite de conformité n'a cependant été réalisée.

Zoom 2020

- **Mise en place d'un plan de communication auprès des pétitionnaires sur l'urbanisme (réseaux sociaux, DIP etc...)**
- **Maintien d'une instruction de qualité des dossiers ADS pour garantir une bonne sécurité juridique**
- **Assermentation des agents de la CDC pour la gestion des infractions en matière d'urbanisme**
- **Mise en place de réunion d'information CDC/COMMUNES tous les semestres**



Tourisme



Statistiques d'accueil

PERIODE	TOTAL				FRANCAIS				ETRANGERS			
	Le Porge		Listrac		Le Porge		Listrac		Le Porge		Listrac	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
- Avril	0	115	0	62		112		57		3		5
- Mai	0	170	0	60		155		55		15		5
- Juin	0	533	0	75		435		63		98		12
- Juillet	1525	1785	128	103	1194	1298	120	95	331	487	8	8
- Août	2565	2548	160	153	1944	2028	145	140	621	520	15	13
- Septembre	897	0	299	0	741		246		156		53	
- TOTAL	4987	5151	587	453	3879	4028	511	410	1108	1123	76	43
Variation 2018/2019	3,29%		-22,83%		3,84%		-19,77%		1,35%		-43,42%	

Les chiffres du Porge incluent les accueils à la Jenny tous les lundis matin de juillet et août, soit 205 FR et 63 ETR pour un total de 268 touristes.

PERIODE	TOTAL			
	Le Porge		Listrac	
	2018	2019	2018	2019
- Juillet	1525	1785	128	103
- Août	2565	2548	160	153
- TOTAL	4090	4333	288	256
Variation 2018/2019	5,94%		-11,11%	

	Avril		Mai		Juin		Juillet		Août	
	visites	Pages								
Site internet	398	2871	327	1858	628	2377	16540	65780	21438	68062
Téléphone	6		44		32		141		115	

	LE PORGE	LISTRAC	LA JENNY	SITE INTERNET	TELEPHONE	FACEBOOK	INSTAGRAM
2018	4987	587	183	-	109	1368	46
2019	5151	453	268	39331	338	1708	229
	+3,29 %	-22,83%	+46,44%	-	+210 %	+24,85%	+397 %

Bilan des statistiques

En 2019, les 2 points d'accueil ont ouvert dès le mois d'avril, en revanche la fréquentation d'avril et mai reste restreinte. Sur les 3 premiers mois, la Pignotte était présente le matin dans le bourg du Porge et les après-midis au Gressier. La météo n'ayant pas été très bonne sur cette période, il est difficile d'en tirer des conséquences.

Sabine PERBOS, responsable de l'accueil sur la Pignotte au Porge rapporte un très bon retour concernant la démarche zéro papier, très bien accueillie cette année avec un moindre besoin de pédagogie. Le seul souci évoqué concerne la polémique sur la réduction des parkings situés au Gressier. L'Office de Tourisme a fait l'objet de très nombreuses remarques durant tout l'été sur tous les supports de communication à ce sujet.

On remarque une belle augmentation de la visibilité des réseaux sociaux et surtout du site internet.

Le choix d'augmenter le temps de présence sur le domaine de La Jenny semble également opportun avec une augmentation de la fréquentation sur le site cette année pour moins de dates.

Bilan des animations œnotourisme

Un jour, un Château

22 châteaux participants
Une centaine de participants comptabilisés

Point positif :

- les châteaux sont ravis de la mise en place de cette initiative
- Un château a fait un chiffre à plus de 500 €
- Quelques châteaux ont relayé et distribué les affiches dans les communes/commerces

Point négatif :

- 10 châteaux n'ont eu aucune visite
- Certains n'ont pas donné de retour

Une opération qui a été intégralement prise en charge en interne avec un coût proche de zéro (impression limitée en interne, création graphique en interne...). Malgré un début juillet caniculaire difficile, l'idée est assez intéressante et plait aux viticulteurs et aux partenaires. Il faudra accentuer la communication au grand public et continuer de travailler sur la thématique avec les propriétés.

Afterbeach au Château

5 dates, 8 châteaux - 105 adultes et 15 enfants

• Médoc plein Sud

24 juillet : Château Reverdi – 26 pers

31 juillet : Château Chasse Spleen – 25 pers

7 août : Château Lestage – 20 pers

21 août : Château Liouner – 26 pers

28 août : Château Meyre – 8 pers

• Médoc Atlantique

24 juillet : Château Poitevin – 12 pers

31 juillet : Château Sègue – 10 pers

7 août : Château Noaillac – 52 pers

Point positif :

- Les châteaux sont ravis de la manifestation et de la fréquentation
- Ventes d'assiettes et de vin à des prix raisonnables
- Ambiance intimiste et conviviale
- Véritable échange avec les propriétaires
- Clients très satisfaits
- Partenariat avec Médoc Atlantique très bon

Point négatif :

- Fréquentation encore moyenne

Cette deuxième année a vu la fréquentation augmenter et une grande satisfaction des visiteurs comme des propriétaires. Il y a des points à améliorer comme la communication ou encore le partenariat musical.

Le travail avec Médoc Atlantique fut enrichissant, porteur et parfaitement égalitaire.

Un bilan avec tous les acteurs de l'évènement sera fait après les vendanges.

Visites Nature et Patrimoine

Avril

- La Nuit de la Nature – Ste Hélène : 9 adultes + 5 enfants
- Observation des oiseaux – Avensan : 2 adultes

Mai : Découverte du Gemmage – Le Porge : 13 adultes

Juin : Sensation Nature enfant – Le Temple : annulée

Juillet

- Art & Nature – Moulis-en-Médoc : 9 adultes + 3 enfants
- Observation des oiseaux – Avensan : 12 adultes + 6 enfants

Août

- La Nuit de la Nature – Moulis-en-Médoc : 14 adultes + 7 enfants
- Rallye Nature – St Raphaël : annulée
- Ste Hélène à travers les cartes postales : 4 adultes + 1 enfants

On remarque une augmentation de la fréquentation des visites et seulement 2 annulations (suite à une mauvaise information de la presse). Les annulations sont les visites à destination des familles qui visiblement ne fonctionnent pas via l'Office de Tourisme.

Les visites programmées sur une thématique spécifique ont été appréciées même en dehors de juillet/août.

D'autres dates sont prévues en septembre et octobre.

Déplacements de la Pignotte

Samedi 20 avril : Tournée des cuiviers – Lustrac-Médoc. Aucune demande reçue de l'organisation, installation non prévue sur place et emplacement à l'écart

Dimanche 28 avril : BMX – Avensan : annulé cause météo.

Samedi 1^{er} juin : Concert ESQUIROCK – Ste Hélène. Mise en place d'un jeu Facebook en partenariat avec l'association pour faire gagner des places.

Dimanche 02 juin : Vide grenier – Castelnaud-de-Médoc.

Samedi 15 juin : Journée réduction des déchets – Moulis-en-Médoc.

Dimanche 16 juin : Fête de la Saint-Amand – Saumos.

Vendredi 06 septembre : Marathon du Médoc – Pauillac.

Samedi 21 septembre : Fête de la Ste Croix – Ste Hélène.

Samedi 29 septembre : Les pieds dans les champs – Avensan.

Samedi 05 octobre : Fête du terroir – Salaunes.

Ce sont donc 10 dates qui sont retenues en 2019 pour se rendre sur ces manifestations. En général la fréquentation est faible mais cela permet de se faire connaître auprès des habitants et des associations.

Pôle Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

Mise en œuvre des politiques ENFANCE, JEUNESSE

Le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse et projections des avenants

Le Contrat Enfance Jeunesse 2018-2020 a pu être signé en décembre 2018, malgré un diagnostic mineur qu'il a fallu compléter en 2019.

Le diagnostic de Territoire Enfance Jeunesse

En effet, fin 2018, les craintes du service concernant la capacité du Cabinet a mené l'étude sollicitée dans les délais souhaités se sont vérifiées.

En décembre 2018, après 12 mois d'études seulement la moitié de la phase 1 était réalisée et aucune de la phase 2 (préconisations).

L'étude devait initialement être livrée en août 2018. La collectivité a donc pris la décision en janvier 2019, de rompre le contrat la liant au prestataire et de faire appel à un autre cabinet.

Le diagnostic a été repris en février 2019. Il a été alimenté par les entretiens réalisés avec les acteurs de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse du Territoire (associations locales, partenaires (Département (Pôle Jeunesse, PMI...), élus).

Il a été complété par les retours issus des ateliers participatifs (2 séminaires d'élus) et d'une réunion publique, réalisés entre mars et juin 2019.

Le diagnostic final a été présenté par le Cabinet d'étude, le 16 septembre 2019, au

cours d'une rencontre à laquelle l'ensemble des maires, les membres de la Commission Action Sociale et les partenaires ont été conviés.

Le Conseil Communautaire a ensuite pris acte de l'ensemble des éléments du diagnostic et du plan d'action :

- diagnostic socio démographique
- diagnostic Petite Enfance et Parentalité
- diagnostic Enfance
- diagnostic Jeunesse
- les axes stratégiques
- le plan d'actions

Le Contrat et les demandes de flux

2019 a vu se concrétiser de nombreux projets impactant notre Contrat Enfance Jeunesse et un avenant au contrat initial a donc été signé en octobre 2019 entre la CAF et la CdC Médullienne.

Ainsi, en 2019, la subvention CAF PSEJ a été réévaluée pour la CdC Médullienne, dans le cadre de ses structures Petite Enfance : + 5 places sur Les Petiots soit + 10 000 € en 2019 (puis 27 000 € annuels en année pleine)

Cet avenant a également été l'occasion d'intégrer un module de financement pour la Commune du Temple et son nouvel équipement : la Ludothèque Pass'Temple, qui a obtenu une **subvention annuelle de 8 450 €** pour le fonctionnement de cette nouvelle structure.

Mise en adéquation de l'offre d'accueil aux besoins des familles

• Pour les structures Petite Enfance : Fusion de la Halte-Garderie et du Multi-Accueil « Les Petiots »

Un travail conjoint et partenarial avec le délégataire Petite Enfance, a permis d'augmenter encore les capacités d'accueil de nos structures et de mieux répondre aux attentes des familles du Territoire.

+ 1 place aux Galipettes suite au recrutement d'une infirmière dans l'équipe (préalable à l'optimisation à 100% du réagencement effectué en 2017 permettant l'accueil de 21 enfants)

+ 5 places pour la nouvelle structure Les Petiots

Ainsi la CdC a augmenté sa capacité d'accueil **de + 18 % en passant de 44 à 52 places.**



En 2019, un réagencement complet du Pôle Petite Enfance communautaire, situé à Castelnau de Médoc a été engagé. en partenariat avec le gestionnaire Enfance pour tous.

Cette optimisation des espaces existants a permis une fusion de la halte-avec le multi-accueil, permettant d'offrir de nouvelles

places pour les plus jeunes et de répondre à la demande croissante du territoire.

Le service Enfance a réalisé en interne l'ensemble des procédures préalables à savoir les documents d'urbanisme (autorisation de travaux, notice sécurité et accessibilité, modification des plans); les cahiers des charges techniques pour les appels d'offres de travaux, l'analyse des offres reçues (en partenariat avec le service Finances).



Sur toute la période de fermeture estivale, des travaux ont été menés au sein du bâtiment. Néanmoins afin de ne pas perturber l'accueil des enfants, les entreprises ont commencé fin juillet et ont finalisé les travaux le 23 août.

Ces travaux ont été suivis par le service Enfance, en lien avec les services techniques de la CdC. Une présence quasi-quotidienne était assurée sur le chantier afin de sécuriser le respect des délais par le prestataire (1 mois pour près de 300 m²).

Les équipes de la CdC Médullienne et du délégataire Enfance Pour Tous ont travaillé conjointement sur les derniers jours d'août afin que toutes les finitions, le

réaménagement... soient parfaitement opérationnel lors de la Visite d'ouverture de la MPI qui s'est déroulée le 26 août. Les familles ont à nouveau pu être accueillies le 27 août 2019.

Les familles n'ont ainsi subi aucun jour de fermeture du service.

Bien que quelques travaux d'aménagements extérieurs n'aient pu être finalisés et reportés sur 2020, la nouvelle structure a été inaugurée le 14 novembre 2019.

Travaux programmés pour un montant de 60 000 € subventionnés à hauteur de 80% par la CAF (48 000 €). La CdC va supporter un investissement de 12 000 €, mais il faut noter que l'augmentation du nombre de places a permis de revoir à la baisse le montant de Compensation versée au délégataire en fonctionnement – 9 000 €.

Le reste à charge réel de la CdC s'élève donc à moins de 3 000 €.

• Pour les structures Enfance

Un travail conjoint et partenarial avec les communes ont permis de s'interroger, de mener des études sur les capacités d'accueil des bâtiments mis à disposition notamment dans le cadre de l'accueil périscolaire et d'établir ensemble des potentialités de réponse.

En 2019, des projets sur les Communes de Moulis et Le Porge ont été identifiés et un travail commun a été engagé avec les Communes.

Le projet de Pôle Enfance mutualisé avec la Commune de Castelnau a évolué, et le Pôle Enfance a donc été de nouveau mobilisé.

[Pôle Enfance Mutualisé CdC / Commune de Castelnau](#)

Ce projet de « pôle éducatif mutualisé » consiste en la création d'un équipement mutualisé, comprenant des espaces pédagogiques (dédiés exclusivement à l'école) et des locaux mis à disposition de l'APS et de l'ALSH, ainsi qu'un espace de restauration.

Les temps d'occupation par l'école d'une part, l'accueil périscolaire (APS) et l'Accueil de loisirs (ALSH) d'autre part, s'alternent et nécessitent des locaux aux configurations spatiales semblables.



[Pôle Enfance Mutualisé CdC / Commune de Moulis](#)

La Commune et la CdC Médullienne ont envisagé et éliminé plusieurs hypothèses entre 2016 et 2018, afin de permettre l'accueil des enfants sur la Commune y compris sur le temps du mercredi. Les jeunes moulissois sont les seuls enfants à ne pas disposer de ce service sur la Commune en 2019.

En 2019, la commune de Moulis a saisi l'opportunité de reprendre un bâtiment pour réaliser un espace de restauration sur l'Ecole Maternelle Grand Poujeaux, évitant ainsi à terme aux enfants de maternelles de devoir prendre le bus pendant la pause méridienne. Cette volonté communale d'aménager une salle de restauration sur l'école de Grand Poujeaux, a permis d'ouvrir une nouvelle

piste de réflexion et de répondre aux objectifs :

- permettre l'accueil des enfants de Moulis le mercredi
- proposer un ALSH sur les petites vacances, ce qui permettrait de pouvoir soulager les centres Les Médulles (Castelnau) et les Galips (Avensan), voire de les fermer sur certaine période afin de pouvoir organiser des travaux d'entretien

Plusieurs hypothèses ont été étudiées :

- la pose d'un modulaire qualitatif à proximité de ce nouveau restaurant scolaire pris en charge par la CdC
- la réalisation d'un projet plus qualitatif, en intégrant la construction d'une « aile » supplémentaire au projet communal, aile dédiée au périscolaire et à l'extrascolaire



Entre mars et octobre 2019, un groupe de travail a été constitué afin de définir les besoins et les contraintes de chaque partie, de faire valider les plans projetés, le budget prévisionnel.

Ces différentes réunions ont abouti à la présentation en Conseil Communautaire, le 28 novembre 2019, d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique pour la réalisation de ce projet. La participation due par la Communauté de Communes Médullienne au titre de la maîtrise d'ouvrage des travaux concernant la partie ALSH, est forfaitairement arrêtée à 85 000 € HT pour la réalisation de ces travaux.

[Pôle Enfance Mutualisé CdC / Commune de Le Porge](#)

L'augmentation du nombre d'enfants scolarisés sur la Commune de Le Porge sur ces 3 dernières années, mais également la modification de l'organisation du temps scolaire souhaitée par la Commune a entraîné de fait l'augmentation du nombre d'enfants présents notamment sur le temps périscolaire « soir ».

la Commune et la CdC Médullienne se sont rapprochées afin de réfléchir à une mutualisation d'espaces permettant un accueil de qualité des enfants sur les temps péri et extrascolaires.

Il est rapidement apparu que les espaces existants ne permettraient pas de répondre à l'ensemble des besoins et des contraintes exprimés.

Le bureau communautaire du 10 octobre 2019 a ainsi validé la nécessité de disposer d'un équipement accueillant les enfants tant en Accueil périscolaire, que le mercredi et les vacances scolaires, en intégrant dans un seul et même projet une nouvelle construction modulaire destinée à devenir structure maternelle et la rénovation du Centre de Loisirs existant destiné à devenir structure élémentaire.

Conformément au souhait des élus le Pôle Enfance et le Service Finances ont alors publié en décembre 2019, un marché de services pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en vue de la réalisation d'un pôle Enfance mutualisé ; et notamment pour mieux définir l'opération et déterminer l'enveloppe financière prévisionnelle.

Aire de Jeux mutualisée CdC / Commune d'Avensan

Dans le cadre de l'aménagement de sa nouvelle cour d'école maternelle, la Commune d'Avensan a sollicité la CdC Médullienne afin qu'une aire de jeux mutualisée soit implantée.

En effet, la cour de l'école est mutualisée avec les activités périscolaires et extrascolaires gérées par la CdC Médullienne. Des échanges ont eu lieu entre les élus et les services techniques de la Commune, afin de choisir les jeux en fonction des tranches d'âge ciblés, les prises en charge financière...



Ainsi la Commune a supporté le coût d'achat et des jeux et la CdC Médullienne, les coûts liés au sol souple et à l'installation des jeux (8 200 € HT) .

Animation opérationnelle des partenariats

• Mobilisation auprès des partenaires stratégiques : CAF, MSA, Département, PMI

Au-delà des contacts très réguliers par mail, par téléphone ou lors de réunions spécifiques sur des points précis (RAMP, CEJ...), le service participe à différents temps de réunions :

Le Réseau des Coordonnateurs Enfance Jeunesse, CAF/MSA : 07 février, 08 mars, 14 mai, 15 octobre, 14 novembre.

Le Schéma Départemental Jeunesse :

17 janvier

08 février

22 octobre

Le Réseau Parentalité « REAPP » / Petite Enfance - CAF :

10 janvier, 30 janvier, 05 avril, 12 septembre, 25 octobre.

Les rencontres / Visites PMI :

11 janvier, 15 mars, 26 août

• Développement des actions transversales en interne avec les différents services de la collectivité et en externe avec les acteurs du secteur:

Pieds dans les Champs 2019

Le 11 avril 2019, les élus communautaires ont acté la signature d'un partenariat avec l'association « Écoacteurs en Médoc », dans le cadre de l'Agenda 21 et du Plan Local de Prévention des Déchets de la Communauté de Communes Médullienne.

Les actions de l'association sont organisées en trois grands axes :

- Éducation à l'environnement et au développement durable
- Éco-tourisme : création de séjours à la carte en favorisant la découverte du territoire médocain et ses richesses naturelles, à destination de tout type de public.
- Valorisation de la production locale, des circuits courts et de l'agriculture biologique (agri-environnement).

Le Pôle Enfance était donc concerné par le suivi de plusieurs actions :

- sensibilisation du public périscolaire à l'environnement grâce au club nature
- sensibilisation du public « petite enfance » : crèches et relais d'assistantes maternelles
- sensibilisation du grand public aux circuits courts et de proximité par le biais de rencontres familles et producteurs éco-responsables
- ateliers biodiversité et jardins pour les familles
- caravane « les pesticides c'est pas automatique » à destination du grand public, du public scolaire et périscolaire
- lutter contre le gaspillage alimentaire dans les écoles et centres de loisirs et gérer les biodéchets in situ

Carré Colonnes

En lien avec le service Lecture Publique, le Pôle Enfance a œuvré avec son délégué enfance à la mise en œuvre sur le terrain d'un projet Le projet « Dehors » est un projet, autour du spectacle vivant, proposé par Carré colonnes, l'IDDAC, la Compagnie la Petite Fabrique et les Araignées philosophes.

En octobre 2019, la structure de La Pinède (Sainte Hélène) a commencé à participer à ce projet initié par la scène nationale « Carré-Colonnes ». En novembre et en décembre deux membres de l'équipe d'animation ont suivi une formation prévue dans le cadre du projet.

Mise en place des soirées OAPE (Offre d'Accueil Petite-Enfance)

Dans le cadre de la mission « Guichet Unique » du RAMP, des réunions partenariales ont eu lieu entre la CAF, ma MSA, la PMI, notre délégataire Petite Enfance, les gestionnaires de micro-crèches privées afin de mettre en place sur le Territoire une soirée « OAPE ».

Cette soirée, destinée aux familles accueillant prochainement un enfant ou ayant un enfant de moins de 3 ans, a pour objectifs de :

- Donner de l'information sur l'ensemble des modes d'accueil,
- Faciliter le parcours des parents à la recherche d'un mode de garde
- Informer sur les étapes du traitement de la demande, de la pré-inscription jusqu'à la solution d'accueil.

En 2019, deux soirées OAPE ont pu être organisées :

- le 12 mars 2019 à Brach
- le 05 décembre 2019 à Moulis en Médoc

Communauté de Communes Médullienne

INVITATION

Mesdames, Messieurs,

La Communauté de Communes Médullienne, ses partenaires et l'ensemble des acteurs de la Petite Enfance du Territoire ont le plaisir de vous convier à une soirée au cours de laquelle vous sera présentée l'**Offre d'Accueil Petite Enfance (OAPE) du Territoire**

Mardi 12 mars 2019 - 18h
Salle polyvalente LE COURTIOD - Francis MEYRE
4 Espace Aliénor - 33480 BRACH

Les objectifs de cet événement :

- Donner de l'information sur l'ensemble des modes d'accueil,
- Faciliter le parcours des parents à la recherche d'un mode de garde
- Informer sur les étapes du traitement de la demande, de la pré-inscription jusqu'à la solution d'accueil.

Un espace de jeu pour les enfants, accompagné par une professionnelle de la petite enfance, sera proposé sur place.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :
Aude SALAH au 07 69 31 46 59 ou aude.salahi@enfancepourtous.com
Karine PARINET au 06 83 17 27 54 ou karine.parinet@enfancepourtous.com

CAF, MSA, PMI, Gironde, Chérubins, Enfance pour Tous

Petite Enfance



La Communauté de communes « Médullienne » a compétence en matière de structures multi-accueils, halte-garderie et relais d'assistantes maternelles.

Dans ce cadre, la Communauté de communes « Médullienne » met en place plusieurs services sur son Territoire :

« Les Galipettes » - structure multi-accueil sur la commune d'Avensan créée en 2003 avec un agrément de 21 places depuis février 2018.

« Les Petiots » - structure multi-accueil sur la commune de Castelnau-de-Médoc en 2005, avec un agrément de 16 places

« L'École des Doudous » - halte-garderie sur la commune de Castelnau-de-Médoc mise en service en 2006, avec un agrément de 10 places

Un relais d'assistants maternels itinérant, pour lequel l'extension de 1 Equivalent Temps Plein à 2 Equivalents Temps plein a été effective en 2017

Pour assurer ce service Petite Enfance, la CdC mobilise ses fonds propres et ceux de ces partenaires (CAF notamment)

- Délégation de Service Public Petite Enfance : 2nde année d'exécution du contrat

Depuis le 1^{er} janvier 2017, c'est l'association « ENFANCE POUR TOUS » qui gère par délégation de service public le fonctionnement des structures Petite Enfance de la CdC Médullienne.

Pour la troisième année consécutive, le délégataire présente **un exercice déficitaire mais sans impact pour la CdC Médullienne**, Enfance Pour Tous assumant la gestion à ses risques et périls conformément à la définition de ce qu'est une DSP. Toutefois les efforts structurels, et organisationnels portent leur fruit puisque le déficit est bien moindre et ce, sans que le service soit dégradé, au contraire puisque l'offre a été augmentée de 6 places dans nos crèches et le service du RAMP amélioré.

Le montant de compensation versée par la CdC à Enfance Pour Tous s'est élevé pour 2018 à **360 757 €** sur un budget global de

946 364 € (contre 412 165 € en 2017, et 379 109 € en 2018).

La CdC reçoit dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 189 100 € de la CAF soit une hausse de subvention de 10 000 € en faveur de la CdC par rapport à 2018, due à l'augmentation de capacité des Petitiots sur un trimestre.

En 2018, **un reste à charge réel pour la CdC de 171 657 €** en fonctionnement (toutes recettes déduites) contre 196 020 € en 2018 et 240 000 € en 2017.

Les relations délégant/ délégataire sont fluides. Les rapports mensuels sont transmis régulièrement. L'ensemble des éléments sollicités sont communiqués.

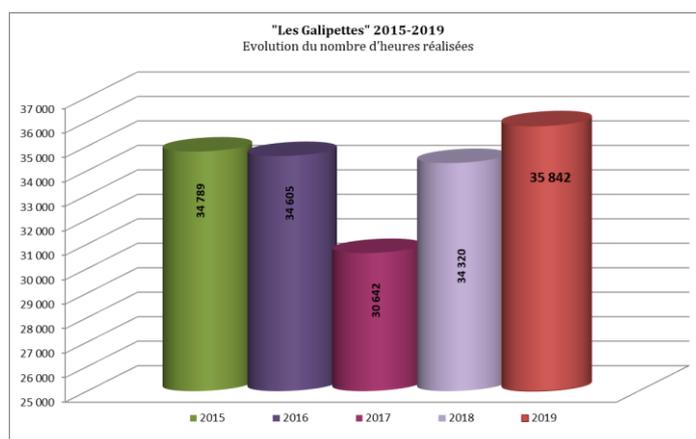
Des rencontres ont lieu très régulièrement afin de faire le point sur les projets des structures, les bâtiments, le personnel, les évolutions à venir ...

L'Activité des structures

Les Galipettes – Multi Accueil 21 places

La structure est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, en accueil régulier ou occasionnel.

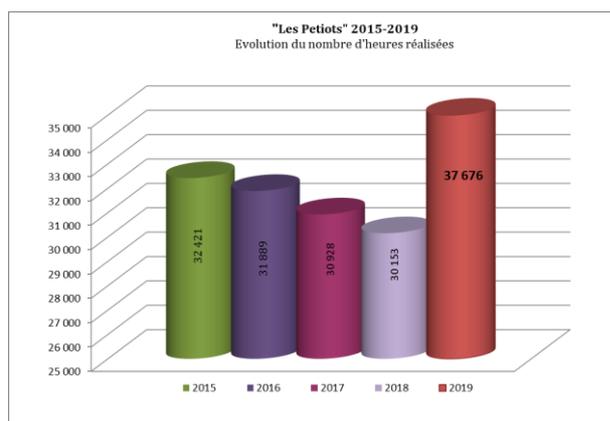
La structure est passée d'un agrément de 18 places à un agrément de 21 places à compter de janvier 2018 pour des enfants âgés de 3 mois à 3 ans.



Les activités menées par les équipes de professionnelles tout au long de l'année 2019 sont détaillées dans le rapport d'activités remis par le délégataire « Enfance Pour Tous ».

Les Petiots – Multi Accueil 16 places puis 31 places

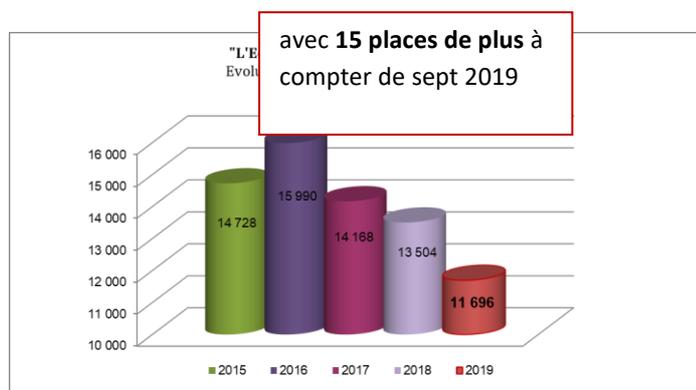
La structure a offert 16 places d'accueil, du lundi au vendredi, pour des enfants à partir de 3 mois et jusqu'à leur entrée à l'école, en accueil régulier ou en occasionnel. Depuis le 1^{er} septembre 2019, suite aux travaux permettant la fusion avec la Halte-Garderie, la « nouvelle » structure offre 31 places.



L'école des Doudous - Halte-Garderie 10 places

La structure offrait 10 places d'accueil, du lundi au vendredi, de 8h45 à 17h15 en accueil en occasionnel pour les enfants de 16 mois à 4 ans jusqu'en août 2019.

L'augmentation de l'amplitude horaire et la campagne de communication menée sur le dernier trimestre 2018 a porté ces fruits puisque **la structure n'ayant fonctionné que 65% de l'année, (7 mois), elle enregistre en regard une hausse de 35 % de fréquentation** si on compare sur 7 mois de 2018.



Le Relais Assistantes Maternelles Parents

Les missions de l'animatrice du RAMP sont :

- Informer les parents et les professionnels de la petite enfance
- Etre un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles
- Informer les parents et les professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail
- Informer les professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers
- Observer les conditions locales de l'accueil du jeune enfant

En 2019, le RAMP a connu du renouveau avec l'arrivée de deux nouvelles animatrices (l'une en mai et l'autre en août). De nouveaux projets ont vu le jour dès septembre.

- Mise en place d'une permanence administrative jusque 18h tous les lundis.
- Doublement des temps d'accueil jeux sur les communes avec une forte demande = des accueils jeux toutes les semaines pour tous les assistants maternels inscrits (et non plus 1 semaine sur 2)
- Mise en place des temps d'accueil y compris sur la première semaine des « petites » vacances scolaires.
- Fluidité dans les inscriptions avec mise en place d'outils internet

De plus, les animatrices-responsables ont répondu à **2 appels à projets de la CAF** :

1) Sur les « Missions Prioritaires » : le RAMP a obtenu une subvention de 3 000 € afin **d'améliorer la formation continue des assistants maternels**. Cette subvention a permis de financer les prestations d'intervenants extérieurs lors d'ateliers enfants / assistants

maternels mais également des réunions thématiques

2) **Analyses de pratiques pour les assistants maternels** du Territoire : financement de 1 000 €, à réaliser sur 2020

Pour Conclure :

Une troisième année de fonctionnement avec le délégataire qui a permis d'améliorer encore le service rendu aux familles (communication, adaptation des structures, amélioration des services du RAMP, fusion et extension de l'agrément des Petiots, ...)

ZOOM 2019: Quelques chiffres

- Près de 130 enfants différents accueillis sur les structures en 2019
- Plus de 85 000 heures d'accueils proposées aux enfants de 0 à 3 ans
- 10 communes profitant des services du Relais Assistants Maternels Parents
- 171 000 € en fonctionnement à charge de la CdC Médullienne (toutes recettes déduites) pour l'accueil de vos enfants
- 5 places supplémentaires créées grâce à la fusion en un établissement unique du Multi Accueil Les Petiots et de la Halte-Garderie l'Ecole des Doudous

Enfance



La Communauté de communes Médullienne porte les compétences suivantes en matière d'Enfance (3 ans à 11 ans)

- . Création, aménagement, entretien, gestion des bâtiments CLSH et de leurs abords
- . Gestion des activités périscolaires
- . Gestion des activités extra scolaires

Dans ce cadre, la Communauté de communes Médullienne :

- . Gère en direct les bâtiments dédiés à l'extrascolaire
- . Gère les activités périscolaires dans les espaces mutualisés ou dédiés mis à disposition par les communes
- . Délègue à un prestataire la gestion quotidienne des temps d'accueil péri et extrascolaire

Pour assurer ces services « Enfance », la CdC mobilise ses fonds propres et ceux de ses partenaires (CAF, MSA notamment)

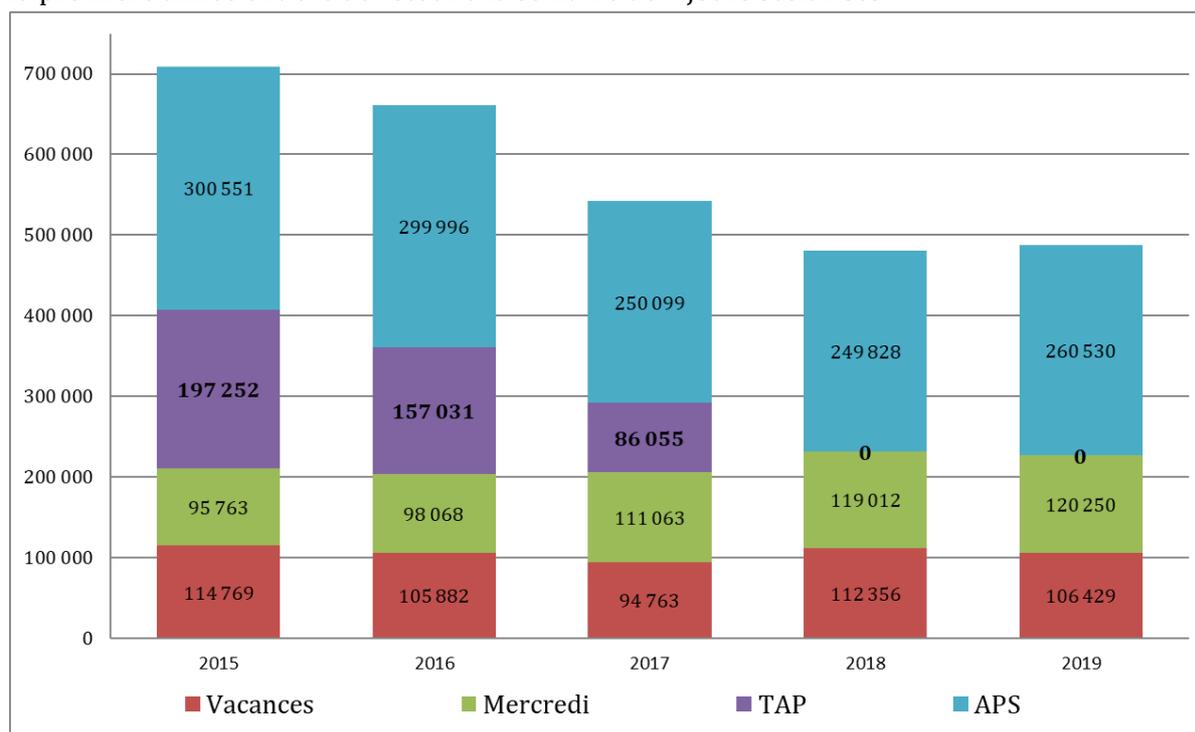
Les activités menées par les équipes de professionnels sur les structures de la CdC Médullienne tout au long de l'année 2019 sont détaillées dans le rapport d'activités remis par le délégataire « Enfance Jeunesse Médullienne ».

- Délégation de Service Public Enfance : 3ème année d'exécution du contrat

Après avoir choisi de créer une société publique locale avec ses communes membres, la CdC a délégué à la SPL Enfance Jeunesse Médullienne la :

- Gestion de l'Accueil PériScolaire (APS) et de l'Ecole MultiSports (EMS)
- Gestion des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et Sport Vacances

Les activités Enfance ont connu de nombreux bouleversements ces dernières années. 2018 a été la première année entière de retour à la semaine de 4 jours scolarisés.



Pour 2019, le montant de compensation versée par la CdC à la SPL Enfance Jeunesse Médullienne s'est donc élevé à 1 725 500 € sur un budget global de 2 407 590 €.

Sur les activités déléguées par la CdC, le délégataire dégage un excédent de 89 250 €, dont la moitié reviendra à la CdC soit 44 629 €. La CdC Versera donc une compensation réelle de **1 680 871 €**.

La CdC Médullienne a reçu pour ces activités Enfance dans le cadre du **Contrat Enfance Jeunesse** 391 443 € de la CAF. La MSA ne nous soutient plus dans le cadre du CEJ (moins de 5% de ressortissants agricoles sur notre Territoire), **ce qui représente une**

baisse de recettes de 19 500 € par rapport à 2018.

En 2019, un **reste à charge réel pour la CdC de 1 289 248 €** en fonctionnement (toutes recettes déduites) contre de 1 288 985 € en 2018 et 1 351 095 € en 2017.

Une vigilance doit être renforcée sur **l'utilisation des crédits prévus pour la fourniture de matériels pédagogiques**, les prestations d'intervenants extérieurs... qui sont garants de la qualité d'accueil offerte et qui ne sont pas consommés en totalité et ce pour la 3ème année consécutive, alors que des besoins sont constatés sur le Terrain.

Les activités.

De janvier à Août 2019 les structures en fonctionnement sur la Communauté de Communes :

- 4 ALSH Vacances
- 8 Accueils Périscolaires du Mercredi
- 12 Ecole Multi Sports
- 10 Accueils Périscolaires Matin/Soir
- 2 groupes de vacances sportives

De Septembre à Décembre 2019 les structures en fonctionnement sur la Communauté de

Communes :

- 4 ALSH Vacances
- 8 Accueils Périscolaires du Mercredi
- 11 Ecole Multi Sports et 1 Eveil Sportif
- 10 Accueils Périscolaires Matin/Soir
- 2 groupes de vacances sportives

Les Accueils Périscolaires matin /soir

Les fréquentations des accueils périscolaires restent sur l'ensemble du Territoire très stables :

2018		2019	
Matin	Soir	Matin	Soir
440	465	453	481

Les Accueils Périscolaires du Mercredi

Les fréquentations des accueils périscolaires restent sur l'ensemble du Territoire très stables :

2018		2019	
Moyenne	Total	Moyenne	Total
411 enfants accueillis chaque mercredi	4 110 enfants accueillis sur l'année	429 enfants accueillis chaque mercredi	4 290 enfants accueillis sur l'année

Les Centres de Loisirs Vacances

Les fréquentations des accueils extrascolaires restent également stables sur l'ensemble du Territoire :

	2018	2019	Ecart
Fin d'année	93	76	-16
Hiver	188	202	14
Printemps	189	178	-12
Eté juillet	266	270	4
Eté Aout	140	124	-15
Automne	194	237	43

Le plus grand écart est constaté sur les vacances d'automne et s'explique par l'ouverture par rapport à 2018, d'une semaine de Vacances Sportives au Porge.

ZOOM 2019 : Quelques chiffres

- Plus de 450 enfants accueillis matin et soir avant et après l'école
- 420 enfants accueillis chaque mercredi
- Plus de 175 enfants accueillis chaque jour en moyenne sur les vacances
- 487 000 heures d'activités proposées aux enfants de 3 à 11 ans
- 1 356 000 € en fonctionnement à charge de la CdC Médullienne (DSP + Mise à disposition des locaux communaux) pour l'accueil de vos enfants

Jeunesse



Contexte

Groupe de travail « Jeunesse » :

La collectivité a mise en place un groupe de travail d'élus qui, entre septembre et décembre 2017

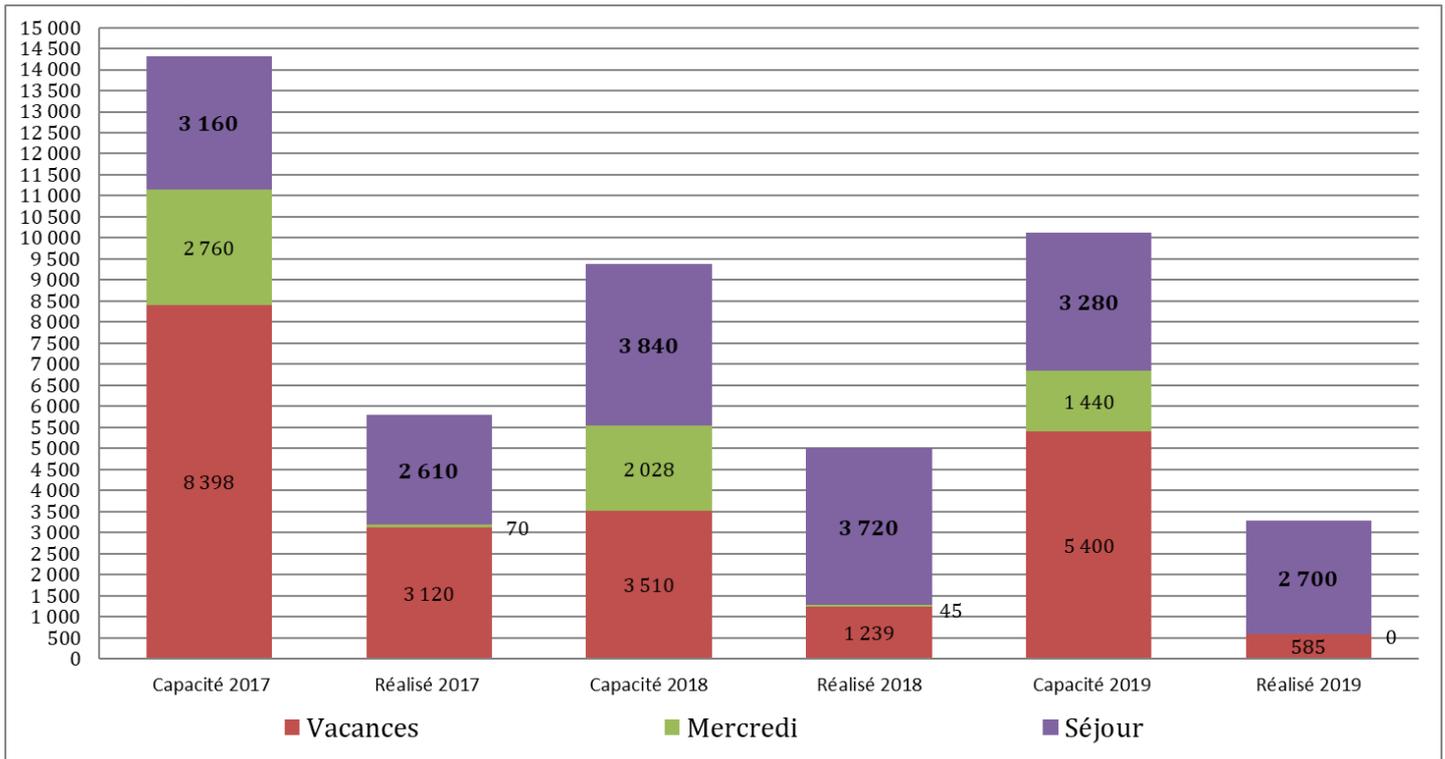
- S'est rendu dans d'autres collectivités afin d'étudier d'autres fonctionnements
- A aménagé le règlement intérieur pour les familles afin de faciliter la fréquentation
- A travaillé à améliorer la communication sur le service

L'année 2018 a permis de tester l'ensemble des actions et de mesurer leurs impacts sur la fréquentation.

À la demande du Président, un groupe de travail entre les élus et les agents concernés a été créé en fin d'année 2018.

Plusieurs rencontres ont eu lieu afin de faire le point sur le service, la fréquentation, les évolutions entre fin 2018 et mars 2019.

Au vu



- Bilan quantitatif : très faible fréquentation des activités proposées, depuis plus de 3 ans nulle le mercredi, moins de 7 enfants en moyenne sur les vacances scolaires (centre de loisirs), annulation des sorties du samedi faute de participants,
- Financièrement : le montant de reste à charge annuel pour la collectivité est de 65 000 € pour 2019),

Aussi, les élus communautaires ont souhaité modifier les activités et ne conserver que l'organisation de séjours et de soirées qui, seules, rencontrent les besoins exprimés par les usagers.

Cette nouvelle organisation du service proposé aux familles a été entérinée, par le Groupe de Travail Jeunesse de la CdC et par la Commission Action Sociale.

Les moyens humains

Modification horaire des agents titulaires :

Deux agents en contrat à durée indéterminée (CDI) à 1 492 heures étaient annualisées et rémunérés sur la base de 1 607 heures afin de tenir compte des sujétions liées à la nature des missions et à la définition des cycles de travail qui en résultent.

Ces deux agents avaient un temps de travail de 1 015 heures annuels sur le service Jeunesse. En effet, 32% de leur temps de travail annualisé (477 heures) étaient effectués par mise à disposition auprès de la SPL (conformément aux contrats de travail repris en 2017, lors de la reprise en Régie de la Compétence Jeunesse (fin DSP avec association).

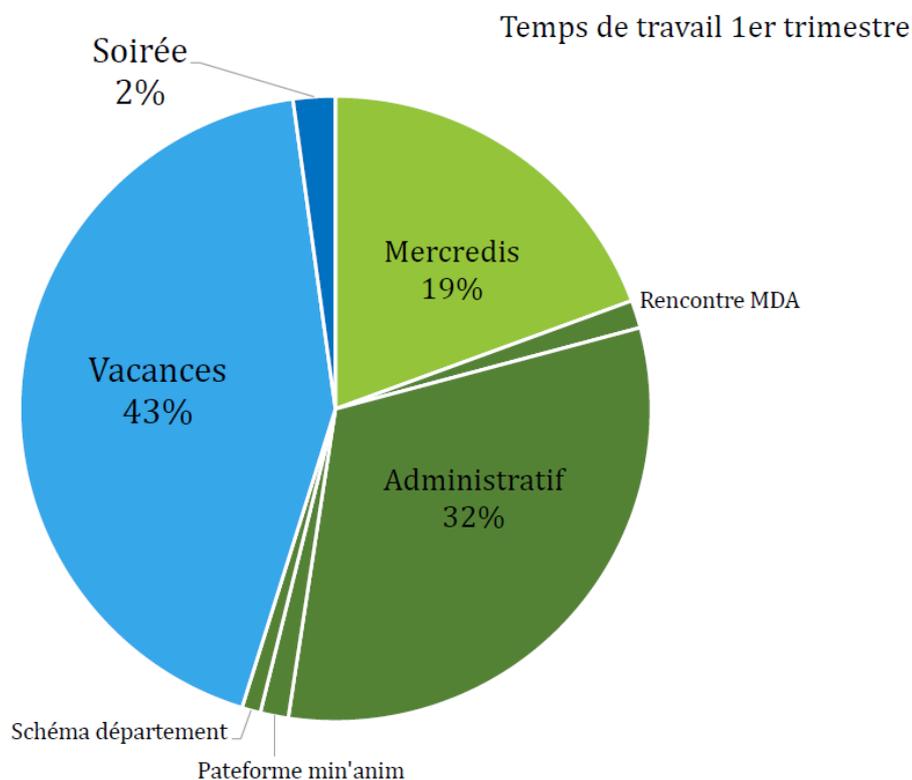
La CdC Médullienne et la SPL ont souhaité mettre fin à la mise à disposition à compter du 1^{er} septembre 2019.

Au vu du changement du service jeunesse et une réduction du temps d'animation, une proposition de modification de la durée annuelle de service a été faites aux deux agents (200 heures au lieu des 1 492 heures). Les deux agents ont refusé la proposition et ont exprimé le souhait d'un licenciement. Il a été signé en septembre 2019.

L'absentéisme des animatrices du service Jeunesse

Le taux d'absentéisme décompté en journées d'absences au regard des journées prévues travaillées jusqu'au 31 août 2019 :

- Jours travaillés théoriques : 1 340
- Jours d'absences : 805
- Taux d'absentéisme : 60.07 %



Le budget annuel :

Les dépenses

En dépenses, le budget de l'activité s'est élevé pour 2019 à 141 667 € dont
 - 115430 € de frais de personnel*
 - 18 256 € pour l'organisation des 3 séjours
 - 7983 € pour l'organisation des activités à la journée ou demi-journée

La CdC a reçu en 2019 dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 17367 € de la CAF.

La prestation de service ordinaire (PSO) versée par la Caf (liée à l'activité réalisée) se monte à 2005 €.

* avec indemnités de licenciement

La participation des familles correspond à 16 614 €.

- 15 763€ participations de séjours
- 851 € participations des activités à la journée ou demi-journée

La compensation versée par la SPL pour la mise à disposition de deux personnels correspond à 5743.87 €

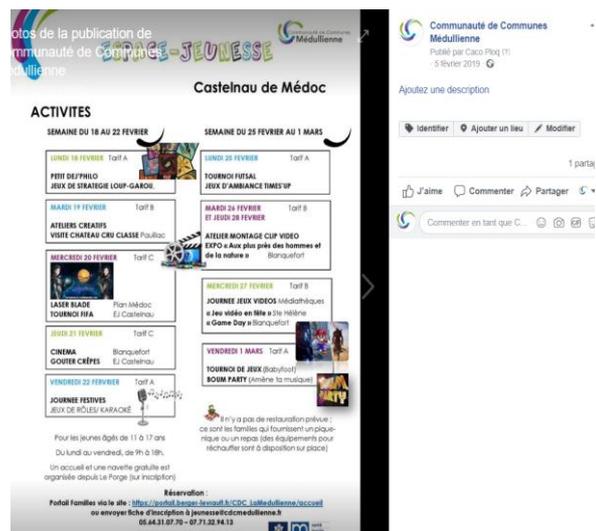
Les indemnités journalières (IJ) versées par la Sécurité Sociale se sont élevées à 3 814 €

Un reste à charge CdC de 103 234 €.

La communication :

La communication s'est faite par la page facebook de la CdC Médullienne et Par mailing du portail famille de la CdC Médullienne

979 familles sont inscrits sur les bases de données BL enfance.



Photos de la publication de Communauté de Communes Médullienne

Entre Océan et Pinède

Biscarrosse du 26 au 30 août 2019
 Tarif de 180 à 340 €
 Test d'aisance aquatique obligatoire
Au programme : Surf, Paddle, Aqua Park, Voile, Veillées

Communauté de Communes Médullienne
 Publié par Alicia Leya (7) le 19 août 2019

Ajoutez une description

Identifier Ajouter un lieu Modifier

J'aime Commenter Partager

Commenter en tant que C...

Envoyé en préfecture le 22/03/2021
 Reçu en préfecture le 22/03/2021
 Affiché le
 ID : 033-243301389-20210318-DEL230321-DE

Communauté de Communes Médullienne
 Publié par Alicia Leya (7) le 19 août 2019

Ajoutez une description

Identifier Ajouter un lieu Modifier

J'aime Commenter Partager

Commenter en tant que C...

Photos de la publication de Communauté de Communes Médullienne

Communauté de Communes Médullienne
 Publié par Alicia Leya (7) le 19 août 2019

Ajoutez une description

Identifier Ajouter un lieu Modifier

J'aime Commenter Partager

Commenter en tant que C...

Photos de la publication de Communauté de Communes Médullienne

Communauté de Communes Médullienne
 Publié par Alicia Leya (7) le 19 août 2019

Ajoutez une description

Identifier Ajouter un lieu Modifier

J'aime Commenter Partager

Commenter en tant que C...

Communauté de Communes Médullienne
 Publié par Alicia Leya (7) le 19 juillet 2019

Ajoutez une description

Identifier Ajouter un lieu Modifier

1 partage

J'aime Commenter Partager

Commenter en tant que C...

Communauté de Communes Médullienne
 Publié par Alicia Leya (7) le 19 juillet 2019

Ajoutez une description

Identifier Ajouter un lieu Modifier

J'aime Commenter Partager

Commenter en tant que C...

Photos de la publication de Communauté de Communes Médullienne

Communauté de Communes Médullienne
 Publié par Alicia Leya (7) le 19 juillet 2019

Ajoutez une description

Identifier Ajouter un lieu Modifier

J'aime Commenter Partager

Commenter en tant que C...

Entre Vent et Marées

Montalivet du 08 au 12 juillet 2019
 Tarif de 180 à 340 € **COMPLET**
 Test d'aisance aquatique obligatoire
Au programme : Surf, Char à voile, Canoë, Accrobranche, grand Jeu de Piste Nature, Veillées

Entre Océan et Pinède

Biscarrosse du 26 au 30 août 2019
 Tarif de 180 à 340 €
 Test d'aisance aquatique obligatoire
Au programme : Surf, Paddle, Aqua Park, Voile, Veillées

Communauté de Communes Médullienne
 Publié par Alicia Leya (7) le 14 juin 2019

Ajoutez une description

Identifier Ajouter un lieu Modifier

1 partage

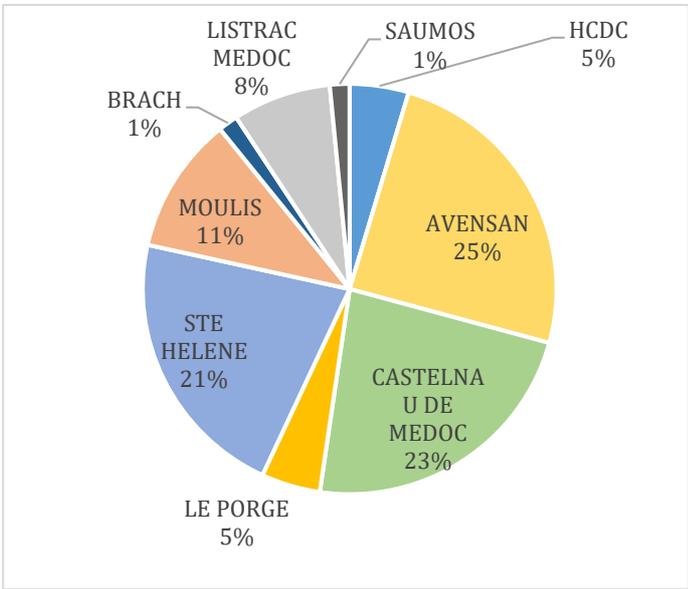
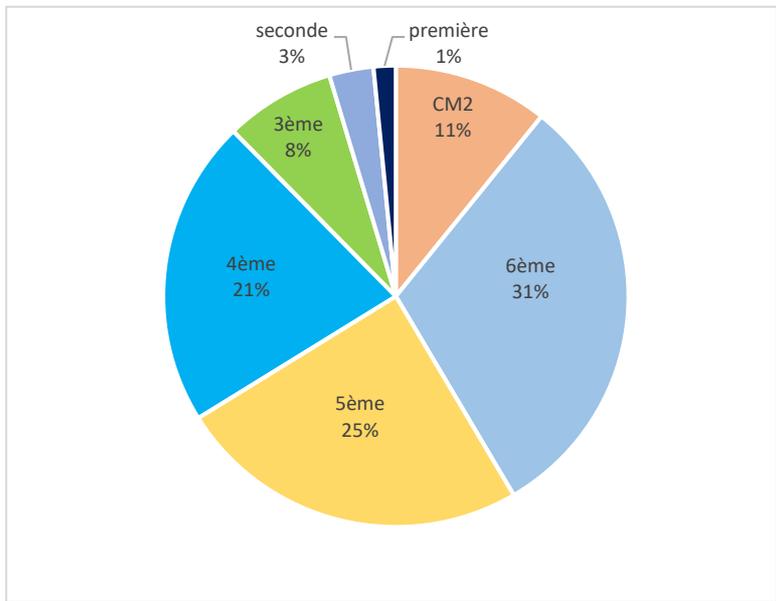
J'aime Commenter Partager

Commenter en tant que C...

[Actual] Il reste encore quelques places ! L'Espèce Jeunesse de la CcC Médullienne propose pour les 11 - 17 ans un séjour « Entre pinède et océan » qui se déroulera du lundi 26 août au vendredi 30 août 2019 à Biscarrosse - 5 jours et 4 nuits - 24 places
 Dossier d'inscription disponible par mail jeunesse@cccmédullienne.fr - sur votre portail famille (actualité jeunesse)
 Ou directement au siège de la CcC Médullienne - 4 Place Carnot à CASTELNAU-DE-MEDOC

L'activité de l'Espace Jeunesse....

Répartition des 65 jeunes ayant fréquentés l'espace jeunesse en 2019



Accueil Libre :

Le Porge - de janvier à juillet 2019 : 18 mercredis, 8 ouverts (arrêt de l'agent) 0 présences de jeune
 Castelnau - Sur l'année 2019, nous avons comptabilisé 18 mercredis 11 ouverts (arrêt de l'agent) et 0 présence de jeune

Les Mercredis

Castelnau 9 mercredis ont été ouvert /aucune présence
 Porge 8 mercredis ont ouvert /aucune présence

Participation au projet « Le Porge 2030 » en janvier
 Mercredi 16 et 23 janvier et soirée du 25 janvier/ 6 jeunes

Activités occasionnelles en soirée ou le samedi :

Les Soirées :1 seule réalisée sur les 4 prévues en 2019, le vendredi 8 mars soirée pizza et cinéma à Castelnau de Médoc
 6 jeunes de Castelnau, 1 de moulis, 2 Avensan et 3 de Saumos. Les 3 de Saumos ont pu profiter de la navette.

Les Samedis

4 programmés – 0 Réalisé



SOIREE PIZZA/CINE

VENDREDI 8 MARS 2019 À 18H30

Pour y participer, il suffit :
 D'inscrire votre enfant sur le portail famille
 Ou d'envoyer le bulletin d'inscription par mail
 Date limite d'inscription : le Jeudi 7 mars 2019 inclus
 TARIF de 5.5 € à 13 €



Bulletin d'inscription

Pour que votre inscription soit prise en compte, le dossier d'inscription annuelle doit être complet et à jour de sa cotisation 2018/2019(10€).

NOM :PRENOM :
 ADRESSE :

Les vacances « Journée ou demi-journées d'activités » :

Les vacances d'hiver

Moyenne de 7 jeunes/jour pour 18 places
 21 jeunes différents présents sur la période dont 3 de Saumos, 1 Porge, 4 Moulis, 8 Avensan, 3 Castelnau et 2 de Listrac

Fréquentation plus haute sur les sorties

14 jeunes pour la sortie cinéma

10 jeunes pour la sortie laserblade

10 jeunes pour la sortie « jeux vidéo »

Lorsqu'il n'y a pas de sortie programmée nous avons eu 3 jeunes maximums sur la structure.

ACTIVITES

SEMAINE DU 18 AU 22 FEVRIER

LUNDI 18 FEVRIER Tarif A
 PETIT DEJ'PHILO
 JEUX DE STRATEGIE LOUP-GAROU,

MARDI 19 FEVRIER Tarif B
 ATELIERS CREATIFS
 VISITE CHATEAU CRU CLASSE Paulliac

MERCREDI 20 FEVRIER Tarif C
 LASER BLADE Pïan Médoc
 TOURNOI FIFA EJ Castelnau

JEUDI 21 FEVRIER Tarif C
 CINEMA Blanquefort
 GOUTER CRÊPES EJ Castelnau

VENDREDI 22 FEVRIER Tarif A
 JOURNEE FESTIVES
 JEUX DE RÔLES/ KARAOKÉ

SEMAINE DU 25 FEVRIER AU 1 MARS

LUNDI 25 FEVRIER Tarif A
 TOURNOI FUTSAL
 JEUX D'AMBIANCE TIMES'UP

MARDI 26 FEVRIER ET JEUDI 28 FEVRIER Tarif B
 ATELIER MONTAGE CLIP VIDEO
 EXPO « Aux plus près des hommes et de la nature » Blanquefort

MERCREDI 27 FEVRIER Tarif B
 JOURNEE JEUX VIDEOS Médiathèques
 « Jeu vidéo en fête » Ste Hélène
 « Game Day » Blanquefort

VENDREDI 1 MARS Tarif A
 TOURNOI DE JEUX (Babyfoot)
 BOUM PARTY (Amène ta musique)

 Il n'y a pas de restauration prévue ;

Les vacances de printemps



ACTIVITES
 SEMAINE DU 15 AU 19 AVRIL Pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans

Lundi 15 Avril Tarif C
 TRAMPOLINE PARK Mériignac
 TOURNOI BABY FOOT EJ Castelnau

Mardi 16 Avril Tarif C
 ATELIER CREATIF EJ Castelnau
 CINEMA St Médard/Jalles

Mercredi 17 Avril Tarif B
 JOURNEE DU VIVRE ENSEMBLE Lesparre
 « Mettons la différence entre parenthèses »
 Tir à l'arc-Basket-badminton-Boxe...

Jeudi 18 Avril Tarif B
 FAIT TON MARCHÉ Porge Ville
 MARCHÉ NORDIQUE Porge Océan

Vendredi 19 Avril Tarif C
 Visite du MUSEUM
 Histoire Naturelle Bordeaux

Réservation :
 Portail Families via le site : <https://portail.beacqer-jeunesse@ccmedullienne.fr>
 leytou@ccdc-LaMedullienne@ccqer

ou envoyer fiche d'inscription à
 jeunesse@ccmedullienne.fr
 05.64.31.07.70 - 07.71.32.94.13

Sur 5 jours programmés, nous avons ouvert seulement 3 jours (arrêt de travail de 5 jours pour l'animatrice référente du Porge et 2 jours pour l'animatrice de Castelnau)

Nous avons dû annuler 10 présences sur 2 jours.

7 jeunes ont participé aux activités soit 14 présences sur 3 jours

3 Avensan, 3 Castelnau, 2 hors CdC

Il n'y a pas de restauration prévue : ce sont les familles qui fournissent un pique-nique ou un repas
 (Des équipements pour réchauffer sont à disposition sur place)

Les Séjours :

3 séjours ont pu être organisés sur l'année,
 Ces séjours ont été remplis à plus de 90% (le delta étant dû à des annulations de dernière minute avec certificat médical)

Séjour Arcachon : du 23 au 26 avril



16 jeunes ont participé à ce séjour sur le bassin d'Arcachon (Le Teich)
 Les activités sportives ont été encadrées par des moniteurs Brevet d'Etat en sus des 3 animateurs CdC

- 1 séance de 2 heures de descente de la Leyre en canoë
- 1 visite guidée du parc ornithologique du Teich
- 1 séance de trottinette électrique de 1h dans Arcachon/Pyla (plus de 12 ans)
- 1 séance d'escala d'arbre (moins de 12 ans)

Le groupe a logé au parc ornithologique du Teich et ils avaient pour se déplacer des mini bus.

juillet

Entre vent et Marée à Montalivet : du 8 au 12

Séjour complet avec 24 jeunes au départ.

Les activités sportives ont été encadrées par des moniteurs Brevet d'Etat en sus des 3 animateurs CdC

Au programme les jeunes ont pu faire de l'accrobranche de l'équitation et une balade à cheval. Une descente en canoë, la séance de Char à voile (annulé condition climatique)



Entre pinède et océan : du 26 au 30 aout



Encadrement :

CEE.15 jeunes ont participé à ce séjour

Les activités proposées ont été encadrées par des moniteurs Brevet d'Etat en sus des 3 animateurs CdC

Séances de surf de voile de paddle et d'aquapark dans un environnement exceptionnel

Les jeunes étaient logés dans des bungalows.

3 animateurs

Parentèses



Sur le dernier trimestre 2018, un partenariat important a émergé sur le Territoire, avec une envie partagée de travailler autour de la Parentalité.

Les projets ont été construits en réponse à un besoin identifié dans le cadre d'un diagnostic partagé sur le territoire et sur ce partenariat de territoire.

Une expérimentation a donc été conduite en 2019 et a amené la CdC à élargir sa compétence « Action Sociale d'intérêt communautaire » en incluant désormais des actions pour la Parentalité : ateliers parents-enfants, ateliers débats parents.

Pour assurer ces actions liées à la Parentalité, la CdC mobilise ses fonds propres et ceux de ses partenaires (CAF,) avec l'appui logistique et organisationnel des communes.

Pour 2019, **la CdC a dépensé 6 000 €** (hors frais de personnel) et obtenu une subvention de la part du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de 4 600 € **soit un reste à charge de 1 400 €.**

Dans le cadre de l'expérimentation conduite en 2019, la CdC a travaillé autour de 2 fiches projets :

- **Semaine de la Petite Enfance / Forum de la Petite Enfance** : profiter d'une manifestation nationale afin de nous lancer dans la mise en place d'actions parentalité et de proposer un temps fort aux habitants du Territoire. Proposer différents types d'actions sur cette semaine, afin de mieux cibler les attentes des familles : des ateliers enfants -parents ; des conférences de sensibilisation et d'information ; un « événementiel » autour de la petite enfance et de parentalité

- **Parlons-en** : des conférences-débats, Ateliers, spectacle avec pour ambitions de toucher les familles qui souhaitent échanger sur leurs pratiques, qui peuvent rencontrer des problématiques dans l'éducation quotidienne de leur(s) enfant(s), ou qui cherchent à s'informer ou à rencontrer d'autres parents

La Semaine de la Petite Enfance



L'objectif était de profiter d'une manifestation nationale afin de nous lancer dans la mise en place d'actions parentalité.

Plus de **26 actions** ont été proposées sur l'ensemble de la semaine (du lundi 18 au samedi 24 mars 2019).

Différents types d'actions sur cette semaine:

Des ateliers enfants /parents qui visaient à enrichir les échanges entre parents et enfants au travers d'expériences et de moments partagés ayant pour supports des activités ludiques, d'éveil.

Ces activités visaient à favoriser les moments d'échange et de complicité entre l'enfant et son parent et à impliquer une réflexion sur les pratiques éducatives.

Ces activités étaient toutes animées par des professionnels

Des ateliers autour de la médiation animale, autour de la lecture, autour de la danse, de la musique, mais aussi des ateliers « massage ou « yoga mais toujours en « binôme » parents-enfants.

Ont été également proposées des conférences de sensibilisation et d'information à destination des parents animés par des professionnels sur des sujets liés à la parentalité, suivis d'un échange avec les participants, et notamment :

- Une conférence d'Héloïse Junier – Psychologue Journaliste a fait réfléchir sur les émotions du jeune enfant qui interpellent les parents autant qu'elles les désarment. Il n'est pas toujours aisé de comprendre ce qu'il se passe réellement dans la tête et le cœur d'un enfant. Mme Junier a présenté la recherche scientifique ce qui a permis de tordre le cou aux idées reçues et de déculpabiliser les parents tout en leur faisant (re)découvrir des pistes d'interventions simples et efficaces

- Une conférence animée par Nelly Camain Forestier des P'tits Sages, autour de la pédagogie Montessori. Nous avons découvert et mieux compris la pédagogie Montessori, partagé des « astuces » permettant de s'inspirer simplement de cette pédagogie au quotidien, apprendre à reconnaître du matériel d'inspiration Montessori et découvrir que nous en avons à la maison ou à la ludothèque du Territoire.

Il est également à noter qu'au-delà de ces activités spécifiques, c'est l'ensemble des acteurs de la petite enfance qui étaient mobilisés sur cette semaine :

- les structures Les Petiots, Les Galipettes et l'École des Doudous ont proposé des ateliers spécifiques, des cafés des parents,
- le Relais Assistants Maternels Parents a proposé en partenariat avec la PMI une soirée thématique pour les Assistantes Maternelles.
- les microcrèches privées du Territoire étaient elles aussi engagées dans la démarche.

CDC MÉDULIENNE

Une semaine dédiée à la petite enfance

Pour les futurs ou les parents d'enfants de 0 à 6 ans, la Communauté de communes Méduillienne, en partenariat avec les associations locales, le réseau des bibliothèques et les professionnels de la petite enfance, donne rendez-vous, de lundi au samedi 23 mars dans le cadre de la Semaine de la petite enfance. Dans ce cadre, plusieurs animations seront proposées tout au long de la semaine, avec un temps fort le samedi 23 mars, de 9 à 13 heures : un forum petite enfance



Les enfants pourront participer à un atelier créatif. ARCHIVES I-C.R.

Conférence et ateliers

Des professionnels seront disponibles pour renseigner sur les modes d'accueil des enfants et présenter les différentes solutions de garde. De leur côté, les associations et partenaires informeront sur les activités accessibles aux tout-petits : sport, activités artistiques, musicales... Pendant le forum, les enfants trouveront de

quoi s'amuser avec les jeux proposés par les intervenants du réseau des bibliothèques. Ils pourront également participer à un atelier créatif, tester leur motricité... Un moment de complicité parent-enfant, avec un atelier massage est aussi proposé. Ainsi qu'une conférence sur l'éducation bienveillante. Ce forum sera également l'occasion de poser

toutes sortes de questions, sur les couches lavables notamment.

Jean-Claude Rigault

Forum petite enfance : centre de Loisirs Les Médulles, 12 bis avenue du stade à Castelnau-de-Médoc.

Entrée libre

Renseignements et inscriptions aux animations au 05 56 58 65 20 ou medullienne@cdcmedullienne.fr

Le Forum de la Petite Enfance



Un « événementiel » autour de la petite enfance et de parentalité qui s'est inscrit dans le projet global de la Semaine Petite Enfance et a été pensé comme une action de communication à l'attention des parents sur les actions et les services de soutien à la parentalité existants.

Ce Forum a permis de proposer des ateliers, de conférences, et de présenter les structures EAJE publiques les microcrèches privées, le RAMP mais aussi l'ensemble des partenaires associatifs ou entrepreneurs qui sont intervenus sur la Semaine de la Petite Enfance et qui étaient présents au quotidien sur le Territoire ou à proximité immédiate.

« Parlons-en » : ateliers / débats ; spectacles débats

Les objectifs de ces temps d'échanges étaient d'aider les familles à s'intégrer dans le territoire, notamment les nouveaux arrivants ; de soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants ; de resserrer les liens parents-enfants et de créer du lien social

Il était prévu la réalisation de 3 actions, sur 3 communes différentes.

Comme nous l'espérions, nous avons touché des familles avec des profils différents et des enfants de tous âges (de très jeunes à des ados), au fil des rencontres, le « public » s'est élargi pour arriver à 35 personnes présentes.

La conférence, l'atelier participatif et le spectacle débat ces 3 formes ont été testées et ont trouvé leur public.

En effet, il apparaît des échanges avec les familles que le fait de proposer un spectacle puis un débat permet de « désacraliser » la parole et de faire déplacer des familles qui ne se déplaceraient pas pour une conférence.

Le spectacle préalable a permis une mise à distance, pour nourrir les échanges ensuite. Il a été souhaité de renouveler ce type de « débat à 2 temps ».

Des professionnels de l'enfance et de la Petite Enfance ont participé également à ces conférences et les trouvent particulièrement intéressantes et enrichissantes.



LES ParentHÈSES
 ÊTRE PARENT AUJOURD'HUI

LUNDI 23 SEPTEMBRE 20H

L'ATTACHEMENT DE L'ENFANT : SE SÉPARER DANS LE QUOTIDIEN

BRACH
 SALLE DU CONSEIL MAIRIE
 1, PLACE DE L'ÉGLISE

CONFÉRENCE

L'attachement est aujourd'hui reconnu comme nécessaire et vital pour le tout-petit, accueilli par son parent qui prend soin de lui depuis sa naissance avec tout d'amour. Mais alors que se passe-t-il dans la séparation ? Comment se sentir près de ces moments d'éloignement entre parents et enfants ? Autant de questions qui seront abordées dans cette conférence, dont l'écrit de la théorie de l'attachement permettra aux parents mais aussi aux professionnels de se questionner notamment sur les besoins de l'enfant et sur les liens enfants-adultes.

RENSEIGNEMENTS
 05 56 58 65 20
 medullienne@cdamedullienne.fr

INTERVENANTE
DOCTEURE ANNE HATHUOD PISTEL
 Psychologue, fondatrice et directrice de l'Institut de la Parentalité.



LES ParentHÈSES
 ÊTRE PARENTS AUJOURD'HUI

MARDI 12 NOVEMBRE 19H30

LES ÉCRANS : COMMENT BIEN VIVRE AVEC ? QUELLE UTILISATION POUR NOS ENFANTS ?

ENTRÉE LIBRE

LE PORGE
 SALLE BREMONTIER

CONFÉRENCE

Les écrans. Que serons-nous des véritables dangers ? Quels bénéfices pour nos enfants ? Quelles alternatives ? Comment les apprivoiser, passer des stages en famille ? Avec cette conférence, vous allez comprendre comment trouver un juste équilibre dans l'utilisation des écrans.

RENSEIGNEMENTS
 05 56 58 65 20
 medullienne@cdamedullienne.fr

INTERVENANTE
NELLY CANALIN-FORÉSTER
 Fondatrice et coach parentale de la naissance à l'adolescence.



LES ParentHÈSES
 ÊTRE PARENTS AUJOURD'HUI

JEUDI 14 NOVEMBRE 19H30

DE LA NAISSANCE À L'ADOLESCENCE L'AUTONOMIE : ENTRE PRISE DE RISQUE ET SÉCURITÉ

LISTRAC-MÉDOC
 MAIRIE, SALLE DU CONSEIL

ATELIER PARTICIPATIF

L'atelier proposera aux parents de se questionner et d'expérimenter :

- Quelles places ont les expériences, découvertes et explorations dans le développement d'un enfant ?
- Quelles différences y a-t-il entre les filles et les garçons dans les prises de risque ?
- Comment garantir la sécurité et faire confiance à l'enfant, tout en étant responsable et serein avec ses choix d'adulte qui protège l'enfant.
- Trouver ensemble de la liberté dans un cadre ferme et bienveillant pour accompagner l'enfant dans son ouverture au monde.

INSCRIPTIONS
 05 56 58 65 20
 medullienne@cdamedullienne.fr

Nombre de places limités (25 personnes)

INTERVENANTE
CECILE ROQUES
 Psychomotricienne de l'Institut de la Parentalité. Elle est spécialisée dans le développement de l'enfant et de l'adolescent, dans le soutien à la parentalité et dans l'accompagnement des parents et professionnels de la naissance à l'adolescence.



LES ParentHÈSES
 ÊTRE PARENTS AUJOURD'HUI

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 16H

LA MARELLE DES SOUVENIRS
ONE WOMAN SHOW DE CATHERINE DROUOT
L'IMPACT ET LA PUISSANCE DES MOTS SUR L'ENFANT DANS SON QUOTIDIEN

SAUMOS
 SALLE DES FÊTES

ENTRÉE LIBRE

POUR LES PARENTS ET LES ENFANTS À PARTIR DE 7 ANS

RENSEIGNEMENTS
 05 56 58 65 20
 medullienne@cdamedullienne.fr

SPECTACLE-DÉBAT

Comment prendre conscience de nos automatismes, de nos valeurs, de nos idées reçues, de nos incertitudes dans la communication, les échanges avec l'autre ?

Avec une one woman show « La marelle des souvenirs », dans les accompagnements de l'enfant pourront découvrir que le rire est la 1^{re} liberté du changement ; comment se remettre avec humour, sans culpabilité.

INTERVENANTE
CATHERINE DROUOT
 Escrimeuse et journaliste sportive à France 2, journaliste ORFÈVRE, comédienne.

ZOOM 2019 : Quelques chiffres

- Plus de 26 actions proposées sur la Semaine Petite Enfance
- Plus de 150 adultes pour environ 225 enfants présents au Forum
- Près de 80 personnes ont assisté aux ateliers débats